



**DELIBERATION N° 21/180 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE PROJET DE CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE
2021 DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION POUR LE CINÉMA ET L'IMAGE
ANIMÉE 2020-2022 ENTRE L'ÉTAT, LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA
ET DE L'IMAGE ANIMÉE ET LA COLLECTIVITÉ DE CORSE**

**CHÌ APPROVA U PRUGGETTU DI CUNVINZIONI D'APPIGAZIONI FINANZIARIA
2021 DI A CUNVINZIONI DI CUUPARAZIONI PÀ U SINEMÀ È A FIURA MOSSA
2020-2022 TRÀ U STATU, U CENTRU NAZIUNALI DI U SINEMÀ
È DI A FIURA MOSSA È A CULLITTIVITÀ DI CORSICA**

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 15 octobre 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Didier BICCHIERAY à Mme Santa DUVAL
Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
M. Pierre GHIONGA à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Vanina LE BOMIN à Mme Vanina BORROMEI
M. Don Joseph LUCCIONI à M. Jean BIANCUCCI
M. Laurent MARCANGELI à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Pierre POLI à M. Antoine POLI
Mme Juliette PONZEVERA à M. Hyacinthe VANNI

M. Paul QUASTANA à M. Paul-Félix BENEDETTI
Mme Julia TIBERI à M. Saveriu LUCIANI

ETAIT ABSENTE : Mme

Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) (UE) n° 651/2014 de la Commission européenne déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité du 17 juin 2014, publié au Journal Officiel de l'Union européenne le 26 juin 2014, et prolongé par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 modifiant le règlement (UE) n° 1407/2013 en ce qui concerne sa prolongation et modifiant le règlement (UE) n° 651/2014 en ce qui concerne sa prolongation et les adaptations à y apporter, publié au Journal Officiel le 7 juillet 2020,
- VU** la Communication Cinéma de la Commission européenne (2013/C 332/01) du 14 novembre 2013,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le Code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 111-2 (2°), L.112-2, R. 112 et D.311-1,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République - Loi NOTRe,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** la délibération n° 15/284 AC de l'Assemblée de Corse du 29 octobre 2015 portant approbation des règlements modifiés du fonds d'aides à la création de la Collectivité Territoriale de Corse et du placement sous RGEC du fonds d'aides à la création,

- VU** la délibération n° 17/136 AC de l'Assemblée de Corse du 1er juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel et autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- VU** la délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 approuvant le règlement des aides pour la culture de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 20/173 CP de la Commission Permanente du 25 novembre 2020 portant approbation de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020/2022 entre l'Etat, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Collectivité de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2021-55 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 26 octobre 2021,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (62) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI,

Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le projet de convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2021 de la convention triennale et tripartite 2020-2022 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée, et la Collectivité de Corse, tel qu'il figure en annexe 1 à la délibération.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2021 de la convention triennale et tripartite 2020-2022 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée, et la Collectivité de Corse, et à conduire toutes procédures afférentes.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 octobre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 28 ET 29 OCTOBRE 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**APPROVU DI A CUNVINZIONI D'APPIGAZIONI
FINANZIARIA 2021 DI A CUNVINZIONI DI CUUPARAZIONI
PÀ U SINEMÀ È A FIURA MOSSA 2020-2022 TRÀ U STATU,
U CENTRU NAZIUNALI DI U SINEMÀ È DI A FIURA
MOSSA È A CULLITTIVITÀ DI CORSICA
APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION
FINANCIÈRE 2021 DE LA CONVENTION DE
COOPÉRATION POUR LE CINÉMA ET L'IMAGE ANIMÉE
2020-2022 ENTRE L'ÉTAT, LE CENTRE NATIONAL DU
CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE, ET LA COLLECTIVITÉ
DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne l'approbation du projet de Convention d'application financière 2021 de la Convention triennale et tripartite de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022 entre l'Etat (Préfecture de Corse - Direction régionale des affaires culturelles de la Corse, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et la Collectivité de Corse.

I) CONVENTION TRIENNALE ET TRIPARTITE DE COOPERATION POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE 2020-2022 :

La convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022 vise à préciser les conditions de partenariat entre les signataires dans le but de coordonner et d'amplifier les soutiens apportés au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre régional. Par cette convention, les signataires s'engagent à mener une politique conjointe dans les domaines de la création et de la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, de la diffusion culturelle, de l'éducation artistique et du développement des publics, de l'exploitation cinématographique et du patrimoine cinématographique et audiovisuel.

Ainsi, pour la durée de la convention 2020-2022, les partenaires se sont donnés comme objectifs prioritaires dans le prolongement du nouveau cadre de l'action culturelle de la Collectivité de Corse :

- ✓ Le renforcement de la politique de soutien à la création et à la production d'œuvres de qualité en lien, notamment, avec l'identité du territoire et son positionnement méditerranéen en favorisant l'émergence de générations de cinéastes insulaires, les nouvelles écritures et les supports de diffusion qui leur sont dédiés ;
- ✓ Le renforcement de l'attractivité du territoire et de la structuration de la filière en valorisant ses atouts naturels de décor déspatialisé tant en termes géographiques que d'empreintes temporelles ainsi que ses aspects méditerranéens et balnéaires ;
- ✓ L'accompagnement du tissu entrepreneurial insulaire et de ses spécificités dans son essor industriel et dans l'évolution des formats d'écriture, des supports de diffusion et des technologies ;
- ✓ La politique de soutien à l'exploitation renouvelée avec une priorité au développement de complexes cinématographiques modernes dans les centres urbains, à l'itinérance et au regroupement communal pour le rural ;
- ✓ L'innovation dans l'éducation à l'image et la citoyenneté pour inventer le public de demain en travaillant sur l'axe de l'analyse et la production d'image du territoire ;

- ✓ Un maillage adapté en termes de diffusion culturelle et une politique active dans le domaine du patrimoine cinématographique insulaire et méditerranéen, orientée sur la coopération et la circulation des œuvres dans son bassin culturel naturel.

Comme le mentionne cette convention, les aides de la Collectivité de Corse se doivent de respecter les dispositions de l'article 107.3.d du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne.

Les dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse ne doivent pas comporter de dispositions contraires aux dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dans des domaines autres que les aides d'Etat, en vue d'éviter toute discrimination, au sein de l'Union, en raison de la nationalité des bénéficiaires des aides, et d'assurer la liberté d'établissement, de circulation des marchandises et de libre prestation des services.

En 2014, dans le cadre de la délibération n° 14/244 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2014, la Collectivité de Corse a donc effectué une première mise en conformité des règlements du fonds d'aides à la création avec les nouvelles règles communautaires de la Communication Cinéma (2013/C 332/01) du 14 novembre 2013. En 2015, dans le cadre de la délibération n° 15/284 AC de l'Assemblée de Corse du 29 octobre 2015, ces règlements ont été placés sous le règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014, conformément aux directives de la Commission européenne.

En 2017, dans le cadre de la délibération n° 17/285 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau règlement des aides relatifs à l'action culturelle de la Collectivité de Corse, et en 2018, dans le cadre de la délibération n° 18/114 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2018 adoptant le règlement des aides pour la culture de la Collectivité de Corse, des modifications ont été apportées au règlement du fonds d'aides à la création pour prendre en compte les possibilités offertes par les évolutions réglementaires du CNC, notamment en faveur des œuvres dites difficiles.

En 2019, une augmentation du plafond d'aide à la production de longs-métrages cinématographiques a été actée par la délibération n° 19/418 AC de l'Assemblée de Corse du 28 novembre 2019. Dans le cadre de cette délibération, l'Assemblée de Corse a également approuvé les modalités de mise en œuvre du dispositif « Eco Migliurenza » représentant un bonus de 15 % du montant de la subvention aux productions s'engageant sur un tournage éco-responsable.

Un nouveau règlement des aides a été approuvé en 2021 par la délibération n°21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 qui reprend les avancées des précédents règlements et modifie le plafond de l'aide à la production de série.

Ce règlement, pour sa partie fonds d'aides à la création cinématographique et audiovisuelle, fait l'objet d'un renouvellement de l'information à la communication européenne dans le cadre de son placement sous le Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) n° 651/2014 tel que modifié par les règlements 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017 et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020, le précédent placement arrivant à échéance.

La philosophie de cette génération de convention de coopération, comme cela était déjà le cas pour la précédente, est de dresser une photographie la plus précise possible de la politique cinématographique et audiovisuelle de chaque région et de la mise en actions de cette politique en parallèle de celle du CNC.

La convention triennale et tripartite 2020-2022 reprend les avancées des conventions précédentes en ce qui concerne notamment, les champs d'application de la mesure « 1 euro pour deux euros » du CNC abondant le fonds d'aides à la création de la CdC, l'accompagnement financier des contrats d'objectifs et de moyens signés entre la Collectivité de Corse et les télévisions locales de son territoire, le soutien en faveur de l'éducation à l'image et les chapitres consacrés à l'exploitation cinématographique et à la collecte, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine cinématographique.

L'accent est mis sur l'émergence des talents, l'éducation à l'image dès le plus jeune âge, le soutien aux œuvres dites difficiles, la diffusion des œuvres aidées et la médiation culturelle, des axes sur lesquels des mesures d'accompagnement financier du CNC sont proposées.

Elle définit également un certain nombre de nouvelles priorités autour de la parité homme/femme dans les comités de sélection ainsi que pour les auteurs et les sujets des œuvres aidées. De plus, elle acte la prise en compte des problématiques environnementales dans les processus de production.

La convention comprend une partie détaillant la philosophie et les différents champs culturels et économiques de la politique cinématographique et audiovisuelle de la région et une partie détaillant les modalités techniques afférentes à sa mise en œuvre.

I. RAPPEL DES PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION DE LA CONVENTION 2020-2022 (Partie modalités techniques)

Sous réserve de la règle de l'annualité budgétaire et de ses possibilités budgétaires, le CNC accompagne financièrement l'effort prévisionnel de la Collectivité de Corse par une subvention globale annuelle destinée à accroître l'intervention financière de la Collectivité de Corse.

Après un bilan annuel fourni par la Collectivité de Corse, le montant de la participation du CNC est proratisé en fonction du montant effectivement engagé par la Collectivité de Corse, sans pouvoir cependant excéder l'engagement prévisionnel. Cette participation du CNC sur les différents titres de la convention se décline comme suit :

- TITRE I : SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION

Le CNC, depuis la précédente convention, a mis en place un volet concernant **l'émergence des talents** (cf. article 4). Le CNC soutient désormais à hauteur de **5 000 €** l'opération « Talents en court » en Corse dont le but est d'aller à la rencontre de jeunes talents au potentiel artistique identifié mais éloignés du réseau professionnel pour des raisons sociales et/ou géographiques afin de les aider à mettre en œuvre leur projet.

Il soutient également selon la modalité du 1 € du CNC pour 2 € de la Collectivité de Corse, le **dispositif de bourses de résidence aux auteurs** mis en place dans le cadre du nouveau règlement de la Collectivité de Corse. Ce dispositif a été pensé pour aider les auteurs et les réalisateurs à sortir de leur isolement. Ces bourses peuvent concerner des dispositifs déjà mis en place sur le territoire (Ateliers Varan / résidence d'écriture du GREC) mais également de nouveaux dispositifs en cours de création (techniques de la conception de séries, résidence d'écriture en langue corse, par exemple) et des formations reconnues basées sur le continent.

Le CNC n'intervient plus financièrement pour le moment dans le champ des **aides à la création classique** (écriture et développement de fiction et de documentaire).

Néanmoins il participe de manière forfaitaire à **l'écriture et au développement de projets d'œuvres destinés aux nouveaux médias**, à l'exclusion des jeux vidéo (cf. article 5), c'est-à-dire à une exploitation sur des services ou sous forme de services, mis à disposition du public par tout terminal, fixe ou mobile, permettant l'accès à l'internet.

Le CNC continue à intervenir financièrement dans le cadre du dispositif « un euro CNC pour deux euros CdC » pour les aides à :

- **La production d'œuvres cinématographiques de courte durée (cf. article 6) ;**
- **La production d'œuvres cinématographiques de longue durée (cf. article 7) ;**
- **La production d'œuvres audiovisuelles (cf. article 8).**

Pour compléter ce soutien aux œuvres, la convention accompagne financièrement des contrats d'objectifs et de moyens (cf. article 9) signés entre la Collectivité de Corse et les télévisions locales de son territoire pour le **financement de l'écriture et de la production de documentaires de création et d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants** dans le cadre d'un abondement d'1 euro pour 3 euros.

La convention précise également les montants minimums d'intervention de la Collectivité de Corse pour chaque catégorie et les caractéristiques de ces œuvres qui les rendent éligibles au soutien du CNC. Afin de maîtriser son budget, le CNC plafonne le montant de ses interventions par région. **Ce plafond, en ce qui concerne la Collectivité de Corse, s'élève à deux millions d'euros (2 M€) de manière globale.**

- TITRE II : SOUTIEN A LA DIFFUSION CULTURELLE, A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET AU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

Le CNC poursuit, dans le cadre de cette convention, le soutien aux associations assurant la diffusion des œuvres aidées par la Collectivité de Corse, à hauteur de 50 % sur la base d'un descriptif et d'un bilan financier des actions mises en œuvre.

Le CNC apporte, dans le même cadre que la précédente convention, **son soutien financier aux dispositifs « Ecole et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma »**. Le CNC prend également en charge le tirage des copies neuves et la conception des documents pédagogiques. Il reste ouvert pour apporter son soutien à de nouvelles initiatives de la Collectivité de Corse comme la création d'un pôle régional aux images.

D'autre part, le CNC souhaite **relancer les ciné-clubs dans les établissements scolaires** en s'appuyant sur des jeunes en service civique encadrés par des médiateurs culturels de salle de cinéma. La constitution d'un réseau de médiateurs culturels reste un préalable à la mise en place par la Collectivité de Corse de ce dispositif qui serait soutenu financièrement par le CNC.

- TITRE III : SOUTIEN A L'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE

Dans le cadre du maintien d'un parc de salles diversifié, permettant de garantir le pluralisme de l'offre cinématographique, le CNC et la Collectivité de Corse s'engagent à se tenir informés de leurs actions respectives et de leurs critères d'intervention concernant leur soutien à l'exploitation cinématographique sur le territoire en investissement et en fonctionnement, notamment en ce qui concerne leurs interventions en direction de la création et la modernisation des salles de cinéma.

La société MSG Cinéma a ainsi reçu le soutien conjoint de la Commission d'aide sélective du CNC et de la Collectivité de Corse pour la création du complexe cinématographique « Ellipse » à Aiacciu. Le complexe « Galaxy », qui a ouvert ses portes durant l'été 2019 à Purtivechju, a également bénéficié d'une aide de 450 000 € du CNC et d'un soutien à hauteur de 467 500 € de la Collectivité de Corse. Plus récemment, un projet de complexe composé de 3 petites salles en centre-ville d'Aiacciu sur le site de l'ancien cinéma « Le Laetitia » et porté par l'exploitant du complexe « Ellipse » a été soutenu en 2019 à hauteur de 300 000 € par la Collectivité de Corse et de 250 000 € par le CNC.

Le projet du complexe « Cube » (Bastia) reporté à 2021 finalisera l'équipement en établissements cinématographiques de l'île tel qu'il a été préconisé dans l'étude portant sur l'exploitation cinématographique lancé en 2009 par la Collectivité de Corse.

La Corse, avec environ 728 000 entrées en 2019, est la collectivité qui a enregistré la plus forte hausse de sa fréquentation (+ 13,04 %) en 2019 par rapport aux régions de droit commun. La crise sanitaire a brisé cet essor. Nous sommes en attente des chiffres 2020 publiés par le CNC en septembre dans sa géographie du cinéma pour une analyse de la fréquentation mais le bilan de l'association des exploitants de cinéma de Corse (ASSEC) nouvellement créée montre une baisse du chiffre d'affaires des salles fermées de l'ordre de 71,66 %. Un fonds de soutien aux salles de cinéma fermées d'environ 370 000 € a été mis en place en 2021 par la CdC pour accompagner ces établissements.

Le CNC encourage également à la création de réseaux de salles. Elle a initié dans le cadre de cette convention un soutien au financement des postes de médiateurs culturels de salles de cinéma à hauteur d'1€ du CNC pour 2€ CdC sur la base de la prise en compte à hauteur de 75 % par la Collectivité de Corse du financement de ces postes. Une première initiative a vu le jour en 2019 avec l'organisation en Costa Verde de la première édition des rencontres professionnelles « Ciné Stelle » entre les distributeurs de films et les exploitants de salles de cinéma de l'île.

- TITRE IV : ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE

La convention reprend le volet concernant les actions en faveur de la collecte, de la

conservation, de la restauration et de la valorisation du patrimoine cinématographique sur lesquels le CNC apporte une aide à l'expertise et à l'évaluation.

Elle initie un volet concernant la numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique, une action autour de laquelle la Collectivité de Corse et le CNC pourraient être amenés à collaborer.

II) CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE 2021 DE LA CONVENTION TRIENNALE ET TRIPARTITE DE COOPERATION POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE 2020-2022 :

La convention d'application financière est basée sur les prévisions d'individualisation des fonds inscrits au budget primitif 2021 de la Collectivité de Corse. Elle matérialise les engagements prévisionnels des partenaires de la convention.

Ces engagements sur le fonds d'aides à la création et les actions soutenues conjointement par la Collectivité de Corse et le CNC sont les suivants :

ACTIONS	CNC	CdC	TOTAL
<i>Titre I - Article 4.1</i> Le déploiement de l'opération Talents en Court	5 000 €	15 000 €	20 000 €
<i>Titre I - Article 4.2</i> Le soutien sélectif à l'écriture et au développement	0 €	280 000 €	280 000 €
<i>Titre I - Article 4.3</i> Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence	4 000 €	8 000 €	12 000 €
<i>Titre I - Article 6</i> Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée	150 000 €	300 000 €	450 000 €
<i>Titre I - Article 7</i> Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée	216 667 €	433 333 €	650 000 €
<i>Titre I - Article 8</i> Aide à la production d'œuvres audiovisuelles	603 333 €	1 206 667 €	1 810 000 €

<i>Titre I - Article 9</i> Soutien à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales	100 000 €	680 000 €	780 000 €
<i>Titre II - Article 13</i> Actions de diffusion culturelle a) <i>Soutiens à la diffusion des œuvres soutenues</i>	12 500 €	12 500 €	25 000 €
<i>Titre II - Article 14</i> Dispositifs d'éducation à l'image dans le temps scolaire 14.1 Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » 14.2 Le dispositif « Collège au cinéma » 14.3 Le dispositif « Ecole et cinéma »	9 000 € 2 000 € 2 000 €	11 000 € 28 000 € 48 000 €	20 000 € 30 000 € 50 000 €
TOTAUX	1 104 500 €	3 022 500 €	4 127 000 €

* Montant des aides sélectives du CNC attribuées aux salles de cinéma de la Collectivité de Corse : diffusion art & essai 2020.

La globalité des engagements respectifs prévisionnels pour l'année 2021, dans le cadre des actions cofinancées par le CNC et la Collectivité de Corse (excepté les aides à l'écriture et au développement) qui figurent sur le tableau ci-dessus, s'élève à **4 127 000 €** avec une répartition **73,24 % CdC** (3 022 500 €), **26,76 % CNC** (1 104 500 €) équivalente à l'année précédente.

Le montant total de l'abondement du CNC au fonds d'aides à la création pour 2021, sous réserve de la fiabilité des prévisions, s'élève à 970 000 € sur un total de 3 190 000 €. Ce montant est équivalent à celui des années 2019 et 2020. On peut ajouter à ce montant l'aide à la résidence d'écriture comptabilisée dans les nouveaux engagements.

Le montant de la participation du CNC aux autres axes de la convention s'élève pour l'année 2021 à **134 500 €**, un montant identique à 2019 et 2020. Ce montant inclut la participation du CNC aux opérations d'éducation à l'image pour 2021 d'un montant de **13 000 €**, toujours stationnaire du fait du faible niveau de fréquentation du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».

La convention d'application financière (cf. annexe 1 de la délibération) mentionne également à titre indicatif le montant consacré aux actions économiques de développement de la filière (cf. article 11.2 de la convention de coopération). La somme indiquée représente le montant prévisionnel des aides susceptibles d'être octroyées par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) dans le cadre de ses actions en faveur des entreprises de la filière.

Le montant total de la politique cinématographique et audiovisuelle menée par la Collectivité de Corse en 2021 autour des axes de la convention de

coopération pour le cinéma et l'image animée comprenant les actions co-financées par le CNC et la CdC, ainsi que les actions uniquement financées par la CdC, s'élève à 6 446 176 € (cf. convention d'application financière en annexe de la délibération).

Le bilan 2020 de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2020-2022 figure en annexe 2 de ce rapport.

Il vous est donc proposé :

- D'approuver le projet de convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2021 de la convention triennale et tripartite 2020-2022 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée et la Collectivité de Corse, tel qu'il figure en annexe 1 à la délibération.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2021 de la convention triennale et tripartite 2020-2022 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée, et la Collectivité de Corse, et à conduire toutes procédures afférentes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2021
DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION
POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE**

2020-2022

ENTRE

L'ÉTAT

**(Ministère de la culture et de la communication
- Préfecture de Corse -
- Direction régionale des affaires culturelles
de Corse)**

**LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA
ET DE L'IMAGE ANIMÉE**

ET

LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Vu le Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) (UE) n° 651/2014 de la Commission européenne déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles

107 et 108 du traité du 17 juin 2014, publié au Journal officiel de l'Union européenne le 26 juin 2014, et prolongé par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 modifiant le règlement (UE) n° 1407/2013 en ce qui concerne sa prolongation et modifiant le règlement (UE) no 651/2014 en ce qui concerne sa prolongation et les adaptations à y apporter publié au journal officiel le 7 juillet 2020,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 1111-4, L. 1511-2 et L. 4424-27 ;
- Vu le Code du cinéma et de l'image animée, et notamment ses articles L. 111-2 (2°), R. 112-5 et R. 112-23,
- Vu le Règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée, notamment son article 113-2,
- Vu la délibération n° 2010/CA/03 du 30 novembre 2010 du Conseil d'administration du Centre national du cinéma et de l'image animée relative aux conditions générales d'autorisation et de passation des contrats, conventions, accords-cadres et marchés,
- Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination du président du Centre national du cinéma et de l'image animée-M. Boutonnat (Dominique),
- Vu la décision du 1^{er} août 2019 du Président du Centre national du cinéma et de l'image animée portant délégation de signature,
- Vu le budget du Centre national du cinéma et de l'image animée pour 2021,
- Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- Vu la loi n° 2021-060 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,
- Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- Vu le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,
- Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 28,
- Vu la délibération n° 15/284 AC de l'Assemblée de Corse du 29 octobre 2015 portant approbation des règlements modifiés du fonds d'aides à la création de la Collectivité Territoriale de Corse et du placement sous RGEC du fonds d'aides à la création,
- Vu la délibération n° 17/136 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel et autorisant le Président du Conseil Exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres,

- Vu la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse,
- Vu la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- Vu la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- Vu la délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 adoptant le règlement des aides pour la culture de la Collectivité de Corse,
- Vu la délibération n° 21/ AC de l'Assemblée de Corse du octobre 2021 portant approbation de la convention d'application financière 2021 de la Convention de coopération 2020-2022 pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse et autorisant son Président à signer la présente convention,
- Vu la délibération n° 20/173 CP de la Commission Permanente du 25 novembre 2020 portant approbation de la Convention de coopération 2020-2022 pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse,
- Vu la délibération n° 21/064 CP de la Commission Permanente du 28 avril 2021 portant adoption des mesures exceptionnelles en faveur du soutien au secteur associatif de Corse impacté par la crise Covid-19 et portant abrogation des dispositifs adoptés antérieurement,

ENTRE

L'État, représenté par le Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud, M. Pascal LELARGE, ci-après désigné « l'État »,

Le Centre national du cinéma et de l'image animée, représenté par son Président, M. Dominique BOUTONNAT, ci-après désigné « le CNC »,

ET

La Collectivité de Corse, représentée par le Président du Conseil exécutif de Corse, M. Gilles SIMEONI, ci-après désignée « la Collectivité de Corse »,

En application de la convention de coopération cinématographique et audiovisuelle pour la période 2020-2022, signée entre l'Etat, le Centre national du cinéma et de l'image animée et la Collectivité de Corse en date du 11 février 2021 et notamment de son article 23 relatif aux dispositions financières, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS DES PARTENAIRES

L'engagement prévisionnel global de chacun des partenaires de la convention à la mise en œuvre des axes contractuels pour l'année 2021 s'établit comme suit :

Collectivité de Corse

5 341 676 €

CNC

1 104 500 €

En tout état de cause, l'engagement définitif global du CNC ne peut excéder le montant indiqué ci-dessus.

L'engagement prévisionnel des partenaires est réalisé sous forme de subvention.

ARTICLE 2 - TABLEAU FINANCIER RÉCAPITULATIF 2021

Le présent tableau détaille l'engagement prévisionnel de chacun des partenaires propre à chaque action engagée. Ces engagements sont réalisés sous forme de subvention excepté pour l'accueil de tournage intégré à la Collectivité de Corse et les opérations d'éducation à l'image (Titre II) dont les montants sont attribués aux opérateurs retenus sous la forme de marché public.

ACTIONS	CNC	CdC	TOTAL
<i>Titre I - Article 4.1</i> Le déploiement de l'opération Talents en Court	5 000 €	15 000 €	20 000 €
<i>Titre I - Article 4.2</i> Le soutien sélectif à l'écriture et au développement	0 €	280 000 €	280 000 €
<i>Titre I - Article 4.3</i> Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence	4 000 €	8 000 €	12 000 €
<i>Titre I - Article 5</i> Aide au développement de projets d'œuvres immersives et/ou interactives	0 €	0 €	0 €
<i>Titre I - Article 6</i> Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée	150 000 €	300 000 €	450 000 €
<i>Titre I - Article 7</i> Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée	216 667 €	433 333 €	650 000 €
<i>Titre I - Article 8</i> Aide à la production d'œuvres audiovisuelles	603 333 €	1 206 667 €	1 810 000 €

<i>Titre I - Article 9</i> Soutien à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales	100 000 €	680 000 €	780 000 €
<i>Titre I - Article 11.1</i> Accueil des tournages et soutien à la Commission régionale du film	0 €	50 000 €	50 000 €
<i>Titre I - Article 11.2</i> Le soutien au développement de la filière	0 €	100 000 €	100 000 €
<i>Titre I - Article 12</i> Formation professionnelle relative aux métiers de la création, de la production et de l'accueil des tournages	0 €	65 000 €	65 000 €
<i>Titre II - Article 13</i> Actions de diffusion culturelle a) <i>Soutien aux festivals</i> b) <i>Soutiens à la diffusion des œuvres soutenues</i> c) <i>Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle relayées sur le territoire régional</i>	a) 0 € b) 12 500 € c) 0 €	a) 566 000 € b) 12 500 € c) 0 €	a) 566 000 € b) 25 000 € c) 0 €
<i>Titre II - Article 14</i> Dispositifs d'éducation à l'image dans le temps scolaire 14.1 Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » 14.2 Le dispositif « Collège au cinéma » 14.3 Le dispositif « Ecole et cinéma »	9 000 € 2 000 € 2 000 €	11 000 € 28 000 € 48 000 €	20 000 € 30 000 € 50 000 €
<i>Titre III - Article 16</i> Le soutien pour un parc dense, moderne et diversifié	<i>(Pour mémoire)*</i> 17 318 €*	1 418 176 €	1 418 176 €
<i>Titre III - Article 16.4</i> Le soutien aux réseaux de salles	0 €	20 000 €	20 000 €

<i>Titre IV - Article 19</i> Actions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine cinématographique	0 €	100 000 €	100 000 €
<i>Titre IV - Article 20</i> Plan de numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique	0 €	0 €	0 €
TOTAUX	1 104 500 €	5 341 676 €	6 446 176 €

* Montant des aides sélectives du CNC attribuées aux salles de cinéma de la Collectivité de Corse : diffusion art & essai 2020.

ARTICLE 3 - SUBVENTIONS DU CNC

Les subventions du CNC à la Collectivité de Corse, d'un montant prévisionnel global de 1 104 500 €, seront versées en deux fois à l'ordre de M. le Payeur de Corse sur le compte suivant : C2000000000, Code banque 30001, Code guichet 00109, Clé 78.

Le premier versement soit 558 750 € intervient à la signature de la présente convention sous réserve de la tenue effective d'un ou plusieurs comités de lecture.

Le solde intervient à la suite de la réception du bilan visé à l'article 22 de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée pour la période 2020-2022, des délibérations du Conseil exécutif de Corse, de l'attestation de la réalisation des projets aidés, des sommes mandatées par projet ou par œuvre.

Pour chaque action indiquée ci-dessous, le montant total versé par le CNC est proratisé en fonction du montant effectivement mandaté par la Collectivité de Corse, sans pouvoir cependant excéder l'engagement prévisionnel.

Ces subventions sont imputées comme suit :

- **TITRE I - SOUTIEN A LA CREATION ET A LA PRODUCTION**

- **Titre I - Article 4.1**

« Le déploiement de l'opération Talents en Court » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

5 000 € à la signature,

- **Titre I - Article 4.3**

« Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

4 000 € à la signature,

- **Titre I - Article 6**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

- 75 000 € à la signature,

- le solde au plus tard le 31 décembre 2024, après réception des documents visés au premier paragraphe du présent article et vérification que les œuvres aidées ont obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC.

- **Titre I - Article 7**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

- 108 334 € à la signature,
- le solde au plus tard le 31 décembre 2024, après réception des documents visés au premier paragraphe du présent article et vérification que les œuvres aidées ont obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC.

- **Titre I - Article 8**

« Aide à la production d'œuvres audiovisuelles » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

- 301 667 € à la signature,
- le solde au plus tard le 31 décembre 2024, après réception des documents visés au premier paragraphe du présent article et vérification que les œuvres aidées ont obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC.

Les sommes pouvant bénéficier du 1 € du CNC pour 2 € de la Collectivité de Corse affectées à une enveloppe spécifique peuvent, à condition d'une demande écrite de la collectivité avant le dernier comité de lecture du genre ainsi concerné et avec l'accord exprès du CNC, dans la limite de cinquante mille euros (50 000 €) bénéficier à une autre enveloppe.

- **Titre I - Article 9**

« Soutien à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

- 50 000 € à la signature,
- le solde au plus tard le 31 décembre 2024, après réception des documents visés au premier paragraphe du présent article et vérification que les œuvres aidées ont obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC.

- **Titre II - SOUTIEN A LA DIFFUSION CULTURELLE, A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET AU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS**

- **Titre II - Article 13 b)**

« Soutien à la diffusion des œuvres soutenues » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D2385 :

- 6 250 € à la signature,
- le solde à la réception d'un bilan annuel relevant notamment le nombre de films diffusés, le nombre de points de projection et leur répartition sur le territoire, le nombre de projections ayant fait l'objet d'une présentation par les réalisateurs (ou par un autre membre de l'équipe) ainsi que le coût définitif de l'action ainsi menée.

- **Titre II - Article 14.1**

« Lycéens et apprentis au cinéma » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D3145 :

- 4 500 € à la signature,
- le solde, sur la base d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier annuel remis au plus tard le 31 décembre 2024.

- **Titre II - Article 14.2**

« Collège au cinéma » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D3145 :

2 000 € à la signature,

- **Titre II - Article 14.3**

« Ecole et cinéma » sur le budget du CNC, compte 6165733, code d'intervention D3145 :

2 000 € à la signature,

L'ordonnateur de la dépense est le Président du CNC, et le comptable assignataire, l'Agent comptable du CNC.

ARTICLE 4 - SUBVENTIONS DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

Les subventions et montants des marchés publics de la Collectivité de Corse abondés par le CNC (à l'exception de l'aide à l'écriture et au développement) d'un montant global de 3 022 500 € seront versés de la manière suivante :

- **TITRE I - SOUTIEN A LA CREATION ET A LA PRODUCTION**

- **Titre I - Article 4.1**

« Le déploiement de l'opération Talents en Court » : ces aides seront directement versées à la structure en charge de l'opération comme suit :

- 1^{er} acompte de 50 % sur justificatif du commencement de l'opération ;
- Solde : au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des pièces justificatives.

- **Titre I - Article 4.2**

« Aide à l'écriture et au développement : ces aides seront directement versées aux auteurs (aide à l'écriture), aux sociétés de production porteuses des projets (aide au développement) comme suit :

- 1^{er} acompte de 50 % à la signature sur appel de fonds (écriture), et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet (développement)
- Solde au prorata des dépenses réalisées à la fin des travaux et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

- **Titre I - Article 4.3**

« Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence » : ces aides seront directement versées aux auteurs comme suit :

- 100 % à la signature de la convention sur appel de fonds et présentation du devis de l'organisme organisant la résidence d'écriture et de l'attestation d'inscription.

- **Titre I - Article 6**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1^{er} acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2^{ème} acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;
- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

• **Titre I - Article 7**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1^{er} acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2^{ème} acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;
- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

• **Titre I - Article 8**

« Aide à la production d'œuvres audiovisuelles » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1^{er} acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2^{ème} acompte de 40 % sur présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;
- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

• **Titre I - Article 9**

« Soutien à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales : ces aides seront directement versées aux télévisions locales comme suit :

- 1^{er} acompte 50 % à la notification de l'avenant ou de la convention ;
- Solde à la suite du comité de suivi de l'exercice.

• **Titre II - SOUTIEN A LA DIFFUSION CULTURELLE, A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET AU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS**

• **Titre II - Article 13 b)**

« Soutien à la diffusion des œuvres soutenues » : ces aides seront directement versées à la structure en charge de l'opération comme suit :

- 1^{er} acompte de 50 % sur justificatif du commencement de l'opération ;
- Solde : au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des pièces justificatives.

- **Titre II - Article 14.1**

« Lycéens et apprentis au cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

- **Titre II - Article 14.2**

« Collège au cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

- **Titre II - Article 14.3**

« Ecole et cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

ARTICLE 5 - CLAUSE DE REVERSEMENT

S'il apparaît que les engagements des contractants ne sont pas tenus en tout ou partie dans les mêmes délais, chaque partie peut demander le reversement du montant de sa contribution aux opérations qui ne sont pas réalisées.

ARTICLE 6 - DISPOSITION FINALE

La présente convention ne peut en aucun cas être opposée aux présents signataires par les personnes morales ou leurs représentants cités à la présente, celle-ci ne valant engagement qu'entre les signataires.

La présente convention est signée en six exemplaires originaux

A Aiacciu, le

Pour la Collectivité de Corse,
le Président du Conseil exécutif de Corse

Pour l'État,
le Préfet de Corse,
Préfet de la Corse-du-Sud

Gilles SIMEONI

Pascal LELARGE

Pour le Centre national
du cinéma et de l'image animée,
le Président

Pour le Centre national
du cinéma et de l'image animée,
le contrôleur général économique et
financier,

Dominique BOUTONNAT

Romuald GILET

BILAN 2020

CONVENTION 2020-2022
DE COOPERATION POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE

Entre l'Etat :

Ministère de la Culture et de la Communication

Préfecture de Corse

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse

Le Centre National du Cinéma et de l'Image animée

La Collectivité de Corse

TITRE I : SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION

BILAN FONDS D'AIDES 2020 :

4 sessions d'examen du comité technique ont été organisées dans l'année en **date des 6 mars 2020, 3 juillet 2020, 11 septembre 2020 et 27 novembre 2020.**

Ce comité technique a été renouvelé en partie en 2012, en 2015 et en 2016. Il est composé d'environ deux tiers de professionnels continentaux et d'un tiers de professionnels régionaux. Il a été à nouveau renouvelé partiellement en 2017 et va l'être à nouveau pour un tiers en 2021.

Les subventions liées aux projets retenus ont été individualisées à la suite de ces 4 réunions du comité technique par les arrêtés n° 20/1217 CE du 19 mai 2020 (1^{er} comité), n° 20/1498 CE du 29 septembre 2020 (2^{ème} comité), n° 20/1660 CE du 10 novembre 2020 (3^{ième} comité) et n°20/1865 CE du 15 décembre 2020 (4^{ième} comité).

Le montant des crédits effectivement utilisés s'est élevé à 3 469 000 € en 2020.

(3 176 492 € en 2019, 2 945 301 € en 2018, 2 641 928 € en 2017, 2 265 500 € en 2016, 2 382 093 € en 2015, 2 178 950 € en 2014, 2 298 750 € en 2013, 2 523 717 € en 2012, 2 001 125 € en 2011, 2 044 680 € en 2010, 2 560 000 € en 2009, 2 139 800 € en 2008, 2 180 120 € en 2007, 1 652 080 € en 2006, 1 633 100 € en 2005) sur autant d'autorisations de programme.

En incluant les 6 aides à la première œuvre du D.U. CREATACC de l'Université de Corse, produit par le Groupe de recherche et d'essais cinématographiques (GREC), le montant total pour 2020 s'élève à **3 597 000 €.**

Ces crédits ont concerné **124 projets (+ les 6 du D.U. CREATACC)** (103 en 2019, 92 en 2018, 92 en 2017, 73 en 2016, 81 en 2015, 74 en 2014, 74 en 2013, 107 en 2012, 78 en 2011, 71 en 2010, 96 en 2009, 77 en 2008, 85 en 2007, 74 en 2006, 88 en 2005) **sur 222 présentés (taux de sélectivité d'environ 55,85 %).**

Dans ce cadre ont été répartis :

- **372 000 €** (263 000 € en 2019, 256 000 € en 2018, 251 940 € en 2017, 189 500 € en 2016, 172 000 € en 2015, 286 700 € en 2014, 187 000 € en 2013, 346 325 € en 2012, 312 700 € en 2011, 197 500 € en 2010, 264 500 en 2009, 199 100 en 2008, 240 150 en 2007, 185 580 euros en 2006, 166 100 euros en 2005) au titre des **aides à l'écriture et au développement auxquelles s'ajoutent 7 500 € pour une aide à la résidence d'écriture attribuée à Florent AGOSTINI, individualisée lors du 3^{ème} Comité Technique 2020.**

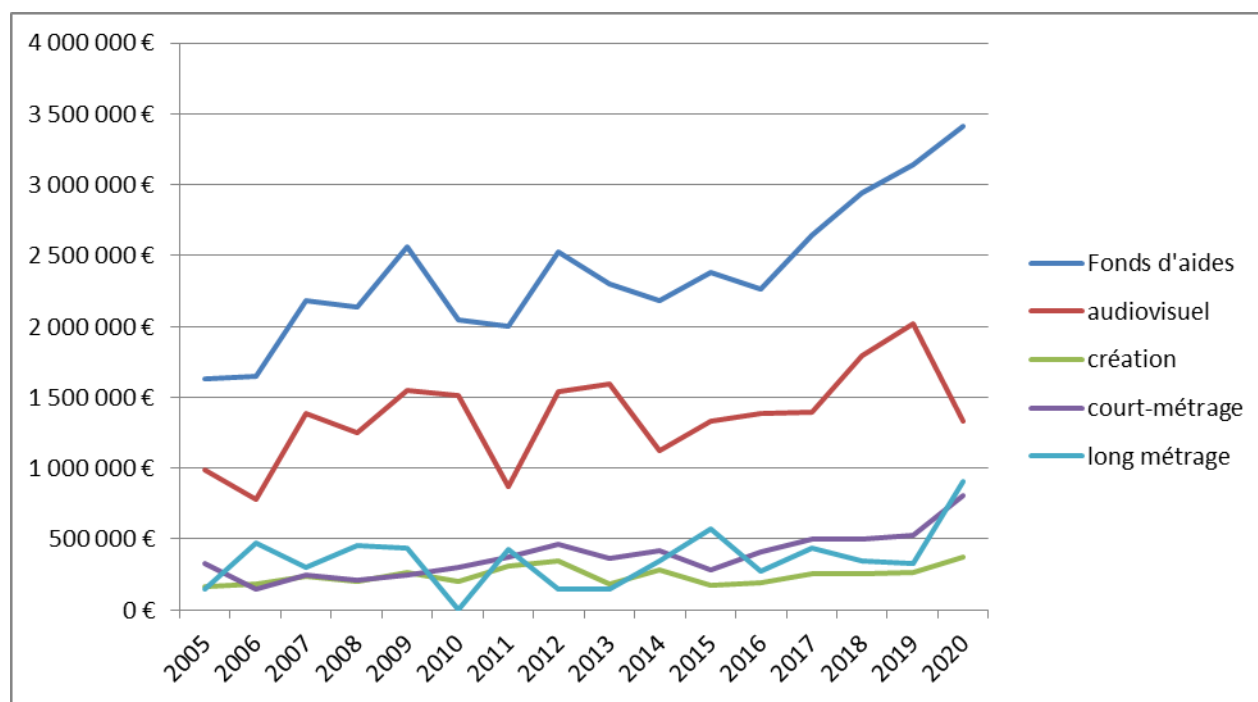
- **806 000 €** (527 000 € en 2019, 499 000 € en 2018, 500 750 € en 2017, 410 000 € en 2016, 280 000 € en 2015, 415 000 € en 2014, 365 000 € en 2013, 465 500 € en 2012, 375 000 € en 2011, 301 500 € en 2010, 245 000 € en 2009, 209 500 € en 2008, 250 000 € en 2007, 144 500 € en 2006, 330 000 € en 2005) au titre de l'**aide au court-métrage,**

- **1 329 000 €** (2 020 000 € en 2019, 1 795 000 € en 2018, 1 398 738 € en 2017, 1 390 000 € en 2016, 1 336 000 € en 2015, 1 120 500 € en 2014, 1 591 750 € en 2013, 1 542 550 € en 2012, 874 765 € en 2011, 1 513 230 € en 2010, 1 552 500 € en 2009, 1 254 200 € en 2008, 1 386 000 € en 2007, 783 000 € en 2006 et 987 000 € en 2005) au titre de l'**aide aux projets audiovisuels,**

- **910 000 €** (330 000 € en 2019, 350 000 € en 2018, 432 000 € en 2017, 270 000 € en 2016, 573 643 € en 2015, 350 000 € en 2014, 150 000 € en 2013, 150 000 € en 2012, 430 000 € en 2011, 0 € en 2010, 440 000 € en 2009, 450 000 € en 2008, 300 000 € en 2007, 475 000 € en 2006, et 150 000 € en 2005) au titre de l'**aide au long métrage,**

- **16 500 €** au titre de l'aide à la diffusion.
- **35 500 €** au titre de l'aide à la musique.

A cela on peut rajouter **128 000 €** au titre de l'aide aux projets des 6 films des étudiants du D.U. CREATACC de l'Université de Corse produits par le Groupe de recherche et d'essais cinématographiques (GREC)



EVOLUTION REGLEMENTAIRE

Le règlement du fonds d'aides à la création audiovisuelle et cinématographique de la CdC (Collectivité de Corse) a été placé sous RGEC (Règlement général d'exemption par catégorie) en 2015. Ce règlement reprenait les règles pour le cinéma et l'audiovisuel édictées par la nouvelle Communication cinéma. Ce règlement 2015 entérinait notamment l'augmentation du plafond de certaines aides afin de favoriser l'attractivité du territoire et s'ouvrait à la catégorie du long métrage documentaire.

Une actualisation de ce règlement de la CdC a été votée en 2017, puis en 2018 faisant l'objet d'une modification du placement sous RGEC dans le cadre de la nouvelle Collectivité de Corse pour prendre en compte les avancées réglementaires récentes du CNC. Ces changements portent notamment sur la prise en compte des œuvres linéaires destinées au SMAD, la modification des taux d'intervention publique en faveur des projets difficiles et l'ouverture au développement de projets destinés aux nouveaux médias et aux nouveaux modes de diffusion. Cette hausse des taux d'intervention publique sur les œuvres difficiles devrait favoriser la production d'œuvres en langue corse difficile à financer hors de ce contexte.

En 2019 une nouvelle actualisation de ce règlement a été faite avec un relèvement du plafond du long métrage à hauteur de 300 000 euros et l'introduction d'un bonus de tournage écoresponsable d'un montant de 15 % de la subvention dans le cadre du dispositif « Eco Migliorenza ». En 2021, une nouvelle évolution du règlement est prévue concernant le rehaussement du plafond de l'aide à la série documentaire, notamment pour celles utilisant les archives et la baisse de la durée minimum par épisode qui s'établira dorénavant à 3.5 minutes.

ARTICLE 4.1 - LE DEPLOIEMENT DE L'OPERATION « TALENTS EN COURT »

Les sessions « TALENTS EN COURT » portée par l'association DIFFUSION KVA ont concerné cette année 10 réalisateurs insulaires et 2 réalisateurs de Méditerranée. Elle s'est déployée en 2020 selon le programme suivant :

LES TALENTS EN COURTS SUR LE TERRITOIRE CORSE/ PARIS ET EN MEDITERRANEE 2020 >> TEC IN CORSICA/MEDITERRANU					
Activités cinématographiques - Dispositifs - Rencontres professionnelles					
TYPE D'ACTION	DATES	INTERVENANTS PROFESSIONNELS PRESENTS	TALENTS	ACTIONS	En partenariat Lieu / Commune
TEC in Corsica > LE PITCH	21-août	Jean-François VINCENTI (CdC) Hélène VAYSSEIRES (Arte) Andrée GOUTH-GRIMALDI (CdC) Nathalie GRESSE (Corsica Pôle Tournage)	<u>Délia Sepulcre NATIVI (Corse)</u> Projet : ADDICTION <u>Hugo CLAPETTE (Corse)</u> Projet : PIERRE FANTÔME <u>Noémie FRANCOIS (Corse)</u> Projet : TERRE ROUGE <u>Alexandre OPPECINI (Corse)</u> Projet : ARABACCIU <u>Julie PERREARD (Corse)</u> Projet : OUI <u>Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse)</u> Projet : IN FESTA <u>Florent AGOSTINI (Corse)</u> Projet : TONDERA <u>Carla PAOLI (Corse)</u> Projet : PHARE <u>GhJulia PIERRINI (Corse)</u> Projet : ON DISAIT QUE.. <u>Pasquale BORODINE (Corse)</u> Projet : SHIOPPETTO, STILETTO O STRADA	Pitchs des projets devant des professionnels EN MATINEE Les Rencontres de Calenzana	CALENZANA Salle Le préau Sous la mairie de la Mairie
TEC in Corsica > DE L'ECRIT A L'ECRAN PARTAGE D'EXPERIENCE	16-juil	Valécien BONNOT GALLUCCI (Réalisateur) Stéphane REGOLI (Producteur) Loïc GAILLARD (Réalisateur) Cédric APPIETTO (Comédien) Jonathan HAZAN (Producteur) Aurélien CHESNE (FTVS Pole court-métrage)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse)	De l'écrit à l'écran Partage d'expérience courts-métrages INVITATION AU VOYAGE LA VEUVE SAVERINI 14e édition des Nuits MED	PORTO VECCHIO Cinémathèque de Corse
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE	17-juil	Dominique DEGLIESPOSTI (Réalisateur - Photographe)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience Long-métrage BRUSGIATURE (BRÛLURES)	PORTO VECCHIO Cinémathèque de Corse
TEC in Corsica > DE L'ECRIT A L'ECRAN	18-juil	Frédéric FARRUCCI (réalisateur) Christian RUSPINI (Comédien)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partage d'expérience Courts et Long-métrage FOCUS COURTS - LA NUIT VENUE	PORTO VECCHIO Cinémathèque de Corse
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE	24-juil	Isabelle GIBBAL-HARDY (Cinéma LE GRAND ACTION) Claudine CORNILLAT (Cinéma MAX LINDER PANORAMA)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partage d'expérience EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE	PORTICCIO Restaurant le Club
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	25-juil	Jules ZINGG (Réalisateur)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience De l'écrit à l'écran court-métrage HIGH DATING	PORTICCIO Hotel de PORTICCIO

TYPE D'ACTION	DATES	INTERVENANTS PROFESSIONNELS PRESENTS	TALENTS	ACTIONS	En partenariat Lieu / Commune
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	25-juil	Delphine LEONI (Réalisatrice)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience De l'écrit à l'écran court-métrage LA NUIT VENUE	PORTICCIO Restaurant La paillote
TEC in Mediterraniu > PARTAGE D'EXPERIENCE	26-juil	JA BERTOZZI (Réalisateur - Photographe)	Délia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Alexandre OPPECINI (Corse) Julie PERREARD (Corse) Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience Documentaire PAROLE DEVOILEE	PORTICCIO Hotel de PORTICCIO
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	04-août	JP RICCI (Comédien) JM ANTONINI (Réalisateur)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience Comédien De l'écrit à l'écran court-métrage AIO ZITELLI	ÎLE ROUSSE HOTEL LA PIETRA
TEC in Corsica è Mediterraniu > PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	06-août	Rinatu FRASSATTI (Réalisateur) Giorgia SINICORNI (Comédienne) Luca CABRIOLU (Producteur) Alix FERRARIS (Dir de prod Béatrice)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partaged 'expérience Comédien De l'écrit à l'écran court-métrage BEATRICE	ITALIE MoliseCinéma Zoom
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE CARTE BLANCHE ARTE COACHING	20-août	Hélène VAYSSIERES (Responsable courts et moyen-métrages ARTE)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partage d 'expérience Coaching avec les Talents	CALENZANA Salle le préau RMCC
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	23-sept	Aurèle Chesné (Libre court FTVS) Loïc Gaillard (réalisateur) Jonathan Hazan (Producteur les films du cygne) Nathalie Giraud (réalisatrice) Léonard Accorsi (réalisateur) Arnaud Brutin (producteur Artisan du film)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse)	Partage d 'expérience De l'écrit à l'écran LA VEUVE SAVERINI GASOIL LES SAISONS SAUVAGES	PARIS CNC
TEC in Corsica è Mediterraniu> PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	Du 3 au 10 octobre	Jean-Pierre Améris (réalisateur) Alexis Manenti (comédien réalisateur) Nora Hamdi (réalisatrice) De Gaulle Eid (réalisateur) Dominique Maestrati (réalisateur) Thierry Lorenzi (réalisateur) Laurent Simonpoli (FR3 Corse ViaStella) Océance court-mallaroni (réalisatrice)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse) Hosni BEN AMOR (Tunisie) Azza BAAZIZ (Tunisie)	Partage d 'expérience De l'écrit à l'écran LONG-METRAGE COURT-METRAGE DOCUMENTAIRE	BASTIA ARTE MARE
TEC in Corsica è Mediterraniu> PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	28-oct	Guatier Rejou (Ftvs) Alexis Manenti (comédien réalisateur) Francescu Artily (réalisateur)	Delia Sepulcre NATIVI (Corse) Hugo CLAPETTE (Corse) Noémie FRANCOIS (Corse) Julie PERREARD (Corse) Florent AGOSTINI (Corse) Carla PAOLI (Corse) GhJulia PIERRINI (Corse) Pasquale BORODINE (Corse)	Partage d 'expérience De l'écrit à l'écran POUR QUE RIEN NE CHANGE	PARIS CNC
TEC in Corsica è Mediterraniu> PARTAGE D'EXPERIENCE DE L'ECRIT A L'ECRAN	25-déc	Rinatu FRASSATTI (Réalisateur) Giorgia SINICORNI (Comédienne) Luca CABRIOLU (Producteur) Alix FERRARIS (Dir de prod Béatrice)	Etudiants et autodidates tunisiens	Partaged 'expérience Comédien De l'écrit à l'écran court-métrage BEATRICE	TUNISIE La Marsa VUES SUR LES ARTS

Plusieurs projets TEC des années précédentes ont été réalisés ou sont en préparation :

NOM - PRENOM	SITUATION GEOGRAPHIQUE	TITRE DU PROJET
BONNOT-GALLUCCI Valécien	En préparation	"Colporteurs "
AGOSTINI Florent	En préparation	"Forum"
SEPULCRE-NATINI Delia	En préparation	"En toi"
MOLLET Tara	CM finalisé	"La nuit après "
D'OLCE Isabelle	CM finalisé	"Au commencement"
OPECCINI Alexandre	CM finalisé	"Sur tes traces "
PERREARD Julie	CM finalisé	"Sur la terre nue "
REGOLI Stephan	CM finalisé	"Figlioli di paisani"

Concernant l'année 2020 les projets d'Alexandre OPPECINI (« Arabacciu » - préachat ARTE) et d'Hélène GUIDICELLI (« In Festa ») sont en production.

Les projets de Florent AGOSTINI (« Tundera ») et Carla PAOLI (« Phare ») ont bénéficié d'un accompagnement de la Collectivité de Corse dans le cadre de l'aide à la résidence d'écriture pour « Tundera » et à l'écriture pour « Phare ».

Autres manifestations portées par KVA en lien avec TEC IN CORSICA : Résidence d'écriture « MED IN SCENARIO » avec FRANCE Télévisions (Furiani) du 3 au 10 octobre à Biguglia.

47 % des films sélectionnés à cette résidence d'écriture ont été réalisés.

TEC / Résidence d'écriture "MED IN SCENARIO" avec FRANCE Télévisions							
N°	ANNEE	PRENOM	NOM	LOCALISATION	TITRE DU PROJET	REALISE	N°
1	2011	Alexandre	OPPECINI	Corse	SHOOT'EM UP / SUR TES TRACES	OUI	1
2	2011	Sofia	JAMAL ALAOUI	Maroc	AMINE		
3	2011	Robin	DIMET	Île de France	INVERTEBRES		
4	2011	Julien	MEYNET	Corse	ANTOINE M		
5	2011	Lydia	CASTELLANO	Espagne	LOS DOMINOS	OUI	1
6	2011	Jean-Luc	DELMON CASANOVA	Corse	HYDROCARBURES		
7	2011	Kevin	LAMETA	Corse	L'ETRANGER		
8	2011	Michel	FARGEAU	Paca	ABYSSES		
9	2013	Yan	PIERRE	Corse / IDF	LE GRAND SOIR	OUI	1
10	2013	Coco	ORSONI	Corse	L'HERITAGE / MANCU MORTA	OUI	1
11	2013	Lera Vincent	DEROUS RIBEROT	France	LES MURS	OUI	1
12	2013	Florent	BÔLE	Corse	LES AVENTURES ORDINAIRES DE LA FEMME INVISIBLE		
13	2013	Mathieu	GENEST	France	LA LIGNE BLANCHE		
14	2013	Mailys Sofia	VOLPI AMAL-ALAOUI	France/Maroc	LA-BAS	OUI	1
15	2013	Mohamed	ADEEB	France	CONTRÔLE		
16	2013	Charlène Laetitia	FAVIER MARTINUCCI	France	FACE A L'ABSENTE / OMESSA	OUI	1
17	2013	Sabrina Alice	KARINE VAIL	France	EL BABONE		

	ANNEE	PRENOM	NOM	LOCALISATION	TITRE DU PROJET	REALISE	N°	
18	2014	Laetitia	MARTINUCCI	France	BLEU-GRIS	OUI	1	
19	2014	Florent	BÔLE	Corse	PROMESSE			
20	2014	Julien	FARRUGIA	France	TENEBRE			
21	2014	Amine	SABIR	Maroc	FIN DE TOURNAGE			
22	2014	Charlène	FAVIER	France	CHEMIN DE CROIX			
23	2014	Enrika	PANERO	Italie France	LE TEMPS DES INSOUIMIS			
24	2014	Michel	FARGEAU	France	SEULS A BORD			
25	2015	Julie	PERREARD	Corse	SELENE / SUR LA TERRE NUE	OUI	1	
26	2015	Marwan	KHNEISSER	Liban	LES SERVITEURS	OUI	1	
27	2015	Benoit	BOUTHORS	IDF	HORACE / DI QUA DAI MONTI	OUI	1	
28	2015	Cécile	CHAIGNOT	IDF	MERHET VA A L'EST	2021	1	
29	2015	Colline	GARRE	IDF	LES PIQÛRES			
30	2016	Céline	GAILLEURS	Paca	DRAMONASC	OUI	1	
31	2016	Youssef	CHABI	Tunisie	LES OCCUPANTS			
32	2016	Julien	MEYNET	Corse	LE PUISSANT ROYAUME	OUI	1	
33	2016	Marie Léa	REGALES	Corse/France	LA VIE SUR MARS	OUI	1	
34	2016	Marie	VERSTAEVEL	Corse/France	LE CHANT NUPTIALE			
35	2017	Marc	GURUNG	IDF	LA SYMPHONIE DES MARTEAUX	OUI	1	
36	2017	Delphine	LEONI	Corse	LA NUIT EST LA	OUI	1	
37	2017	Maxime	HERMET	IDF	UN BEL ÉTÉ			
38	2017	Paul	GARCIA	IDF	LE DERNIER FUGUEUR /FUGUEUR	OUI	1	
39	2017	Anne	CISSE	IDF	SOUM LE ROUGE			
40	2018	Francescu	ARTILY	Corse	LE VENT M'A PRIS /POUR QUE RIEN NE CHANGE	OUI	1	
41	2018	France	GAYRAUD	France	JARDIN MAGIQUE			
42	2018	Marie	FAGES	Portugal	L'ENVOL			
43	2018	Jérémy	SAWICKI	France	LES ROCHERS			
44	2018	Eve-Chems	DE BROWER	France	SOUS L'ECORCE	OUI	1	
45	2019	Evegenia	ALEXANDROVA	Russie	LE TELESCOPE D'EINSTEIN	OUI	1	
46	2019	Mathlide	POY	IDF	CAILLOU			
47	2019	Pierre	LE GALL	IDF	KEPI PAR LA FOUDRE			
48	2019	Tara	MOLLET	Corse	FORÊT / QUAND TU ETAIS SAUVAGE	OUI	1	
49	2019	Silvia	STADEROLI	IDF Italie	GAMINES	2021	1	
50	2020	Stephan	REGOLI	Corse	INCH ALLAH KHAIR	2021	1	
51	2020	Azza	BAZIZ	Tunisie	ORANGES D'ÉTÉ	2021	1	
52	2020	Alexandre	LANCA	IDF / Portugal	TROIS SILHOUETTES	2021	1	
53	2020	Romain	GAUTIER	IDF	LE SILLON			
54	2020	Chloé	DUVAL	France/Corse	HIERARCHIE DES VAGUES			
55	2020	Ahmed	AYED	Tunisie	BOUBCHIR			
						47,27%	TOTAL	26

La subvention de 20 000 € a été versée dans le cadre de la convention annuelle de soutien à l'association DIFFUSION KVA qui détaille un budget de 20 000 € TTC dédié à l'opération sur un coût total du programme d'activités de cette association dédiée à la promotion du court métrage de 133 490 € TTC soutenue en 2020 à hauteur de 80 000 € par la Collectivité de Corse. Le coût définitif de l'opération pour 2020 s'élève à 41 098 €.

CODE	DEPENSES	MONTANT
------	----------	---------

6040001	PRESTATIONS DE SERVICES TEC IN CORSICA	8 860 €
60640001	BUREAUTIQUE TEC IN CORSICA	1 986 €
6230001	PUBLICITE TEC IN CORSICA	3 245 €
62510001	HOTEL TEC IN CORSICA	10 751 €
62510002	VOL TEC IN CORSICA	2 253 €
62510003	DPLCT TEC IN CORSICA	2 453 €
62573001	REPAS TEC IN CORSICA	5 720 €
	SALAIRE - CHARGES SOCIALES PDF JOINT	5 830 €
	TOTAL	41 098 €

Budget prévu	20 000 €	Budget réalisé	41 098 €
CdC	15 000 €	CdC	36 098 €
CNC	5 000 €	CNC	5 000 €

ARTICLE 4.2 - LE SOUTIEN SELECTIF A L'ECRITURE ET AU DEVELOPPEMENT

En réaction à la crise, il a été décidé en 2020 de mettre l'accent sur les aides à la création et aux courts-métrages. De ce fait, le montant attribué aux aides à la création a progressé cette année de plus de 40% avec un total de **372 000 €** (263 000 € en 2019, 256 000 € en 2018, 251 940 en 2017, 195 500 € en 2016, 172 000 € en 2015, 207 700 € en 2014, 187 000 € en 2013, 301 325 € en 2012, 276 000 € en 2011) pour un nombre de projets aidés, également en forte hausse, de **48 projets aidés** (+ 1 aide à la résidence d'écriture) (37 en 2019, 33 en 2018, 38 en 2017, 27 en 2016, 29 en 2015, 27 en 2014, 27 en 2013, 45 en 2012, 39 en 2011) **sur 91 (82 en 2019 74 en 2018, 78 en 2017) demandes.**

Ces aides (autour de projets détaillés aux articles 6, 7 et 8 pour une meilleure vue d'ensemble des corpus d'œuvres aidées) ont concerné **21 documentaires, 13 longs métrages de fiction, 1 long métrage documentaire, 8 courts métrages** (+ 1 aide à la résidence d'écriture) **et 5 séries de fiction.**

Budget prévu	280 000 €	Budget réalisé	372 000 €
CdC	280 000 €	CdC	372 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

ARTICLE 4.3 - SOUTENIR L'AUTEUR PAR L'OCTROI D'UNE BOURSE DE RESIDENCE

Un projet a été aidé dans le cadre des bourses de résidence d'écriture. Cette aide a été validée lors du 3^{ème} comité technique 2020. Cette bourse concerne le court métrage de Florent AGOSTINI intitulé « TUNDERA ». La résidence a eu lieu dans le cadre de l'atelier résidentiel de formation professionnelle du GREC « Perfectionnement de l'écriture - Film court » du mercredi 4 au mercredi 25 novembre 2020 en distanciel et du vendredi 12 mars au mardi 16 mars 2021 à la Cinémathèque de Corse à Portivechju en présentiel.

Budget prévu	12 000 €	Budget réalisé	7 500 €
CdC	8 000 €	CdC	5 000 €
CNC	4 000 €	CNC	2 500 €

ARTICLE 6 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES DE COURTE DUREE

L'atelier d'écriture mis en place avec le Groupe de Recherche et d'Essais Cinématographiques (GREC), en vue de finaliser des scénarios de courts métrages provenant de réalisateurs insulaires mais aussi des DOM-TOM, et d'autres régions de France, continue d'être plébiscité par les participants corses même si cette année il s'est déroulé en partie en distanciel. Ces participants sont choisis au sein de candidatures spontanées, de projets d'étudiants par l'équipe pédagogique du département « cinéma » de l'I.U.T. de Corse et de projets ayant été jugés intéressants mais inaboutis du fonds d'aides. L'atelier se déroule actuellement à Portivechju en partenariat avec la Cinémathèque de Corse.

Comme pour les années antérieures, des conventions entre le GREC, et la CDC ont été passées pour le financement des films réalisés au cours du cursus par les élèves du D.U. option « écriture et réalisation » de l'I.U.T. de Corse baptisé CREATACC (Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse). Les films issus de cette formation sont souvent sélectionnés en festivals, comme « Le voyage dans la boîte » d'Amine SABIR ou « Chiens » de Caroline POGGI dont le premier court métrage « Tant qu'ils nous restent des fusils à pompe » a reçu l'Ours d'Or au festival de Berlin. Caroline POGGI a sorti en 2018 son premier long métrage intitulé « Jessica for Ever » sélectionné aux festivals de Toronto et de Berlin. « Disciplinaires » d'Antoine BARGAIN a été sélectionné et primé au Festival de Clermont Ferrand, au Festival Traces de Vie en 2020 et au festival du film de l'Ouest, « La Isola » de Chloé DUVAL a été sélectionnée en 2019 au Festival Européen du Film court de Brest et au festival Les Sens de l'Art, « Coleum » (documentaire d'auteur) de Coralie SEIGNARD a été sélectionné au festival Premier Regards et primé au German International Ethnographic Film Festival et au festival « Filmer le travail » en 2020...

En synergie avec la section cinéma de l'IUT de Corse, sont organisés depuis 14 années « les Nuits MED » et depuis 10 ans MED IN SCENARIO afin notamment de sensibiliser les étudiants de l'Université aux problématiques et aux enjeux artistiques et financiers du court-métrage et donner un ancrage méditerranéen et une visibilité à la production corse.

De nombreux professionnels sont présents au gré des années : (CNC, Agence du court-métrage, chaînes (ARTE, France Télévision qui dote le prix MED IN SCENARIO d'un préachat, Unifrance, représentants de festivals du continent dans le cadre de cartes blanches). Ce festival déploie sa programmation sur 4 lieux différents, Furiani, Corti, Aiacciu, Paris.

En 2020 la compétition court-métrage méditerranéen du festival s'est tenue du 24 au 26 juillet à l'Ellipse à Aiacciu, le focus méditerranéen et les rencontres professionnelles du 3 au 10 octobre en parallèle du Festival ARTE MARE. L'association KVA DIFFUSION organisatrice de ce festival a également mis en place l'opération « Talents en court » qui favorise l'émergence de réalisateurs et de projets sur le territoire.

Un autre festival de court métrage, baptisé « Des Courts en Fête », a également vu le jour. Sa spécificité est de se dérouler simultanément sur plusieurs villes du territoire ainsi qu'un festival du film très court « I Tra Corti ».

Toutes ces actions d'accompagnement et de formation au court métrage portent leurs fruits et une nouvelle génération de réalisateurs et de réalisatrices insulaires qui ne cessent de croître d'année en année est en train de voir le jour avec la volonté de porter témoignage des problématiques du monde dans lequel ils évoluent.

Les films aidés cette année inscrivent leur dramaturgie autour de problématiques autour de l'adolescence, du deuil, de l'immigration et du déracinement culturel qui en découle, l'acceptation de la différence avec notamment des sujets autour de la notion d'identité et d'éveil sexuel.

Dans le cadre des aides à la production, 21 courts-métrages de fiction (13 en 2019, 12 en 2018, 10 en 2017, 10 en 2016, 6 en 2015, 8 en 2014, 7 en 2013) et 1 documentaire d'auteur (1 en 2019, 4 en 2017, 2 en 2016, 3 en 2015, 5 en 2014, 4 en 2013) ont été aidés en 2020 par la CdC sur les 55 demandes (52 en 2019, 46 en 2018, 50 en 2017, 28 en 2016), 10 proviennent d'auteurs-réalisateurs corse et 4 sont produits par des sociétés insulaires.

Dans le cadre des aides à la création (écriture-développement), 8 courts-métrages de fiction (4 en 2019, 4 en 2018, 4 en 2017, 3 en 2016, 4 en 2015, 2 en 2014) ont été aidés par la CdC sur les 18 demandes (12 en 2018, 11 en 2017, 6 en 2016).

DANS LE REGISTRE DE LA COMEDIE AVEC DES RESSORTS TRES INSCRITS DANS LES CODES ET LES ATTENDUS D'UNE CERTAINE PEINTURE DE LA SOCIETE CORSE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **KURT STORY** », produit par la SARL INJAM PRODUCTION (PARIS) et réalisé par Gérard GUERRIERI, imagine la réalité alternative d'une Corse américanisée par la présence d'une base aérienne de l'US Air Force imposée par les USA dans le cadre de la conférence de Yalta du fait de sa position stratégique en Méditerranée. Dans cette réalité un chanteur de glam métal californien se retrouve, à la suite d'un jeu concours, à cohabiter avec les membres d'une famille habitant un village retiré de la montagne corse.
- « **DONNA BELLA** », produit par la SARL FILMO2 et réalisé par Sylvain ROBINEAU, est une comédie enlevée autour des relations de trois amis qui se lancent le défi de gravir le col de Bavella. La rencontre avec leur très belle voisine, qui s'avère être la fille de leur logeur, va quelque peu perturber le déroulement de leur projet sportif.

AUTOUR DE L'IMMIGRATION ET DU DEPASSEMENT DES CLICHES CULTURELS

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **ARABACCIU** » écrit et réalisé par Alexandre OPPECINI et produit par la SARL PARADE PRODUCTIONS décrit la rencontre improbable d'une prostituée alcoolique et d'un ouvrier maghrébin accusé de vol dont elle prendra la défense. Ce film aborde avec humour et poésie le racisme ordinaire, en s'amusant des clichés et des stéréotypes.
- « **SANGUE NERO** » réalisé par Camille PATRICE et produit par la SARL PIANO SANO FILMS raconte l'irruption dans une famille corse d'une jeune fille fruit d'une relation de jeunesse du père avec une femme algérienne de passage. La jeune fille qui fuit l'Algérie et le mariage forcé qui lui est imposé du fait de la mort de sa mère, va devoir s'acclimater à la vie dans un village corse et apprivoiser son demi-frère.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **FAR** » écrit par Carla PAOLI suit une jeune fille, Lena, qui à la mort de son père, gardien du phare, apprend qu'elle devra quitter ce lieu dans lequel elle a toujours vécu. Le phare est réquisitionné par l'armée dans le cadre d'un plan de lutte contre l'immigration clandestine. Alors qu'elle prépare son départ, sa vie est bouleversée par l'arrivée d'un clandestin qui vient frapper à sa porte.
- « **ENTRE DEUX** » écrit et réalisé par Florence PESCHER et produit par la SAS ALLINDI suit Lou à bord d'un train reliant Paris à Tunis. Ce voyage sera l'occasion d'un aller-retour entre deux parts d'elle-même, mêlant rêverie et rencontres. Ce film s'inscrit dans un univers poétique tout en posant un regard engagé sur des éléments identitaires, historiques, politiques ou sociétaux.

AUTOUR D'UN IMAGINAIRE CULTUREL DE LA VIRILITE EN CORSE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **IN FESTA** » réalisé par Hélène GIUDICELLI et produit par la SARL VENTS CONTRAIRES se place dans les années 90, pour raconter l'histoire de Joseph, Antoine et Saveria qui passent un été paisible et chaud dans leur petit village corse. Lors du bal du village qu'ils ont contribué à préparer, Joseph rencontre le chef d'une cellule nationaliste clandestine afin de rejoindre ses troupes. Ce choix crée des tensions au sein du trio qui s'entremêlent à des sentiments amoureux croissants.
- « **SOUVENIR D'UNE APRES MIDI D'ÉTÉ** » réalisé par Benoit BOUTHORS et produit par la SAS ALTA ROCCA FILMS est une comédie d'été qui raconte l'histoire d'un groupe de jeunes désœuvrés à Corti, Marie, Lucas et Ghjuvan, qui traînent au bord de la rivière. Ils remarquent un touriste qui dort non loin d'eux. Cela donne à Lucas l'idée d'un pari ...
- « **L'ETOILE DU BERGER** », écrit par Paolo MATTEI, raconte les relations qui se nouent dans le maquis entre Orso, un jeune voyou qui s'est réfugié dans le maquis suite à une affaire de fusillade qui a mal tourné, et Ange, un jeune berger fasciné par l'ensauvagement du personnage du fait de sa vie loin du carcan d'une société dite civilisée dans lequel il se sent lui-même enfermé.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **DEMI-HOMME** », écrit par Jean-Mathieu MASSONI, décrit la rencontre autour d'une crique en Corse de Loris, harcelé par une bande d'adolescents dont il ne partage ni le physique, ni la soumission aux valeurs d'une certaine masculinité toxique, avec une jeune fille marginale qui se fait passer pour un monstre aquatique afin de faire fuir les jeunes gens de son territoire.

AUTOUR DE L'HOMOSEXUALITE FEMININE EN CORSE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **L'ECHAPPEE** », produit par la SARL HAIKU FILMS et réalisé par Siham BELGNAOUI, retrace l'histoire d'une jeune femme de la plaine orientale d'origine maghrébine, qui du fait de son éducation musulmane, choisit de cacher son homosexualité à son père. Un été ne supportant plus cette relation tissée de mensonges, elle choisit de s'enfuir pour apprendre à vivre pour elle-même.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **ECHO** », écrit par Felicia VITI, est une adaptation du mythe d'Echo et de Narcisse au milieu de la nature corse où une jeune adolescente va découvrir le désir à travers la personne d'une jeune femme étrange qui vient se baigner tous les jours à la rivière.

AUTOUR DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DE PARCOURS INITIATIQUES

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **BLEUE** » écrit et réalisé par Ornella PACCHIONI et produit par la SAS LES PRODUCTIONS SPLENDENS explore, dans un film entre teen-movie et film fantastique, les projections et les attentes d'une jeune adolescente, Lucie, qui essaie d'échapper à sa solitude en se lançant dans une relation amoureuse. Délaissée par ses parents lors de vacances au bord de la mer, elle va ainsi faire la rencontre de Léo, un personnage énigmatique et fascinant.
- « **LOLA** » écrit et réalisé par Silvia STADEROLI et Marie MURCIA et produit par la SARL CINED PRODUCTION nous raconte l'histoire de Lola une jeune adolescente qui vit dans un petit village corse avec sa mère qui se prostitue pour subvenir à leurs besoins. Entre révolte et humiliations, rejetée à cause de sa mère, Lola est très souvent seule et toute amitié est presque impossible au sein de ce microcosme rural. Le jeune Ange est son seul véritable ami. Une nuit, lors d'une fête de village, ce rejet se cristallisera lors d'une agression.
- « **LES ENFANTS DE L'ÉTÉ** » réalisé par Basile CREMER et produit par la SARL ACIS PRODUCTIONS raconte la rencontre de Julien 16 ans qui travaille comme serveur dans un bar au bord d'un lac de montagne en Haute Corse, d'Anne, 60 ans sa patronne qui connut sa mère dans sa jeunesse et d'Emilie, 25 ans une mystérieuse cliente qui vient tous les jours s'installer à la même table. Emilie est persuadée qu'Anne est sa mère biologique.
- « **JOHNNY, JOHNNY !** » réalisé par Angélique MULLER, produit par la SARL BIZIBI et préacheté par ARTE, suit Laura une jeune fille de 16 ans qui arrive en Corse pour faire une saison dans une paillote. Elle emménage chez son père, un fan invétéré et sosie de Johnny Hallyday qui se produit dans les campings de l'île et vit dans un bus reconverti en bord de mer. Durant ce séjour, elle va devoir vivre avec ce père qu'elle connaît peu et qui lui fait honte.
- « **LA POULE NOIRE** » réalisé par Marion CLAUZEL et produit par la SAS MELOCOTON FILMS est un conte pour enfant en langue corse qui suit dans la chaleur de l'été, Auguste 4 ans qui se lève le plus tôt possible chaque matin pour être le premier à ramasser dans le poulailler l'œuf de la poule noire. Mais un jour, le nid demeure désespérément vide...

AUTOUR DE L'ADOLESCENCE ET DE PROBLEMATIQUES SOCIETALES CONTEMPORAINES

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **DE CHAIR ET DE SANG** », produit par la SAS SEQUENCE-CLES PRODUCTIONS et réalisé par Toussaint MARTINETTI, retrace le combat d'un père célibataire pour protéger sa fille de quinze ans belle et brillante, tombée sous l'emprise d'un jeune trafiquant de drogue, dont le charisme la fascine.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **CONFRONTATION** » écrit par Marie ABBENANTI nous plonge dans le huis-clos d'un commissariat de police où une jeune adolescente est confrontée à son agresseur afin d'obtenir les aveux de ce dernier. Ce film propose un questionnement sur la place de la victime et de la prise en compte de sa parole dans notre société.

AUTOUR DE PARCOURS DE DEUIL ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA MORT

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **ROSALIE & CESAR** », produit par la SAS LA MANSARDE CINEMA et réalisé par Joan BORDERIE, raconte la relation entre César, ancienne vedette de cinéma, et sa fille Rosalie, dans l'espace des quelques heures qui précèdent leur séparation, Rosalie partant faire ses études à Londres suite à l'obtention de son bac et quittant le petit village de bord de mer en Corse où ils vivent retirés. Ce jour-là leur chien disparaît comme un signe de la propre disparition de César rongé par un cancer qu'il cache à sa fille.
- « **A MALATA** » écrit et réalisé par Frédéric PIERETTI et produit par la SAS OMNICUBE raconte l'histoire d'Anghjulu, un officier démobilisé de la Garde Impériale dissoute, qui rentre en Corse après la défaite de Waterloo. Dans son périple, il rencontre Lurenzu, un jeune médecin, qui va lui raconter une étrange histoire d'amour, entre une malade au seuil de la mort et son médecin.
- « **SUR LE CHEMIN** » écrit et réalisé par Frédéric BOUQUET GRILLI et produit par la SARL MERAPI PRODUCTIONS nous fait vivre les derniers jours de Maddy, 80 ans qui vit dans la maison familiale. Elle demande à son fils de lui lire le poème de Charles JULIET : « L'Autre Chemin ». Cette lecture devient un dialogue à travers les mots du poète et prendra sa pleine mesure au regard de leurs vies respectives.
- « **SACRE MOTEUR** » écrit et réalisé par Lucie CLAYSSSEN et Antoine MICHELET, produit par la SARL THE FRENCH CONNECTION suit Sylvie, cinquantenaire qui ne parvient pas à accepter le décès de son mari. Sa fille la convainc de se débarrasser de toutes les affaires de ce dernier. Elle ne conserve qu'un détecteur de métaux, qui sera le point de départ d'un processus de deuil. Entre burlesque et absurde, ce film raconte l'histoire d'une guérison.

AUTOUR DU LIEN DE L'HOMME AVEC LA NATURE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **PRIMA MATERIA** » produit par la SARL ACIS PRODUCTIONS et écrit par Thibaud OSCAR propose, dans le cadre d'une forme libre entre documentaire d'auteur et film expérimental, une approche poétique de l'île sous la forme de portraits qui s'entremêlent avec comme motifs récurrents la pierre, la roche, le minéral sous tous leurs aspects qui lient chacun à leur façon ces vies insulaires.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LA REALITE N'EST PLUS CE QU'ELLE ETAIT** » écrit par Sophie ROLAND VERDEIL décrit un stage de « reconnexion à la nature » en Corse, où de jeunes citadins sont confrontés à la perte de tout confort et à un sevrage numérique brutal. Au-delà de la comédie et de la caricature, ce film évoque l'addiction numérique et le rapport à la nature et au réel des jeunes générations.

AUTOUR DE VISIONS DYSTOPIQUES DU MONDE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **SAUVAGE** » écrit et réalisé par Grzegorz TOMCZAK nous plonge dans une fable futuriste et écologique, qui aborde de manière positive les enjeux environnementaux actuels tels que la biodiversité ou la pollution aux plastiques. Au cours d'aventures à bord d'un bateau collecteur de déchets, la jeune Mélissa retrouvera sa foi en l'humanité et dans un avenir possible.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **TONDERA** » écrit par Florent AGOSTINI nous plonge dans l'univers dystopique d'une société agropastorale traditionnelle régie par une technologie hyperconnectée. Passée la satisfaction narcissique apportée par cette technologie, le personnage principal découvrira l'absurdité d'un monde où le profit et le contrôle ont dénaturé les valeurs rurales traditionnelles au profit du paraître et de l'individualisme
- « **HYPERCONNECTEE** » écrit par Jean-Dominique BERTONI suit Marie, l'une des influenceuses les plus populaires de Corse. Sa vie est une course aux « like » et se résume à une mise en scène permanente, surexposée sur les réseaux sociaux. Lors de son 17^e anniversaire, elle devient le jouet d'un tueur psychopathe qui remontera jusqu'à elle en mettant en scène une série d'assassinats. Ce court-métrage explore les dérives et l'ambivalence des réseaux sociaux.

AUTOUR DE PERSONNAGES EPRIS D'ABSOLU

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **BRANDO (LA SOIF)** », produit par la SARL ALIBI PRODUCTION et réalisé par Clément CARVIN, suit le quotidien de Samy un ouvrier qui travaille dans une carrière dont l'activité décline. Pour s'évader il songe au retour de Louisa, son amour, qui a quitté la Corse pour réussir sa vie ailleurs. La disparition d'une femme dans la montagne à proximité de la carrière depuis plusieurs jours, lui apparaît comme un augure annonçant la fin de son histoire d'amour avec Louisa.
- « **HORS SAISON** » écrit par Francescu ARTILY, retrace le parcours d'inspiration autobiographique d'un jeune réalisateur découvrant la réalité de la production audiovisuelle. Son désir d'expression et de création se confronte à un formatage induit par des exigences commerciales et économiques. Il tente alors de redonner du sens à sa démarche et à sa vie.

- « **MA BICHE** », produit par la SAS DUNK FILMS et réalisé par Alexandra NAOUM, suit le parcours en détention à Borgo de Laura qui apprend à tempérer sa colère en suivant des cours de yoga. Lors de sa première permission de sortie Laura retrouve Nathalie sa mère au comportement irresponsable et infantile qui a la garde de sa fille Olivia. Le travail qu'elle a fait sur elle-même va lui permettre de se rapprocher de sa fille.

Budget prévu <i>(fongibilité article 8 : + 50 000 €)</i>	560 000 €	Budget réalisé	806 000 €
CdC	373 333 €	CdC	619 333 €
CNC	186 667 €	CNC	186 667 €

ARTICLE 7 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES DE LONGUE DUREE

En ce qui concerne les aides à la création de nouveaux réalisateurs insulaires comme Maria Léa REGALES, Pascal TAGNATI (Grand prix du festival des Nuits Med) et Ange BARAGLIOLI (Prix du meilleur film francophone au 22ème festival du polar de Cognac), viennent s'ajouter à une génération de réalisateurs corses prometteurs comme Caroline POGGI (Ours d'or au Festival de Berlin en 2014, sélection au Toronto International Film Festival 2018 et festival international du film de Berlin 2019 dans le cadre de son premier long métrage) ou Méliane MARCAGGI.

Thierry de PERETTI (sélectionné au Festival de Cannes à La Quinzaine des Réalisateurs pour « Les Apaches » et à la Semaine de la Critique pour « Une Vie Violente ») vient de terminer son premier long métrage hors de la Corse « L'Infiltré » avec un budget de 4.5 millions d'euros et au casting des comédiens comme Vincent LINDON, Roschdy ZEM et Pio MARMAI. Thierry de PERETTI prépare actuellement une adaptation du roman de Jérôme FERRARI « A son image ».

Frédéric FARRUCCI (prix SOPADIN du meilleur scénario pour « Strip » a sorti en 2020 son premier long métrage « La Nuit venue » remarqué par la critique et primé au FIF Saint Jean de Luz en 2019 et au Champs-Élysées Film Festival en 2020 et développe actuellement un nouveau projet « Un Mohican ».

« I Comete » le premier long métrage de Pascal TAGNATI a été sélectionné et primé en 2021 au Festival International du Film de Rotterdam et au Festival de Belfort. Eric FRATICELLI vient également de terminer son premier long métrage « Permis de Construire » qui a été en sélection officielle du Festival de l'Alpes d'Huez en 2021.

Yannick Casanova, un ancien étudiant du CREATACC, sélectionné en 2018 au Festival du cinéma du réel pour son documentaire d'auteur « Danielle Arbid - Un Champ de Bataille » diffusé par ARTE, a obtenu en 2020 l'aide à l'écriture du CNC après celle de la Collectivité de Corse pour son premier long métrage « Vois comme mon ombre s'allonge ».

D'autres jeunes réalisateurs insulaires comme Julien MEYNET, Rinatu FRASSATI, Alexandre OPPECINI, Julia RETALI, François ORSONI sont également en écriture de leur premier long métrage.

Ces jeunes réalisateurs explorent de nouveaux territoires fictionnels pour la Corse qui s'inscrivent dans une forme de modernité culturelle par les sujets traités et les références cinématographiques dont ils se revendiquent.

A noter une résidence d'écriture soutenue par la Collectivité de Corse et dédiée principalement à l'écriture de longs métrages et de séries de fiction a vu le jour en Corse en 2019 dans le cadre de la Fabrica Culturale « Casell'Arte » à Venacu. Elle a accueilli depuis son ouverture des réalisateurs comme Robin CAMPILLO, Claire BURGER, Gilles MARCHAND, Thierry de PERETTI, Naila GUIGUET, Benoit BOUTHORS, Stella di TOCO, Fabien ARA...

L'actualisation des règlements votés en 2017 puis en 2019 avec le relèvement des plafonds à 20 000 € en développement et 300 000 € en production ont repositionné le fonds d'aides de la Collectivité de Corse de manière plus attractive pour le long métrage. De ce fait, les demandes sont plus nombreuses et variées.

Dans le cadre de l'aide à la production 4 projets de longs-métrages ont été aidés en 2020 (2 en 2019, 2 en 2018, 4 en 2017), sur les 6 demandes présentées (9 en 2019, 7 en 2018, 6 en 2017).

Dans le cadre des aides à la création (écriture-développement) 13 projets de longs-métrages ont été aidés en 2020 (13 en 2019 5 en 2018, 8 en 2017), 6 en écriture (9 en 2019, 4 en 2018, 4 en 2017) et 7 en développement (4 en 2019, 1 en 2018, 4 en 2017) sur les 24 demandes présentées (26 en 2019, 17 en 2018, 19 en 2017). 9 d'entre eux proviennent de réalisateurs insulaires.

AUTOUR DE LA PREDATION DE LA TERRE ET DE LA PERTE DE L'IDENTITE CULTURELLE D'UN TERRITOIRE

Dans le cadre de l'aide à la production

- **« UN VIAGGIO A TEULADA »** long métrage d'animation réalisé par Nicola CONTINI, nous plonge dans les souvenirs de la vie d'une vieille dame originaire de Teulada, dans l'histoire dramatique qui fut la sienne et celle de tous les habitants de son village, expropriés suite à l'arrivée massive des forces américaines de l'OTAN à la fin de la seconde guerre mondiale et l'installation d'un polygone militaire qui bouleversa à jamais la vie de ces paisibles paysans et provoqua leur exil.
- **« PERMIS DE CONSTRUIRE »** réalisé par Eric FRATICELLI et produit par la SARL MARVELOUS PRODUCTIONS retrace les péripéties de Romain, un dentiste parisien pétri d'à priori négatifs sur les corses, qui hérite d'un terrain sur l'île de son père et décide d'y construire une maison, comme le souhaitait celui-ci. Malgré l'aide de Toussaint, un solide patron de bar corse, Romain va vite comprendre que la mission que lui a confiée son père s'apparente à une mission impossible.

Dans le cadre de l'aide à la création

- **« UN MOHICAN »** écrit par Frédéric FARRUCCI suit Joseph, un berger du littoral Sud de la Corse qui est menacé par des malfrats qui convoitent son terrain pour un projet immobilier. Il en tue un par accident. S'engage une impitoyable poursuite en plein cœur de l'été, sur le bord de mer puis en haute montagne.
- **« ESTHER »** écrit par Julien MEYNET retrace le parcours d'Esther, une continentale installée comme chevrière sur les terres de son compagnon Horace de 20 ans son aîné. A sa mort, elle va se retrouver seule face à la prédation d'un promoteur immobilier Victor et de ses hommes de main.

Devant l'obstination de la jeune femme, ils mettent le feu à la bergerie et à son troupeau ce qui la décide à se venger.

INSCRIVANT LEUR RECIT DANS LES REALITES SOCIALES CONTEMPORAINES DE LA CORSE

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **A SON IMAGE** » écrit par Thierry de PERETTI raconte le parcours d'Angela, photographe de 38 ans qui vient de mourir dans un accident de voiture. Le temps d'une messe de requiem, ce film retrace de façon synoptique l'histoire du photoreportage de guerre au XXe siècle et celle de la Corse des décennies 80 et 90. Adapté du dernier roman de Jérôme FERRARI, ce projet de long-métrage interroge notre histoire par le prisme du rapport à l'image, de ce qu'elle dit de nous et de ce qu'elle tait.
- « **LES JEUNES FILLES ET LA PLAINE** » écrit par Isabelle CATALAN retrace la série d'évènements étranges (l'incendie d'une grange, la mort d'un cheval) qui précèdent le meurtre de la jeune Lila. L'enquête qui suivra, émaillée de nombreux rebondissements, devra démêler les codes et le fonctionnement d'un territoire, mettant en lumière la place de la féminité dans une société dominée par un imaginaire masculin (goût des armes, virilité, esthétique du banditisme...).
- « **TOUT CE QUE TU DONNES** » écrit par Jean-Marie ANTONINI et Jean-Philippe RICCI suit un cirque social itinérant qui vient bousculer les codes et les préjugés de communautés cloisonnées de territoires urbains difficiles. Ce projet de long-métrage aborde la question de la différence et du partage, de la rencontre autour de l'univers du cirque.
- « **L'AUTRE MOI** » écrit par Sébastien MAGGIANI est inspiré du drame survenu en 2009 à Purtichju. Le jeune Andy, âgé de 16 ans, avait tué tous les membres de sa famille. Ce thriller psychologique très sombre explore le cheminement qui conduira au drame.

AUTOUR DU MONDE DE L'ENFANCE DANS LE CADRE DE COMEDIES DRAMATIQUES

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LA PETITE BANDE** » réalisé par Pierre SALVADORI et produit par la SAS LES FILMS PELLEAS nous parle du monde de l'enfance dans une époque surmédiatisée qui ne le préserve plus des problèmes du monde et de la prise de conscience d'une fin imminente possible. Dans cet espace, cinq enfants mus par des sentiments et des motivations de leur âge et sensibilisés par un travail sur un exposé, décident de mettre le feu à une usine qui pollue la plus belle rivière du coin et se retrouvent confrontés, suite à un kidnapping imprévu, à donner un sens et une portée politique à leur geste.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **JE T'AIME** » écrit par Julia RETALI et Natacha GRANGEON et produit par la SARL C4 PRODUCTIONS met en scène la relation d'une petite fille malade Lola, au fond de son lit d'hôpital et qui rêve d'aller à la mer avec sa mère, Claire, une jeune femme à fleur de peau. Celle-ci décide sur un coup de tête de lui offrir cet ultime voyage. Ce road-movie va leur permettre de se

découvrir, de se rencontrer, de se confronter et de se dire pour la première fois « Je t'aime ».

AUTOUR DE LA VIOLENCE DU RAPPORT DE CLASSE ET DE L'HOMOSEXUALITE

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LA LOI DU PLUS FORT** », produit par la SARL CHAZ PRODUCTIONS et écrit par Catherine CORSINI et Naïla GUIGUET, retrace le parcours d'une étudiante d'origine africaine issue des quartiers populaires et admise à Sciences Po qui, engagée comme baby-sitter dans la villa de son mentor à Bonifacio, va découvrir la violence et le racisme enfouis de ce milieu privilégié et tomber amoureuse de la fille aînée de la maison en rupture de ban.
- « **K 17** » écrit par Jean-François ROSSINI (AIACCIU) est une adaptation du roman de David Pietri " Le Jour où Napoléon rencontra Michaël Phelps ". Le scénario raconte le parcours des membres d'une famille en perdition, une mère et ses trois fils dans le quartier des Salines à Aiacciu, qui affrontent le quotidien d'un monde consumériste où l'amour n'existe pas. L'un des fils, homosexuel et brillant étudiant, va essayer de trouver sa place dans ce chaos.

AUTOUR DU LIEN DE L'HOMME A LA NATURE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **DES NOEUDS D'ACIER** » écrit et réalisé par Antoine SANTANA et produit par la SAS CARTER BELI PICTURES suit le parcours de Théo, après sa sortie de prison alors qu'il tente de se ressourcer dans un gîte en forêt. Lors d'une randonnée, il découvre la maison de deux vieillards qui vont le séquestrer puis le torturer, le déshumaniser au cours d'une terrifiante expérience. Adapté du roman de Sandrine Colette, ce film nous confronte de manière parfois dérangeante à la résiliation face à la barbarie et à la violence. Loin de toute posture morale ou idéologique, il pose la question de la résistance de l'individu, de son humanité et de ses valeurs, face à la domination cruelle d'un environnement hostile et barbare qui le ravale à un statut d'animal.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LA FEMME AU CABANON** » écrit et réalisé par Dorothee SEBBAGH et produit par la SARL 529 DRAGONS interroge la nature et la complexité du désir féminin à travers l'histoire sensuelle qui se noue entre une jeune femme et un "caseddu" découvert lors d'une promenade en forêt, rencontre qui va bouleverser le cours de sa vie.

AUTOUR DE LA POLITIQUE ET LA CORRUPTION DANS DES CONTEXTES MEDITERRANEENS

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **COMMEDIA** » écrit et réalisé par Myriam EL HAJJ et produit par la SARL ANDOLFI raconte l'histoire d'une jeune comédienne qui revient au Liban pour tenter de comprendre les raisons qui ont poussé son père, homme politique, à

commettre un attentat à la bombe dans le centre-ville de Beyrouth. Cette enquête la plongera dans les méandres du pouvoir et de la corruption, jusqu'au cœur de son intimité familiale et amoureuse. Ce long métrage sera tourné en Corse, celle-ci étant utilisée comme décor déspatialisé du Liban.

- « **PALUDI** », produit par la SAS COLLECTION OPUS et réalisé par Giuseppe SCHILLACI, suit le parcours d'une adolescente de la bourgeoisie sicilienne qui se retrouve parachutée avec sa famille en Corse, loin de ses amis et de ses projets d'études, dans une maison isolée près d'un étang pour fuir la Mafia. Petit à petit l'adolescente va se rendre compte que la réalité n'est pas ce qu'elle semble être.

AUTOUR DU MONDE DU CINEMA

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **MOI NAPOLEON** » écrit et réalisé par Marc GUIDONI et produit par la SAS KOMINTERN nous raconte, à travers la recherche d'une mystérieuse bobine de 35mm perdue, deux histoires qui se tissent en parallèle et à des temps différents autour du « Napoléon » d'Abel Gance. Cette quête plongera Laura, restauratrice de films anciens, au cœur d'une histoire méconnue de ce chef-d'œuvre du cinéma français et de ceux qui l'ont créé.

Budget prévu	810 000 €	Budget réalisé	910 000 €
CdC	540 000 €	CdC	640 000 €
CNC	270 000 €	CNC	270 000 €

ARTICLE 8 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES

A) DOCUMENTAIRES AUDIOVISUELS (SERIES ET UNITAIRES)

En 2020, le volume de demande d'aide au documentaire s'est maintenu malgré la crise.

30 projets de documentaire unitaire ont été aidés en production (32 en 2019, 23 en 2018, 20 en 2017, 21 en 2016, 27 en 2015, 17 en 2014, 25 en 2013, 32 en 2012, 15 en 2011, 20 en 2010, 30 en 2009, 30 en 2008, 35 en 2007, 24 en 2006, 32 en 2005) **sur 42 demandes (41 en 2019, 34 en 2018, 30 en 2017).**

10 projets de documentaire unitaire ont été aidés à l'écriture (7 en 2019, 7 en 2018, 15 en 2017, 10 en 2016, 8 en 2015, 13 en 2014, 12 en 2013, 13 en 2012, 15 en 2011, 9 en 2010, 13 en 2009, 7 en 2008, 6 en 2007, 10 en 2006) **sur 17 demandes** (16 en 2019, 13 en 2018, 23 en 2017).

12 projets de documentaire unitaire ont été aidés au développement (8 en 2019, 13 en 2018, 8 en 2017, 8 en 2016, 8 en 2015, 6 en 2014, 13 en 2013, 21 en 2012, 14 en 2011, 10 en 2010, 5 en 2009, 8 en 2008, 13 en 2007, 11 en 2006) **sur 15 demandes** (17 en 2019, 22 en 2018, 16 en 2017).

2 projets de série documentaire ont été aidés en production (2 en 2019, 1 en 2018, 2 en 2017, 1 en 2016, 1 en 2015, 0 en 2014, 2 en 2013, 3 en 2012, 1 en 2011, 1 en 2010, 7 en 2009, 3 en 2008) **sur 4 demandes** (3 en 2019, 2 en 2018, 3 en 2017).

Ces projets proviennent, pour la plupart, de sociétés de production ou d'auteurs insulaires. De nouveaux champs de la société corse contemporaine sont abordés depuis quelques années, comme la place des femmes, l'immigration, la violence, qui viennent s'ajouter aux thématiques récurrentes du fonds d'aides corse qui sont :

- L'histoire de la Corse et de la Méditerranée (notamment autour de la seconde guerre mondiale)
- L'archéologie et le patrimoine en Méditerranée,
- La connaissance des identités culturelles linguistiques et religieuses en Méditerranée,
- Les portraits d'artistes, musiciens, cinéastes, peintres, écrivains méditerranéens,
- La protection de l'environnement, le développement durable,
- Le parcours d'hommes corses ou méditerranéens emblématiques,

Depuis quelques années, les réalisateurs ont commencé à porter un regard politique sur la société corse avec notamment des sujets qui s'inscrivent dans le champ contemporain et traitant de problématiques liées à l'évolution de la société et de l'identité culturelle insulaire de ces dernières années. La problématique des migrants de l'intégration et du lien social est également très présente ainsi que les problématiques liées à la biodiversité et au développement durable.

On peut également relever comme les autres années plusieurs projets historiques autour des deux dernières guerres mondiales et des portraits d'artistes insulaires.

Ces documentaires sont pour beaucoup d'entre eux destinés à France3 Corse / ViaStella, la chaîne corse satellitaire de plein exercice à vocation méditerranéenne du groupe France Télévisions qui propose 15 heures de programmes quotidiens, mais également, à Via Télé Paese qui fait partie du réseau Via et devrait diffuser par la TNT sur toute la Corse en 2021.

Pour accompagner cette mouvance du documentaire en Corse, un festival soutenu par la CdC dédié aux documentaires d'auteur, « Corsica.doc », a été créé il y a 13 ans par Mme Annick Peigne-Giuly ancienne journaliste à Libération et présidente de « Documentaires sur Grand Ecran ». La programmation se fait souvent en partenariat avec d'autres festivals dont par exemple le « Festival du Réel » ou le FID.

L'opération dispose d'une compétition unique en France destinée à récompenser la meilleure première œuvre documentaire. L'action inclut également des ateliers pédagogiques et un atelier de développement de projets intitulé le « Corsica doc Lab » qui a vu le jour en 2019. Celui-ci sera en 2021 organisé avec EURODOC autour de projets en provenance d'Iles méditerranéennes. L'association propose également une programmation à l'année. Une équipe de bénévoles, composée notamment de réalisateurs insulaires de documentaire, s'est constituée autour de l'association qui est devenue un espace de sensibilisation de la profession au regard documentaire.

En liaison avec la CdC, l'association Corsica Doc et Les Ateliers Varan organisent chaque année à Ajaccio des ateliers d'écriture et de réalisation documentaire ouverts aux réalisateurs du bassin méditerranéen intitulés "Regards méditerranéens". Un corpus de 10 films portant des regards originaux sur le territoire sort chaque année de cet atelier autour d'une thématique définie. Ces films sont diffusés sur Internet et parfois sur France3 Corse / ViaStella. L'atelier d'écriture de scénario du GREC (Groupe de recherche et d'essais cinématographiques), basé à Portivechju depuis cinq ans, s'est également ouvert à la réécriture de documentaires d'auteur. Ces projets de documentaires se retrouvent parmi les projets aidés dans le cadre du fonds d'aide. Parmi les projets retenus cette année :

RELEVANT DE PROBLEMATIQUES HISTORIQUES LIEES A LA CORSE

Autour des origines

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LES PARSI** » produit par la SAS ZIA MARIA et écrit et réalisé par Isabelle BALDUCCHI, explore une légende familiale en la confrontant à la réalité historique. Un « Parsi » (Perse), dont la religion le parsisme est monothéiste et basée sur le culte du feu, aurait ainsi fait souche en Corse au 8^e siècle, comme en témoignerait le patronyme (Parsi) présent en Corse et en Italie. Ce film retrace le parcours de cet homme mythique, entre histoire, archéologie et imaginaire.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **L'ILE DES SEIGNEURS** » écrit par Dominique LANZALAVI, propose, à travers des documents inédits, de découvrir un moyen-âge Corse riche et pourtant méconnu : celui d'une société seigneuriale dynamique et ouverte au monde méditerranéen qui cherchait à construire son propre modèle de société, entre l'Italie de Dante et l'Espagne d'Alphonse V d'Aragon.

Autour de séries retraçant des périodes de l'histoire de la Corse

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **CORSE - FRANCE, TOUTE UNE HISTOIRE - L'INTEGRATION** », réalisé par Dominique LANZALAVI, et produit par la SAS 10.7 PRODUCTIONS est le premier opus d'un diptyque documentaire qui revient sur les 250 années d'une histoire commune tourmentée entre la Corse et la France pour mieux éclairer les enjeux politiques et sociétaux actuels au-delà des clichés et des préjugés.

Autour de la figure de Napoléon

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LE CLAN DES BONAPARTE et L'AMBITION DES BONAPARTE** », deux documentaires réalisés par Marie-Anne ANDREANI et produits par la SARL MOUVEMENT, reviennent à l'origine du parcours de ce grand homme et nous replongent dans la société corse de l'époque pour mieux appréhender les circonstances historiques et le fonctionnement des structures familiales et sociales qui ont construit et permis l'émergence d'un tel parcours.

Autour de parcours de francs-maçons

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **GARIBALDI ET L'ENIGME CORSE** » réalisé par Dominique MAESTRATI et produit par la SARL KORROM revient sur le parcours de Giuseppe GARIBALDI, l'homme aux mille vies, aventurier, républicain, franc maçon, stratège, séducteur, romancier..., le seul vrai héros du 19^{ième} siècle selon MICHELET, en prenant comme axe l'influence qu'eurent la Corse et les corses sur la geste Garibaldienne.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LES CORSES ET LA MACONNERIE** » écrit par Dominique MAESTRATI se propose d'explorer, au-delà des clichés et des fantasmes, les liens entre la Corse et la franc-maçonnerie, à travers son histoire et ses figures célèbres.

Autour d'une des figures politiques de la Corse contemporaine

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LA FAMILLE DE ROCCA SERRA** », produit par la SARL MARETERRANIU et réalisé par Paul ORTOLI, évoque le crépuscule de la dynastie politique des Rocca Serra qui marque la fin d'un cycle dans l'histoire d'une famille dont le destin a forgé celui de la Corse, dans le droit fil des « sgio » du Sud, appliquant dans le champ des urnes l'implacable loi salique : le pouvoir se transmet de père en fils.

RELEVANT DE PROBLEMATIQUES HISTORIQUES LIEES A LA MEDITERRANEE

Dans le cadre de l'aide à la production de série

- « **LES ECHOS DE L'HISTOIRE** », une série documentaire réalisée par Edoardo MALVENUTI et produit par la SARL MARETERRANIU, propose de revenir sur quelques-uns des faits marquants de l'Histoire contemporaine en Méditerranée, de les déconstruire en les soumettant à une approche autre plus fouillée, une relecture éclairée avec un angle différent.

Autour de la seconde guerre mondiale

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **ROME, VILLE EN PERTE** », produit par la SARL MARETERRANIU et réalisé par Anna Francesca LECCIA, revient sur un moment méconnu de l'histoire contemporaine, qui se situe après la signature de l'armistice en 1943 entre les alliés et l'Italie. Rome, abandonnée par le roi et le gouvernement, se retrouvent entre les mains des nazis. Va s'en suivre une période de 9 mois d'une extrême violence.
- « **LA RAFLE OUBLIEE** » écrit par Fabio LUCCHINI et produit par la SARL KHORA FILM PRODUCTION revient sur un épisode dramatique de la seconde guerre mondiale qui vit le plus ancien quartier de France, le quartier Saint-Jean du port de Marseille, décrété porcherie de l'Europe par les SS et où vivaient corses, italiens, espagnols..., détruit en janvier 1943 et les habitants délogés de force et déportés en camp de concentration à Fréjus.

Autour d'histoires emblématiques

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LOOKING FOR SAADA'H** », produit par la SARL CINED et écrit par De Gaulle EID et Areen OMARI, est un voyage sur les traces d'un film, à travers la mémoire individuelle de la mère de la narratrice, Fatima, 84 ans, née palestinienne avant la création d'Israël et qui se prétend l'héroïne d'un film américain tourné en Palestine alors qu'elle avait 14 ans. Cette mémoire qui nourrit le récit du documentaire fait partie intégrante de la mémoire collective du peuple palestinien.

- « **CHRISTOPHE LEBRETON** » écrit et réalisé par Grzegorz TOMCZAK et produit par la SARL STELLA PRODUCTIONS, nous donne à découvrir à partir des écrits de Christophe LEBRETON, l'un des sept moines assassinés à Tibhirine en Algérie, une personnalité et une pensée complexes. Ce documentaire est ainsi le portrait d'un enfant modèle devenu baroudeur, puis moine trappiste, et dévoile une vision poétique du monde, empreinte de foi et de spiritualité, ainsi qu'une lecture de notre époque et de notre histoire contemporaine.

RELEVANT DU CHAMP SOCIAL CORSE CONTEMPORAIN AUTOUR DE PROBLÉMATIQUES LIEES A L'EVOLUTION SOCIETALE, L'IDENTITÉ CULTURELLE, A L'INTÉGRATION, AU LIEN SOCIAL

Autour de la crise du COVID :

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **IN CASA** » réalisé par Cyril CLAUS et produit par la SARL INTERVISTA PROD suit le quotidien de plusieurs confinés en Corse et en Méditerranée qui ont accepté de se confier durant cette période, face caméra, mais aussi au travers de leur smartphone et de leur communication sur les réseaux sociaux. En parallèle le réalisateur filme les villes désertes et les plages abandonnées où la nature reprend ses droits.
- « **RACONTE-MOI LE MONDE** » écrit et réalisé par Yannick CASANOVA, produit par la SARL MARETERRANIU, propose une réflexion sur la crise sanitaire qui aura marqué cette année 2020. Réalisant une photographie à l'échelle mondiale, ce documentaire pose la question d'un changement de paradigme, voire d'un changement sociétal global. S'appuyant sur des intervenants issus de la diaspora Corse vivant à l'étranger, il reprend la chronologie de l'épidémie et de ses conséquences.

Autour de l'intégration social des jeunes en Corse

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **CORRIDORS** » écrit par Francescu ARTILY et produit par la SARL LES PRODUCTIONS DU TRITON suit un groupe de jeunes adolescents au sein du Centre de formation des apprentis d'Aiacciu. Intra-muros et hors les murs ces adolescents vont nous raconter leur quotidien, leurs aspirations, au moment de rejoindre le monde du travail et où se dessine la ligne incertaine et pourtant déjà en partie écrite de leur vie d'adulte.
- « **DES JEUNES ET DES LIVRES** » écrit et réalisé par Carole GRIGY et produit par la SARL GRAND ANGLE PRODUCTIONS suit des élèves du Lycée professionnel de Bastia en grande difficulté qui se découvrent un avenir en restaurant des livres anciens de la Bibliothèque Patrimoniaire. Ce film sensible retrace la rencontre d'une jeunesse malmenée par un monde en pleine mutation avec le livre et la transmission de la culture et du savoir.

Autour de la place du football dans la société corse

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **PAROLLA TURCHINA** » écrit et réalisé par Marianna CALANDRINI et produit par la SARL LIBER'TA PRODUCTION nous plonge dans l'univers des supporters du Sporting Club de Bastia en leur donnant la parole. Malgré sa descente en National 3 en 2017, ce club mythique suscite toujours autant de passion et continue de cristalliser une forte identité.
- « **GENERATION 92, DECI ANNI DOPU** » écrit et réalisé par Stephan REGOLI et produit par la SARL CHJACHJARELLA PRODUZIONE. Il y a dix ans, Stephan REGOLI suivait la dernière année de formation de jeunes footballeurs au Sporting Club de Bastia. Ce projet de documentaire nous propose de découvrir aujourd'hui leurs destins ordinaires, loin des success stories du monde du football.

Autour du lien social en milieu rural

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **C'EST MA TOURNEE** » écrit et réalisé par Stefano TERZULLI et produit par la SARL INTERVISTA PRODUCTIONS, propose de suivre la tournée des marchands ambulants dans les villages de l'Alta Rocca. Remettant en question nos choix de sociétés et de modes de vie, ce projet de documentaire met en avant la solidarité, la générosité et l'entraide au cœur d'une Corse rurale qui ne veut pas disparaître.
- « **LA PETITE BRIGADE DANS LE MAQUIS** » écrit et réalisé par Sabine PACCINI et produit par la SARL INTERVISTA PRODUCTIONS, propose de découvrir le quotidien de la brigade de gendarmerie de Zicavu. Au-delà des clichés, ce documentaire dévoile les liens entre la population et les gendarmes, au cœur d'un monde rural où le maintien des services publics constitue l'un des derniers remparts à l'isolement et à la disparition.

Autour de l'intégration et de l'identité culturelle

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **JE NE TE DIRAIS PAS TOUT** » écrit par Juliette ROUDET et produit par la SARL TS Productions, aborde avec sensibilité la question de l'identité et de l'attachement à une terre, la Corse, par le prisme d'une relation familiale complexe. Le passage à l'âge adulte va révéler et confondre cette identité dans l'intimité des non-dits familiaux.

Autour du rapport amoureux et de l'identité sexuelle

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **O PD !** », documentaire d'auteur réalisé par François CHARLES et produit par la SARL PROVIDENCES enquête sur le milieu GBT Corse, en tentant de traduire ces problématiques tout en l'inscrivant dans une trajectoire d'émancipation, de visibilité et de fierté.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **L'AMOUR A FORBACH** » écrit par Julie ALLIONE se propose d'aller interroger l'influence du voisinage des maisons closes et de la prostitution sur le rapport amoureux et la sexualité dans le territoire désindustrialisé de Forbach, frontalier avec l'Allemagne.

Autour de la problématique sociale du handicap en Corse

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **DANS LES YEUX DE JULIETTE** », produit par la SARL INTERVISTA PROD et réalisé par Sophie BASSALER-ROCCHESANI, raconte le combat d'une aveugle Asperger en Corse pour exister et faire valoir ses talents dans un monde mondialisé et compétitif, un monde où elle aurait pu, de par ses handicaps, être condamnée à rester une invisible.

Autour de la problématique de l'évolution sociale dans un monde connecté

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **DIGITAL FINGERS - ET SI UNE BAGUE VOUS CONNECTAIT A LA PLANETE ?** » écrit par Anne de GIAFFERI part à la rencontre de Jérémy NEYROU et Fabien RAIOLA, deux jeunes insulaires qui, à travers l'invention d'une bague connectée, se propose de changer notre quotidien dans un monde hyper-connecté. Cette invention se veut également révélatrice d'une ambition possible pour la Corse dans une économie mondialisée, en se positionnant sur l'innovation ou les marchés de niches.

RELEVANT DE PROBLEMATIQUES LIEES A L'EVOLUTION SOCIETALE EN MEDITERRANEE

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **TONRATUM, LE FOURNIL DES FEMMES** » réalisé par Inna MKHITARYAN et produit par la SARL CINED PRODUCTIONS évoque la vie des femmes dans le village natal d'Arménie de la réalisatrice où toutes les filles ne sont pas autorisées à naître et avec pour principal espace de convivialité féminine le fournil commun.
- « **RENAISSANCE SARDE** » écrit et réalisé par Marta ANATRA et produit par la SARL CINED, projet de documentaire alimenté par de la fiction qui vient nourrir l'imaginaire d'une histoire personnelle, revient sur le projet d'industrialisation de la Sardaigne dans les années 70. En revenant dans son village natal, Fabrizio retrouve ses amis restés au pays. Les souvenirs d'enfance se mêlent à la mémoire d'un territoire autour de problématiques sociales et environnementales.
- « **MAYA & CLYDE** » réalisé par Dima EL-HORR et produit par la SARL MARETERRANIU suit l'histoire du couple que forme Maya, une libanaise sunnite avec Clyde, un red-neck évangéliste et militant trumpiste. Clyde a dû se convertir à l'Islam, sous la pression des parents de Maya, pour l'épouser et Maya se fait passer pour une Chrétienne libanaise et doit dissimuler son identité musulmane afin de s'intégrer dans la ville d'Hattiesburg au Mississippi où vit Clyde. Le film se propose d'explorer ce hiatus où l'amour s'oppose à la raison et la petite histoire à la grande.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LA MER INTERIEURE, MEDITERRANEE SIMULACRE** », écrit par Camille ZEHENNE, interroge à travers les images et les représentations d'hier et d'aujourd'hui, l'unité réelle de la Méditerranée au-delà de celle fabriquée par

les humains et les mythes. Le patrimoine méditerranéen n'est-il plus en fait, aujourd'hui, qu'un prétexte à servir pour le tourisme d'arrière-fond aux multiples selfies qui irriguent les réseaux sociaux ?

- « **OBJECTIF 2024 - LE REVE OLYMPIQUE** », écrit par Patrick MANNU, suit le parcours de préparation de trois jeunes méditerranéens originaires de Grèce, de Tunisie, de Corse, plongés dans des contextes culturels et sociaux différents mais qui partagent un même rêve : participer aux prochains Jeux Olympiques avec l'espoir de décrocher une médaille.

RELEVANT DE PROBLEMATIQUES AGRICOLES, ENVIRONNEMENTALES ET ECOLOGIQUES

Autour de problématiques environnementales

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LE CRI DES GOELANDS** » écrit et réalisé par Gisèle CASABIANCA et produit par CANTINA Studio aborde la crise du traitement des déchets en Corse. Au-delà d'un simple état des lieux sur une problématique complexe, le film propose de donner la parole aux différents acteurs : autorités politiques, gestionnaires de site, experts ou simples citoyens.
- « **L'ÎLE PLASTIQUE** » réalisé par Stéphane GRANZOTTO et produit par la SARL STUDIO B part de la rumeur de la présence d'un îlot de déchets plastiques dérivant au large de la Corse pour faire un état des lieux de la pollution aux plastiques en Corse et de la menace qu'elle fait peser sur l'environnement et la santé des écosystèmes.
- « **SAUVAGE ET DOMESTIQUE** » produit par la SARL STELLA PRODUCTION et écrit par Dominique TIBERI s'intéresse à l'évolution de la place laissée aux animaux en liberté ou à l'état sauvage sur un territoire insulaire qui s'urbanise et tend à devenir un immense camp de vacances.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **SAUVE QUI PEUT** » écrit par Jean-Charles CHATARD et produit par la SARL CORSE TV s'intéresse aux problématiques liées à la divagation animale en Corse, et aux actions mises en œuvre pour faire face à ce phénomène, source de pollution des cours d'eau, d'atteintes à l'environnement et d'accidents parfois mortels.

Autour de personnages incarnant une éthique de vie en lien avec la nature

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **LA PART DU REVE** » réalisé par Jean FROMENT et produit par la SARL LES PRODUCTIONS DU TRITON suit le quotidien d'une jeune agricultrice corse qui a décidé de s'installer en s'affranchissant de la plupart des contraintes administratives imposées par l'Etat et l'Europe pour obtenir des subventions. Seule, tenace, persévérante et indépendante, elle suit des chemins buissonniers insolites et indociles pour s'enraciner dans sa terre, avec le désir de vivre et de changer, si ce n'est le monde, du moins son quotidien pour se bâtir un horizon de sens.

- « **TUMASGIU** » réalisé par Philippe GAUBERT et produit par la SARL STELLA PRODUCTIONS part à la rencontre de ce personnage incontournable et emblématique du village de Calinzana où il est né. Sollicité du matin au soir pour ses dons de guérisseur, président à vie de la confrérie franciscaine qu'il a relancée, il vit seul avec son chien et ses chats, arrimé à la vie par sa spiritualité et son rapport à la nature tout en portant une réflexion très personnelle sur le monde moderne.

Autour d'une réappropriation de l'agriculture traditionnelle

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **CHATAIGNIERS, DES RACINES POUR NOS LENDEMAINS** », produit par la SARL MECANOS PRODUCTIONS et réalisé par Caroline PUIG GRENETIER, propose un regard poétique sur l'histoire et l'évolution de la châtaigneraie corse, mais aussi et surtout sur les hommes qui d'un bout de l'année à l'autre, d'Evisa à Lozzi, de Cambia à Bucugna, la font vivre, la soignent, l'entretiennent et tentent d'en renouveler l'approche.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **DU BLE AU PAIN** » écrit et réalisé par Laurent BILLARD et produit par la SARL LES FILMS DU TOURBILLON se propose de suivre le projet de relance d'une culture du blé en Balagne s'appuyant sur des techniques anciennes. De la traction animale à la production traditionnelle de la farine et du pain, ce film s'intéresse à la reconstruction d'un lien à la terre perdu avec le passage à la modernité.

AUTOUR DU PORTRAIT D'ARTISTES ILIENS ET D'AILLEURS

Autour de portraits d'écrivains

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **D'UNE PAGE A L'AUTRE SAISON 2** », série documentaire écrite par Lavinie BOFFY, Marcu BIANCARELLI, Pierre GAMBINI et réalisée par Jean FROMENT, et produite par la SAS OMNICUBE, se compose de six portraits d'écrivains mettant en lumière leurs parcours de vie respectifs en portant un regard sur leur œuvre. Cette deuxième saison permettra de redécouvrir Giosuè CALACIURA, Marie FERRANTI, Antoine ALBERTINI, Paul DESANTI, Jean- Michel NERI et Stefanu CESARI.
- « **ANGELO RINALDI, UNE ŒUVRE SANS CONCESSIONS** », produit par la SARL STELLA PRODUCTION et écrit par Bernadette SPAGNOLI-MORGANTI et Dominique TIBERI, retrace le parcours de cet écrivain corse aujourd'hui académicien, critique littéraire réputé et sans concession comme son œuvre, en tentant de décrypter dans son enfance bastiaise les ressorts de son inspiration.
- « **SOUS LE SOLEIL DE PAUL VALERY** » écrit et réalisé par Frédéric SAUZAY et produit par la SARL MECANOS PRODUCTIONS nous plonge dans la vie de Paul VALERY qui, contrairement à son œuvre, est méconnue. Ce documentaire revient sur les lieux et les événements qui auront marqué sa vie, apportant ainsi un éclairage original sur son œuvre et sa pensée.

- « **PROMO FLAUBERT : LE VOYAGE EN CORSE** » écrit par Jean-Michel ROPERS se propose à travers un docu-fiction d'évoquer le voyage en Corse de Flaubert alors âgé de 19 ans qui saura apprécier avec le même enthousiasme la beauté sauvage des paysages et la nature hospitalière de ses habitants.

Autour de portrait d'homme de théâtre

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **IN COMPAGNIA DI PERRO** » écrit par Pascal REGOLI, retrace l'épopée de la scène théâtrale insulaire des années 80 et met en avant le parcours d'un des pionniers de cette aventure : Pierre MICHELANGELI.

Autour de portraits de musiciens

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **BEATRICE THIRIET, UN VOYAGE MUSICAL** » réalisé par Jérôme DIAMANT-BERGER et produit par la SARL LE FILM D'ART retrace l'itinéraire musical de la compositrice Béatrice THIRIET entre ses origines corses et son rapport musical avec le reste du monde et notamment avec des cinéastes comme Dominique CABRERA, Jacques DESCHAMPS, Pascale FERRAN, Joël FARGES, Xavier DURRINGER, Marc ESPOSITO... Ce voyage musical se termine à Pigna sur la représentation de son nouvel opéra autour des « Voceri ».
- « **ECHOS** », écrit et réalisé par Frédéric SAUZAY et produit par la SARL INTERVISTA PROD, nous plonge dans la culture orale de la Corse et de la Croatie à l'occasion d'une rencontre musicale entre le groupe corse « Spartimu » et l'ensemble croate « Intrade ». Plus largement, il explore la dimension musicologique du chant traditionnel en méditerranée, autrefois marqueur sociétal qui rythmait le quotidien et chaque étape de la vie, devenu aujourd'hui un moyen d'affirmer une identité culturelle dans un monde globalisé.
- « **IMPORT EXPORT / ACID CHILD** » réalisé par Sampiero RAFFALLI et produit par la SARL AFDC se propose d'accompagner l'aventure du groupe de rockers ajacciens les « Acid Child », lié au label corse « Sons of Beaches », parti à la conquête d'une place mythique de la Pop Culture, Manchester.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **OI !** » écrit par Pascal REGOLI part à la recherche, 40 ans après, des acteurs de la scène musicale Punk, animée alors par des groupes comme « La Souris déglinguée », « Les Swingos Pokies »... que l'auteur a connu à leurs débuts alors qu'il fréquentaient, encore adolescents, sa boutique de disque à Paris.

Autour du cinéma

Dans le cadre de l'aide à la production

- « **MICHAEL CIMINO - LES MIRAGES DE L'AMERIQUE** », produit par la SAS ALTA ROCCA FILMS et réalisé par Jean-Baptiste THORET, nous fait voyager

au cœur de l'espace américain en compagnie de la voix de Michael Cimino. Ce voyage, rythmé par ses propos, des extraits de films, des images d'archives et des rencontres, passera par neuf lieux emblématiques de sa vie dans une sorte de cartographie des chimères de l'Amérique qui hantent son cinéma.

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **LUCIE** » écrit et réalisé par Dominique TIBERI et produit par la SARL STELLA PRODUCTIONS, évoque le parcours de Lucie ARNOLD, comédienne d'origine corse qui garde une mémoire précise de sa carrière et des rencontres ayant émaillé son parcours. De Blaise CENDRARS à Louis JOUVET, elle a aussi croisé la route d'Albert CAMUS et d'Orson WELLES. A travers le portrait de cette vieille dame, qui vit retirée en Corse dans un petit studio, se dévoile le portrait d'une femme moderne et libre et une mémoire du cinéma de l'après-guerre à nos jours.

B) CAPTATION RECREATION :

6 projets (8 en 2019, 4 en 2018), 2 séries de captations-recréations de spectacles vivants (2 en 2019, 2 en 2018) et 4 unitaires (6 en 2019 2 en 2018) ont été aidés en 2020 sur les 6 demandes (12 en 2019, 5 en 2018). Cette baisse s'explique par l'annulation des concerts, des représentations théâtrales et des festivals du fait de la crise sanitaire :

Dans le cadre de l'aide à la production de séries

- « **ARTE VIVU SAISON 4** » une série de 6 captations réalisé par Philippe RAFFALLI et Pierre François CIMINO et produit par la SARL PASTAPROD propose, à travers cette sélection de 6 captations pour l'année 2020, l'enrichissement d'un fonds patrimonial riche de déjà 25 créations artistiques contemporaines dans le domaine du spectacle vivant en Corse, servant dans le cadre d'une mise en ligne parallèlement à la diffusion télévisuelle, de corpus d'études pour les étudiants et les chercheurs et de support de diffusion au public.
- « **LES CONCERTS AU FIL DE L'EAU** » écrit et réalisé par Paul ROGNONI et produit par la SARL MARETERRANIU se proposent de porter la musique dans des lieux naturels et inédits. Dans le cadre de la première édition du festival « Opus Corsica », cette série de 3 créations de concert met en avant la scène musicale classique et contemporaine insulaire. Ces concerts constituent également une alternative aux salles de concert traditionnelles en les transposant dans un cadre naturel et insolite.

Dans le cadre de l'aide à la production d'unitaires :

- « **SORRU IN MUSICA NATALE - U CUNCERTU** » produit par la SARL MARETERRANIU et réalisé par Paul ROGNONI propose, la captation d'un concert dans l'esprit de Noël, dans l'église Santa Maria de Vicu, autour d'œuvres de compositeurs comme Pachelbel, Vivaldi, Piazzola et quelques chants traditionnels de Noël, interprétés par Bertrand Cervera et son octuor avec les voix de Léa Antona et de la soprano Claire Cervera.
- « **CESAR VEZZANI** » réalisé par Pascal ALBERTINI et produit par la SARL 504 PRODUCTIONS propose la captation au théâtre de Bastia d'une création de Jean-Pierre LANFRANCHI qui relie chant lyrique, chant traditionnel et

violons dans une interprétation biographique de la vie de CESAR VEZZANI dit « Le Merle blanc », l'une des plus grandes voix de l'histoire de l'île.

- « **E SUPPLICANTE** » réalisé par Pascal ALBERTINI et produit par la SARL 504 PRODUCTIONS propose une captation qui nous embarque par la grâce des polyphonies corses dans une adaptation mi- opératique, mi- théâtrale, de cette tragédie d'Eschyle, mise en scène par Serge LIPSZIC sur une composition de Toni CASALONGA au théâtre de Bastia.
- « **SINTINELLI** » écrit et réalisé par Laurent SIMONPOLI et Paul ROGNONI et produit par la SARL MARETERRANIU, porte à l'écran un spectacle mis en musique par Frédéric ANTONPIETRI et réunissant de nombreux comédiens insulaires autour du groupe « A Filetta ». Ce spectacle, dans lequel se mêlent théâtre, musique, projections et chants, retrace le destin d'une famille depuis les événements de Bastelica-Fesch en janvier 1980.

C) TELEFILM ET FICTION TV (SERIE ET UNITAIRE)

Aucun téléfilm n'a été aidé en production en 2020 (1 en 2019, 4 en 2018, 2 en 2017) sur autant de demandes ;

Aucune série de fiction n'a été aidée en production en 2020 (1 en 2019, 4 en 2018, 2 en 2017) sur autant de demandes ;

5 séries de fiction ont été aidées en création en 2020 (5 en 2018, 1 en 2017) sur 8 demandes.

La qualité d'écriture des séries de fiction insulaires, a été mise en avant par la sélection en 2017 au festival SERIE SERIES de Fontainebleau de deux productions insulaires « OVER LA NUIT » et « BACK TO CORSICA ». Les saisons 2 de ces séries ont été aidées en production pour la première et en développement pour la seconde cette année.

En 2018 également, deux séries tournées sur le territoire ont été sélectionnées au festival SERIE MANIA de Lille, une web série développée pour les nouvelles écritures de France Télévision intitulée « ZEROSTERONE », et la série pour ARTE intitulée « UNE ILE » qui a obtenu le prix de la meilleure série française.

En 2020 une série insulaire en langue corse du style « Scènes de Ménages » intitulée « #PAESE » produite par la SARL PASTAPROD (FURIANI) et réalisée par Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI a été tournée sur le territoire ainsi que la deuxième partie de la série « STUDIENTE ».

Des projets coproduits par Canal +, « LA FLAMME » et « PLAINE ORIENTALE », sont en développement, pour des tournages prévus en 2021 et 2022.

Des résidences d'écriture autour de la série de fiction sont organisées dans le cadre de la Fabrique Culturelle « Casell'Arte » à destination des jeunes auteurs. La première était encadrée par Mme Viviane ZINGG et accompagnée de Raphael Chevènement et de Valentin Melville tous deux co-auteurs de nombreuses séries notamment, du « bureau des légendes ». La seconde session était consacrée à l'écriture d'une série d'animation elle était dirigée par Charlie Sansonetti auteur et réalisateur de films d'animation accompagné de Dodo (Dede Nicoli) auteur de bande dessinée et scénariste (participe à « Fluide Glacial », « Métal Hurlant », « L'Echo des Savanes ») auteur des « Closh », « Max et Nina » et de Sophie Decroisette auteure de nombreuses séries fictions et long métrages d'animation dont

dernièrement « Maya l'Abeille » et « Heidi » mais aussi « Lulu Vroumette ». Des partenariats sont en train de se construire entre Le Festival Les Nuits MED, la COPEAM et Casell'Arte pour l'organisation de résidences d'écriture de séries de fiction portées par de jeunes talents de Méditerranée sur la base d'appels à projet.

DANS LE REGISTRE DE LA COMEDIE BURLESQUE ET DE LA SATIRE SOCIALE

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **RALALÀ** », une série de fictions courtes, écrite par Stephan REGOLI et Léa MAURIZI retrace, à la manière de la série « Dix pour cent », l'aventure de deux jeunes corses désœuvrés qui se sont mis en tête de faire enregistrer un album des tubes de rap français les plus connus par les grands noms de la chanson corse.

DANS LE REGISTRE DE L'ANIMATION AUTOUR DE PERSONNAGES INSULAIRES

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **NAPOLEON EN DEUX MINUTES** » écrit par Cédric MONGET, réalisé par Gêrôme BOUDA et produit par la SAS ALLINDI est un projet de série de 20 fois 2 minutes, basée sur la technique d'animation du Motion-Design, qui se propose de donner une vision originale et dépoussiérée de l'illustre natif d'Aiacciu dont le nom restera à jamais gravé dans l'histoire des hommes.
- « **MA PERCHE ?** » écrit par Petru Pà di CASABIANCA et produit par la SARL STELLA PRODUCTIONS est une série d'animation autour de l'histoire de la Corse destinée à une diffusion télévisée ainsi qu'aux plateformes numériques. Chaque épisode présentera en deux minutes un aspect marquant ou peu connu de notre histoire. « Quale hà dettu : Corsica non avrà mai bene ? », « Chì parlavanu i Corsi à a prestoria ? », « Chì hè a rivolta di Sambucucciu d'Alandu ? ». Des réponses seront apportées à chaque épisode, de manière amusante et pédagogique.

DANS LE REGISTRE DU FANTASTIQUE ET DU POST APOCALIPTIQUE

Dans le cadre de l'aide à la création

- « **FABULA** » écrit par Stéphane MONDOLONI propose de redécouvrir la Corse en développant une mythologie moderne et fantastique, à travers dix épisodes mêlant le paranormal à l'étrange et au merveilleux.
- « **APRES LA FIN** » écrit et réalisé par Hugo CARBUCCIA et produit par la SAS ALLINDI nous plonge dans un univers post-apocalyptique. Après avoir été ravagé par des catastrophes naturelles et des guerres civiles, le monde sombre dans le chaos. Sarah, une jeune femme de 23 ans tente de rejoindre un refuge, guidée par la voix d'un inconnu à la radio. Cette série de fiction nous confronte à la réalisation des craintes liées à la possibilité d'un effondrement civilisationnel.

Budget prévu (fongibilité article 6 : - 50 000 €)	1 540 000 €	Budget réalisé	1 329 000 €
CdC	1 026 667 €	CdC	886 000 €

CNC	513 333 €	CNC	443 000 €
-----	-----------	-----	-----------

AIDE A LA MUSIQUE DE FILM

Huit aides ont été accordées en 2020 (4 en 2019) pour un montant total de 35 500 €. Elles concernent les créations de la musique originale des œuvres suivantes :

- « **FORÊT** » court métrage de fiction de Tara MOLLET produit par la SARL CINED, musique composée par Guérande MOLLET.
- « **LES CHAMPS MAGNETIQUES** » court métrage de fiction de Romain DAUDET-JAHAN, produit par la SAS FILM GRAND HUIT, musique composée par Grégoire LETOUVET.
- « **BRANDO** » court métrage de fiction de Clément CARVIN produit par la SARL ALIBI PRODUCTION, musique composée par Sandrine LUIGI.
- « **ENTRE** » court métrage de fiction d'Océane COURT MALLARONI produit par la SARL ANDOLFI, musique composée par Jean-Thomas CUGURNO MALLORY.
- « **NUIT VERTE** » court métrage de fiction de Marie Léa REGALES et Jean Mathieu MASSONI produit par la SAS ORFEU PRODUCTIONS, musique composée par le guitariste et compositeur Clément DOUMIC, révélé par le succès du groupe « Feu ! Chatterton ».
- « **L'INVITATION AU VOYAGE** » court métrage de fiction de Valécien BONNOT-GALLUCCI produit par la SARL CHJACHJARELLA PRODUCTIONS, musique composée par Jean-Pierre GODINAT (I Voci di a Gravona, Cinqui Sò...) et interprétée par le groupe de polyphonie féminine « I Maistrelli ».
- « **LEON LOGAR** » documentaire de Dominique MAESTRATI produit par la SARL KORROM, musique composée par Jean-Baptiste ANDREANI.
- « **BEATRICE THIRIET, UN VOYAGE MUSICAL** » documentaire de Jérôme DIAMANT-BERGER produit par la SARL LE FILM D'ART, musique composée par Béatrice THIRIET.

AIDE A LA DIFFUSION

Quatre aides à la diffusion des œuvres corses ont été accordées en 2020 (2 en 2019) pour un montant total de 16 500 €. Elles concernent les travaux suivants :

- Le sous titrage du documentaire intitulé « **RN 193** » réalisé par Lionel DUMAS PERINI et produit par la SARL INTERVISTA PROD.
- Le sous titrage du documentaire intitulé « **LANGUE CORSE, LE REBOND ASSOCIATIF** » réalisé par Maxime POLI et Lionel DUMAS-PERINI et produit par la SARL INTERVISTA PROD.
- L'autoring Blu-Ray et l'éditorialisation du documentaire intitulé « **VIRIL.E.S** » réalisé par Julie ALLIONE et produit par la SARL JHR FILMS.

- L'authoring Blu-Ray et l'éditorialisation des courts métrages intitulés « **APRES et SOUVENIR INOUBLIABLE D'UN AMI** » réalisé par Wissam CHARAF et distribuée par la SARL JHR FILMS.

ARTICLE 9 - SOUTIEN A LA PRODUCTION DES DOCUMENTAIRES DE CREATION ET DES ADAPTATIONS AUDIOVISUELLES DE SPECTACLES VIVANTS FINANCES PAR LES TELEVISIONS LOCALES

La Collectivité de Corse a contribué au développement de chaînes locales sur son territoire, en accordant son soutien dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens et ce depuis 2006 avec la création de France 3 Corse Via Stella et Télé Paese.

Dans le cadre du soutien du CNC aux COM des télévisions locales et au regard des critères d'éligibilité des œuvres, les contributions du CNC et de la CDC apparaissent comme suit :

1) TELEPAESE

La chaîne TELEPAESE ne couvrait initialement que la Balagne. Sa zone de diffusion s'est étendue progressivement sur Bastia et en 2017 sur le Centre Corse. La chaîne couvre depuis 2021, sur autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'ensemble du territoire de la Corse par la Télévision numérique terrestre (TNT). Elle diffuse au niveau national par l'ADSL et est accessible partout dans le monde sur le net.

La Collectivité de Corse a signé avec TELE PAESE une convention d'objectifs et de moyens pour la période 2018-2021. Cette nouvelle convention encadre les obligations en matière de coproductions de la chaîne dans le cadre des articles 1 et 6 de la convention :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

OBJECTIF 4 - COPRODUCTION D'ŒUVRES DE CRÉATION

La production

Télé Paese soutiendra le développement de la filière professionnelle des producteurs insulaires en associant sa contribution (numéraire et technique) à celle du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC). Cette dynamique a pour ambition de renforcer la professionnalisation des auteurs et améliorer la qualité de l'offre faite au public.

Le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit dans le cadre du projet de convention de coopération avec le CNC pour la période 2017-2019. Aussi la chaîne devra respecter les modalités d'utilisation de la subvention définies à l'article 6 de la présente convention et détaillées en Annexe 3.

Ainsi, en 2018, 4 œuvres de création seront coproduites avec la filière externe de production insulaire dans ces conditions par la chaîne. Les années suivantes de 2019 à 2021, la chaîne s'engage à coproduire au moins dix-sept œuvres de création supplémentaires, un total de 21 œuvres sur la durée totale de la convention.

La diffusion

Les créations audiovisuelles (fictions, documentaires, captations), tournées et/ou consacrées à la Corse seront favorisées par la chaîne et bénéficieront d'une case spécifique de diffusion hebdomadaire, en prime time, sur la grille des programmes de Télé Paese.

ARTICLE 6 : UTILISATION DE LA SUBVENTION

L'aide est attribuée sous forme de subvention accordée à la chaîne fournissant un service d'intérêt économique général s'appuyant sur la décision du 20 décembre 2011 de la Commission européenne (relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général, n° 2012/21/UE) pour les compensations annuelles n'excédant pas 15 millions d'euros ou finançant des services répondant à certains besoins sociaux (hôpitaux, logement social...), et dont la durée du mandat n'excède pas dix ans.

L'aide octroyée par la Collectivité de Corse a été évaluée selon le mécanisme de compensation en vertu des objectifs assignés à l'article 1 de la présente convention et détaillés en Annexe 2 intitulée « Tableau d'affectation de la subvention ». Cette aide fera l'objet de la validation et du contrôle stipulés dans les articles 3 et 4 de la présente convention.

Le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit dans le cadre du projet de convention de coopération à conclure avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2017-2019. Aussi la chaîne devra respecter les modalités d'utilisation de la subvention suivantes : fléchage du soutien de la Collectivité de Corse sur des œuvres spécifiques préachetées ou coproduites par la chaîne, à la condition que les œuvres concernées aient obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC et bénéficient d'un apport horaire en numéraire de la chaîne d'au moins douze mille euros (12 000 €) pour les documentaires de création de 60 minutes et d'au moins quinze mille euros (15 000 €) pour les adaptations audiovisuelles de spectacles vivants.

La subvention accordée à la chaîne TELE PAESE en 2020 en investissement s'élève à 133 900 € dont 91 500 € dédiés aux coproductions qui ont été consommés à hauteur de 92 000 €. Les œuvres préachetées ou coproduites dans le cadre du soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne, conformément aux conditions de la convention CNC ont été les suivantes :

Titre	Réalisateur	Société de production	Code postal (à 2 chiffres) société de production	Catégorie de genre (CM F, CM DOC... voir liste codes genres)	Type de soutien (EC-DEV, PROD... voir liste codes soutien)	Durée (en minutes - pour les séries, durée d'un épisode)	PART ANTENNE DE LA CHAÎNE	PART INDUSTRIE DE LA CHAÎNE	PART NUMÉRIQUE DE LA CHAÎNE
TUMASGIU	DOMINIQUE TIBERI	STELLA PRODUCTIONS	20	DOC U	PROD, POST-P	52	6 866	6 866	12 000
CONFINÉ, LOIN DE CHEZ MOI	YANNICK CASANOVA	MARETERRANIU	20	DOC U	PROD, POST-P	52	6 170	6 170	10 400
DU BLE AU PAIN	LAURENT BILLARD	LES FILMS DU TOURBILLON / ALIGAL PRODUCTION	20	DOC U	PROD, POST-P	52	3 326	3 326	10 400
C'EST MA TOURNÉE	STEFANO TERZULLI	INTERVISTA PROD / Y.N PRODUCTIONS	20	DOC U	PROD, POST-P	52	1 934	1 934	10 400
LA PETITE BRIGADE DU MAQUIS	SABINE PACINI	INTERVISTA PROD / Y.N PRODUCTIONS	20	DOC U	PROD, POST-P	52	1 941	1 940	10 400
CHATAIGNE	LAURENT BILLARD	LES FILMS DU TOURBILLON / ALIGAL PRODUCTION	20	DOC U	PROD, POST-P	52	3 326	3 326	10 400
ROCCA SERRA, L'HERITAGE DU POUVOIR	PAUL ORTOLI	MARETERRANIU	20	DOC U	PROD, POST-P	52	5 083	5 082	5 000
ROME, VILLE EN PERTE	ANNA FRANCESCA LECCIA	MARETERRANIU	20	DOC U	PROD, POST-P	52	3 217	3 216	5 000
CORSE-FRANCE, TOUTE UNE HISTOIRE / L'INTEGRATION	DOMINIQUE LANZALAVI / JEAN-PAUL PELLEGRINETTI	STORIA PRODUCTIONS / 10.7 PRODUCTIONS	20	DOC U	POST-P	52	1 106	1 106	2 600
OPERATION AJAX	MARCELLA FERARU	MARETERRANIU	20	DOC U	PROD, POST-P	52	5 006	5 006	5 000
LA CORSE AUX MERVEILLES	DANIEL LAFARGE	CENDRANE FILMS	75	DOC U	PROD, POST-P	52	4 015	4 015	10 400
							41 990	41 987	92 000

Les parts numéraires inférieures à 10 400 € concernent des projets qui ont bénéficié également par ailleurs d'un préachat de la chaîne VIATELLA.

2) FRANCE 3 CORSE VIA STELLA

L'Assemblée de Corse a adopté en date du 21 décembre 2020 (délibération n° 20/224 AC) une convention quadriennale d'objectifs et de moyens entre la chaîne France 3 Corse Via Stella, la Collectivité de Corse et l'Etat pour la période 2020-2023.

Cette convention prévoit l'octroi d'une subvention d'un montant de 800 000 € pour l'exercice 2020 et détaille les modalités d'attribution de la subvention notamment dans son article 5 comme suit :

« La Collectivité de Corse s'engage à verser à la Société la subvention dans les conditions prévues au présent article, sous réserve du respect par la Société des stipulations de la Convention.

Comme stipulé dans l'article 1^{er} de la convention alinéa 3, le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération à conclure avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2020-2022. Aussi la chaîne devra respecter les modalités d'utilisation de la subvention définies à l'article 5 de la présente convention.

Il est entendu que dans le cadre de la présente convention d'objectifs et de moyens, la chaîne s'engage à investir dans l'écriture et dans la production de documentaires de création, d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants, en vue de leur diffusion effective. Ne seront prises en compte que les œuvres ayant obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC et bénéficiant d'un apport horaire en numéraire du ou des diffuseurs d'au moins douze mille euros (12 000 €) pour les documentaires de création et d'au moins quinze mille euros (15 000 €) pour les adaptations audiovisuelles de spectacles vivants.

La chaîne devra transmettre à cet effet le bilan annuel des investissements réalisés dans le cadre d'achats ou de coproductions d'œuvres audiovisuelles en précisant les caractéristiques des projets et le montant de l'apport horaire en numéraire de la chaîne. C'est-à-dire fournir la liste et le dossier de présentation des œuvres fléchées au titre de la présente convention (dans le cadre de l'abondement par le CNC du soutien de la Collectivité de Corse) : description de l'œuvre, plan de financement, budget définitif, autorisation préalable du CNC, dates de diffusion ».

Les œuvres préachetées ou coproduites dans le cadre du soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne, conformément aux conditions de la convention CNC ont été les suivantes :

Titre	Réalisateur	Société de production	CP	Famille de genre	Durée	Nb	Budget Total de l'œuvre	Autorisation préalable CNC	APPORT ANTENNE (GLOBAL NUMERAIRE) DE LA CHAINE	TOTAL APPORT NUMERAIRE*	APPORT DE LA CHAINE EN INDUSTRIE	TOTAL NUM + INDUSTRIE
Import export (2 eme partie)	Sampiero Raffali	AFDC	20	DOC	52	1	133 934	OUI	10 400	10 400	35 221	45 621
U ristorante di l'orsu ex Football ACA	Stéphane Régoli	Mareterraniu	20	DOC	52	1	133 252	OUI	20 400	20 400	15 243	35 643
De la désobéissance au contre-espionnage des Pali	Marcela Ferraru	Mareterraniu	20	DOC	52	1	146 462	OUI	10 400	10 400	16 412	26 812
Etats de violence	Christian Lorre	Productions du triton	20	DOC	52	1	150 652	OUI	10 400	10 400	34 467	44 867
La notte piu longa, Rome ville occupée	AF Leccia	Mareterraniu	20	DOC	52	1	146 167	OUI	10 400	10 400	14 892	25 292
Garibadi	Dominique Maestrati	Korrom/STELLA	20	DOC	52	1	114 897	OUI	10 400	10 400	26 345	36 745
Corridors	F Artily	Kalorama Production	20	DOC	52	1	166 033	OUI	10 400	10 400	34 397	44 797
Baleine en Corse	Lionnel Boisseau	Injam Production	75	DOC	52	1	148 282	OUI	10 400	10 400	39 300	49 700
Les dernières batailles du pape Francois	Colinna Cesari	Artline	75	DOC	52	1	108 167	OUI	10 400	10 400	17 028	27 428
Generation 92	Stephan Regoli	Chjachjarella	20	DOC	52	1	121 049	OUI	10 400	10 400	33 595	43 995
L'ambition des Bonaparte	MA Andreani	Mouvement	20	DOC	52	1	138 562	OUI	23 574	23 574	13 002	36 576
Fora di stradda	JM Martinetti	Mareterraniu	20	DOC	52	10	492 100	OUI	116 250	116 250	158 697	274 947
Deux îles en elle	F. Sauzay	Intervista prod	20	DOC	52	1	129 561	OUI	10 400	10 400	33 948	44 348
In casa	Cyril Claus	Intervista prod	20	DOC	52	1	103 474	OUI	18 400	18 400	14 011	32 411
Les echos de l'histoire (saison3)	P Rognoni	Mareterraniu	20	DOC	26	9	547 422	OUI	130 000	130 000	53 852	183 852
D'une page à l'autre (saison 2)	F Karol	Omnicube	20	DOC	52	6	282 538	OUI	63 000	63 000	48 919	111 919
Sous le soleil de Paul Valéry	F Sauzay	Novita Prod	20	DOC	52	1	125 385	OUI	10 400	10 400	38 514	48 914
La belle équipe de Pierre Salvatori	L Boffy	Omnicube	20	DOC	52	1	110 494	OUI	10 400	10 400	12 898	23 298
Seule	F Karol	Omnicube	20	DOC	52	1	98 637	OUI	10 400	10 400	12 898	23 298
Daniel Pennac; ce brillant cancre	P Albertini	504 Production	20	DOC	52	1	110 285	OUI	10 400	10 400	33 421	43 821

Titre	Réalisateur	Société de production	CP	Famille de genre	Durée	Nb	Budget Total de l'œuvre	Autorisation préalable CNC	APPORT ANTENNE (GLOBAL NUMERAIRE) DE LA CHAINE	TOTAL APPORT NUMERAIRE*	APPORT DE LA CHAINE EN INDUSTRIE	TOTAL NUM + INDUSTRIE
Thomas Dutronc	P. Albertini	504 Production	20	DOC	52	1	94 457	OUI	10 400	10 400	14 571	24 971
I Was		Omnicube	20	DOC	52	1	120 370	OUI	10 400	10 400	20 783	31 183
Premiers peuplements de la Corse	D. Michau	Stella production	20	DOC	52	1	154 604	OUI	10 400	10 400	42 394	52 794
La Corse extreme de santini	Julien Battesti	Injam Production	75	DOC	52	1	111 919	OUI	10 400	10 400	17 825	28 225
Dans le ventre du Moyen Orient	Tamara Erde	Haut et court doc	75	DOC	52	1	248 599	OUI	10 400	10 400	20 305	30 705
Corse France la contestation	D.Lanzalavi	10,7 Production	75	DOC	52	1	142 058	OUI	12 400	12 400	17 814	30 214
Essentiels	S. Terzulli	Intervista prod	20	DOC	52	1	85 374	OUI	10 400	10 400	35 704	46 104
Ste Claire, priez pour nous	M Don Ignazi	Intervista prod	20	DOC	52	1	112 874	OUI	10 400	10 400	18 552	28 952
Pasengers	A. Vibassac	EDEN ROC	75	DOC	52	1	129 274	OUI	20 400	20 400	35 664	56 064
Pour que Pierres vivent	M. Feltin	Stella productions	20	DOC	52	1	99 526	OUI	10 400	10 400		10 400
Guerre d'algerie	G. Bernard	KUIU Production	75	DOC	52	1	163 079	OUI	10 400	10 400	16 842	27 242
Le nouveau rêve d'Icare	A. De Gialferri	Cineteve	75	DOC	52	1	170 685	OUI	10 400	10 400	34 328	44 728
									654 024	654 024	961 842	1 615 866

Budget prévu	780 000 €	Budget réalisé	746 024 €
CdC	680 000 €	CdC	646 024 €
CNC	100 000 €	CNC	100 000 €

ARTICLE 11.1 - ACCUEIL DES TOURNAGES ET SOUTIEN A LA COMMISSION REGIONALE DU FILM

Créé par la CdC en 2002 dans la continuité de l'adoption la même année d'un dispositif de soutien à l'audiovisuel, Corsica Pôle Tournages a pour mission de favoriser l'accueil de tournages en Corse, le suivi de la filière professionnelle en Corse (comédiens, techniciens, sociétés de production) mais également d'assurer une représentation de la Corse au sein des festivals et des salons professionnels afin de mener une action de communication volontariste. Corsica Pôle Tournages est membre de Film France (association nationale soutenue par le CNC regroupant l'ensemble des bureaux d'accueil - 36 BAT - sur le territoire français).

Les services offerts par ce dernier sont les suivants :

- ✓ mise à disposition de bases de données : techniciens, comédiens, figurants, fournisseurs, sociétés de production ;
- ✓ pré-repérages et repérages ;
- ✓ autorisations de tournages, relais avec les institutions insulaires ;
- ✓ soutien logistique (transport, hébergement, services divers...) et administratif.

Depuis sa création, Corsica Pôle tournages a vu son activité évoluer d'année en année. L'évolution des productions endogènes et exogènes a permis la professionnalisation d'un noyau de techniciens et de comédiens insulaires.

BILAN BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE 2020

I) BASE TAF - TECHNICIENS, ARTISTES ET FIGURANTS, UNE BASE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Afin de suivre la filière professionnelle, Corsica Pôle Tournages dispose d'un outil : la base TAF (techniciens, artistes, figurants) créée en 2005 par Film France. C'est une base indépendante de celle administrée par le Pôle Emploi Spectacle. L'inscription à la Base TAF ne se substitue pas à celle qui doit être faite auprès du Pôle Emploi Spectacle. Depuis la mise en place de la base en 2005, celle-ci a été remaniée en 2011 et tous les inscrits ont dû procéder à leur réinscription. Un changement complet de la base TAF a été effectué avec une nouvelle réinscription des techniciens et comédiens sur l'outil désormais intitulé FILM FRANCE TALENTS (hébergé par Movin Motion) ; les figurants n'étant plus répertoriés mais sollicités par le biais d'annonces sur les réseaux sociaux des bureaux d'accueils. La base TAF n'est plus active depuis le début de l'année 2021. Une réflexion est menée quant à la création d'une base en gestion propre. Corsica Pôle tournages recensait dans sa base TAF les inscriptions suivantes :

Type	Nombre d'inscrits ancienne base TAF						% IS 2019
	Base de 2005 à 2011	Base de 2011 à 2014	Base de 2016	Base de 2018	Base de 2019	Base de 2020	
Techniciens	112	139	226	303	325	314	66 %

Comédiens	127	108	126	145	153	140	NC
Figurants	100	112	156	174	178	NC	NC

**IS = intermittents du spectacle*

Les transferts d'inscription d'une base à l'autre étant en cours, les chiffres restent indicatifs concernant la nouvelle base Film France Talents, qui en est à sa première année d'activité :

Type	Nombre d'inscrits nouvel outil : Film France Talents
	<u>Base de 2020-2021</u>
Techniciens	100
Comédiens	39

2) BASE DECORS, UN OUTIL TERRITORIAL EN COURS DE CONSTRUCTION

Corsica Pôle Tournages recense les décors du territoire insulaire afin de constituer une photothèque la plus exhaustive possible. Une application gérée par Film France permet la gestion des décors.

En comparaison, les bases des autres bureaux d'accueil en région disposent en moyenne de 2500 fichiers décors ce qui est loin d'être le cas en Corse, dont la gestion des décors se fait de manière empirique et au coup par coup.

Ainsi, afin de pallier ce manque de visuels, au bénéfice d'un travail plus efficient et plus professionnel, les ressources vives du territoire ont été identifiées (directions et services internes à la CdC, ATC (Agence du Tourisme de Corse), Parc Naturel Régional de Corse, Offices Interco de tourisme, Office de l'Environnement, Communautés de communes, villes, associations,...) et la première convention de cession de droits photos a été signée avec le PNRC fin décembre 2017.

A ce jour, près de 15 000 photos libres de droits ont été collectées auprès de différents acteurs du territoire (le PNRC (Parc Naturel Régional de Corse), l'ATC, les Offices de tourisme de Portivechju, Bunifaziu, Calvi, L'île-Rousse, la commune de Bastia et le service de l'inventaire de la direction du Patrimoine de la CdC) et les années à venir permettront de poursuivre cette action (différents rendez-vous sont programmés avec les communautés de communes, l'Office de tourisme et les directions internes à la Collectivité de Corse). Ces partenariats permettent non seulement de récolter des visuels libres de droits utilisables par l'ensemble des directions de la CdC (notifié dans la convention) mais aussi de structurer la coopération des différentes collectivités locales en faveur de l'accueil des tournages.

Afin de gérer ces visuels dont le nombre va croître dans le courant de l'année, il a été pris attache auprès des services informatiques de la CdC pour accompagner Corsica Pôle Tournages dans la création d'un outil de gestion adapté de type photothèque interactive et le choix s'est porté sur l'utilisation de PHRASEANET, un outil de gestion des médias numériques en open source.

Ce nouvel outil est accessible au service depuis peu, des formations sont suivies afin de prendre la main facilement sur ce nouveau logiciel et pouvoir constituer une base décor la plus exhaustive possible.

3) DES OUTILS SPECIFIQUES A CREER, ADAPTES AUX CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de ses missions d'accueil des tournages, Corsica Pôle Tournages est très souvent sollicité par des sociétés de production pour des autorisations de tournages sur le territoire.

Ainsi, face aux nombreuses demandes et au vu de la complexité des réglementations (Natura 2000, réserves naturelles, zones humides, arrêtés de protection, directives, terrains du conservatoire,...), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement -DREAL- et l'Office de l'Environnement de la Corse -OEC- ont été sollicités afin qu'un accès à une cartographie dédiée du territoire puisse être créée pour le Pôle Tournages.

Différentes réunions ont permis au Pôle Tournages de disposer depuis septembre 2018, d'une cartographie de la Corse afin d'identifier les différents gestionnaires en fonction des lieux de tournages des films.

Par ailleurs, très sollicitée pour l'obtention d'autorisations dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives et culturelles dont les tournages, la DREAL, soutenue par son ministère est en cours de travail pour la création d'une application informatique de traitement dématérialisé des demandes d'autorisations d'activités cinématographiques et audiovisuelles en milieux naturels.

Cette application permettra pour la venue d'un tournage, d'interroger directement par mail les gestionnaires des lieux concernés en favorisant d'une part l'amélioration de l'accueil des tournages dans les démarches administratives et d'autre part, le respect des réglementations en matière d'environnement.

Des réunions ont débuté fin 2018 et se sont poursuivies en 2019 avec l'ensemble des gestionnaires concernés (DREAL, CPT, DDTM, DDCSPP, PNR, OE,) en présence du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires pour la création de cet outil que ces ministères financent en totalité au vu de l'intérêt de la démarche.

A ce jour, l'application n'est toujours pas accessible à cause de la crise sanitaire et des priorités qui ont été placées ailleurs. Mais sa création est toujours en cours et de nouvelles réunions sont prévues en 2021 pour sa mise en place.

4) OUTILS DE COMMUNICATION

a. Insertions presse

Corsica Pôle Tournages utilise des moyens de communications classiques sur des supports dédiés tels qu'Écran Total, le Film Français (Cannes, La Rochelle, Spécial Régions), les catalogues des festivals ...

Jusqu'en 2019, le budget de ces insertions presses étaient directement prises sur l'imputation budgétaire du Corsica Pôle Tournages pour un budget d'environ 10 000 €. Depuis 2020, le service Communication de la Collectivité de Corse, grâce à un marché global à la CDC, prend en charge les insertions qui ne sont plus à la charge du Corsica Pôle Tournages.

b. Création de goodies dans le cadre de l'écolabel « Ecomigliurenza »

Un dispositif incitatif financièrement a été mis en place dans le règlement des aides de la Culture en 2019, l'écolabel « Ecomigliurenza » pour inciter les sociétés de production au respect environnemental d'un tournage en Corse. Afin d'accompagner et d'encourager les techniciens et comédiens corses à prendre part à cette démarche, des cendriers, gourdes et gobelets ont été créés par Corsica Pôle Tournages.

A ce jour, un long-métrage « DES FEUX DANS LA NUIT » (ex. « NAUFRAGES ») du réalisateur Dominique LIENHARD, a bénéficié de cette aide grâce au respect du cahier des charges défini en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse.

5) FESTIVALS - EVENEMENTIELS

Festivals :

Corsica Pôle Tournages participe à des salons professionnels et festivals internationaux dont le Salon des Lieux de tournages à Paris, le festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, le festival de Cannes, le festival de la Rochelle afin de promouvoir la Corse comme terre d'accueil de tournages. Il peut arriver que le bureau d'accueil organise des événements afin de communiquer sur la politique du secteur ou de s'associer à la sélection d'un film en festival (ce qui a été le cas notamment en 2013 pour la sélection au festival de Cannes du 1^{er} long métrage de Thierry de Peretti « Les Apaches »).

Des partenariats se dessinent avec l'ATC afin d'associer leur présence à certains festivals dans le but de mettre en place une stratégie de communication.

En 2020, du fait du contexte sanitaire, Corsica Pole Tournage n'a participé qu'à 2 événements : Le Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand et The production Forum - Salon des tournages à Paris.

Organisation d'événementiels :

Sollicité par Film France Depuis deux années, Corsica Pôle Tournages organise des manifestations d'envergure nationale telles que la Fête du cinéma ou encore les Journées du Patrimoine sur le territoire en lien avec le cinéma.

Ainsi, en 2017 pour la fête du cinéma, en partenariat avec la cinémathèque de Corse et l'Office de Tourisme de Bunifaziu, ont été organisés, au regard du Bollywood « Tamasha » tourné en partie sur Bunifaziu, en 2014 :

- deux visites guidées sur la thématique « patrimoine-cinéma » agrémentée par la visualisation sur Smartphones d'extraits de films in situ ;
- des ateliers sur la culture indienne (danse et calligraphie) à destination des scolaires ;
- la projection du film « Tamasha » dans la loge de l'Arsenal en présence de techniciens et comédiens insulaires du film.

Ces animations ont drainé un public aussi bien de vacanciers que de locaux pour lesquels la présence d'indiens durant le tournage avait suscité un certain engouement et dont certains avaient pu y participer comme figurants.

Pour la fête du cinéma en 2018, en partenariat avec la cinémathèque de Corse, l'association Portivecchiu di Tandu, l'Office de Tourisme et la ville de Portivechju, différentes animations ont été organisées dans cette ville :

- deux visites guidées avec le visionnage d'extraits de films anciens sur Smartphones en journée et en nocturne avec la projection des extraits de films sur les façades des ruelles de la ville,
- un ciné-concert sur le parvis du Bastion de France.

Pour la fête du cinéma en 2019, en partenariat avec l'ensemble des cinémas insulaires, un coup de projecteur a été donné aux jeunes cinéastes féminins en diffusant leurs courts-métrages. Une bande annonce, mettant en avant les décors et les tournages qui ont été accueillis sur l'île, a été réalisée pour le Corsica Pôle Tournages.

A cause de la crise sanitaire traversée par le pays et la fermeture des cinémas, la fête du cinéma n'a malheureusement pas eu lieu en 2020.

6) TOURNAGES

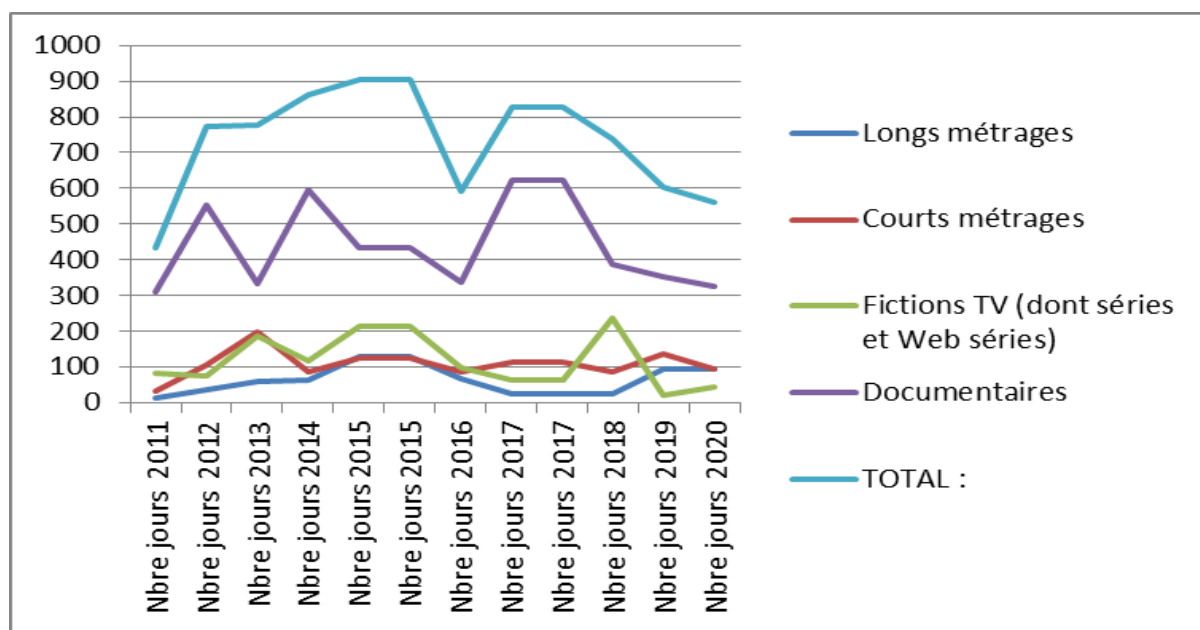
Malgré le contexte sanitaire, 2 longs-métrages de réalisateurs d'origine corse ont pu être tournés en 2020 sur le territoire. L'année 2019 avait été une année très riche en production avec 4 longs-métrages tournés, une progression notable par rapport aux années 2017 et 2018 qui n'avaient accueilli qu'un seul tournage.

Ces deux tournages 2020, concernaient le nouveau film de Pierre SALVADORI « La Petite Bande » produit par LES FILMS PELLEAS (49 jours de tournage) et le premier film d'Éric FRATICELLI « Permis De Construire » produit par MARVELOUS PRODUCTIONS (47 jours de tournage). Une série de fiction en langue corse « #PAESE » produit par la société insulaire PASTAPROD a également été tournée cette année pour une durée globale de 17 heures.

Seuls deux tournages ont concerné la fiction TV avec 44 jours de tournages, loin du niveau record de 2018 avec 215 jours de tournage (19 en 2019, 215 en 2018, 63 en 2017, 98 jours en 2016, 214 jours en 2015). Ces tournages ont concerné deux séries corses : « #PAESE » diffusée sur France 3 Corse ViaStella, réalisée par Nicolas Pancrazi et Pierre-François Cimino, produit par Pastaprod (37 jours de tournage) et la deuxième partie du tournage de « Studente 2 », réalisé par Baptist Agostini-Croce et Jean-Louis Graziani, également diffusée sur France 3 Corse ViaStella et produit par Stella Productions (7 jours de tournage).

Le nombre de jours de tournage sur le territoire en documentaire et court-métrage enregistre une baisse, due essentiellement à la crise de Covid-19 et à la période de confinement. En revanche, 2020 a vu une forte hausse des tournages de programmes de flux (+ 30 %).

BILAN ACCUEIL DE TOURNAGE 2020	Nbre jours de tournage 2011	Nbre jours de tournage 2012	Nbre jours de tournage 2013	Nbre jours de tournage 2014	Nbre jours de tournage 2015	Nbre jours de tournage 2016	Nbre jours de tournage 2017	Nbre jours de tournage 2018	Nbre jours de tournage 2019	Nbre jours de tournage 2020
Longs métrages	13	37	59	62	131	66	26	25	96	96
Courts métrages	31	105	199	86	125	87	115	85	137	93
Fictions TV (dont séries)	81	77	186	117	214	98	63	215	16	44
Web TV	0	0	0	9	0	0	3	23	5	0
Programmes de flux	197	201	321	284	88	180	216	274	333	477
Documentaires	310	554	332	597	435	339	624	389	351	327
Publicités	3	4	6	31	0	2	57	48	21	45
Films institutionnels	85	193	135	48	76	62	12	34	144	88
Clips musicaux	2	11	30	14	35	24	11	25	15	48
Autres	0	0	3	4	134	29	59	66	37	14
TOTAL :	722	1182	1271	1252	1238	887	1186	1184	1155	1232



BILAN ACCUEIL DE TOURNAGE 2020	Nbre tournage 2011	Nbre tournage 2012	Nbre tournage 2013	Nbre tournage 2014	Nbre tournage 2015	Nbre tournage 2016	Nbre tournage 2017	Nbre tournage 2018	Nbre tournage 2019	Nbre tournage 2020
Longs métrages	2	2	2	3	5	3	2	1	4	2
Courts métrages	6	18	19	15	20	17	17	14	26	16
Fictions TV (dont séries)	3	3	4	5	6	5	3	5	1	2
Web TV	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0
Programmes de flux	10	19	16	16	7	13	8	14	22	90
Documentaires	24	34	26	48	41	32	59	43	40	35
Publicités	1	2	1	4	0	1	2	9	10	13
Films institutionnels	7	21	10	13	6	3	2	14	52	18
Clips musicaux	1	3	7	3	11	11	4	8	3	22
Autres	0	0	1	3	23	10	11	26	23	6
TOTAL :	54	102	86	111	119	95	109	135	182	204

LES RETOMBÉES ECONOMIQUES

Le volume global en termes de jours de tournage est un peu supérieur à celui de 2019 avec 1232 jours (1155 jours en 2019). Mais ce bilan est contrasté avec 189 (233 en 2019) jours de tournage en fiction cinéma (court métrage et long métrage) et 44 (16 en 2019) jours en fiction TV. Le documentaire est en baisse avec 327 (351 en 2019) jours en documentaire (cf. tableau ci-dessus) du fait de la difficulté de tourner en dehors de l'île en 2020.

La prévision de retombées économiques pour l'ensemble de ces films de fiction (série fiction et longs métrages) tournés en 2020 avoisine 4.81 millions d'euros pour 820 000 euros de subventions attribuées (546 666 euros pour la CdC / 273 333 euros pour le CNC, dans le cadre de la mesure 1 euro CNC pour 2 euros CdC).

Le bras de levier pour la fiction (séries, longs métrages) avoisine 8.80 euros (6.83 euros en moyenne pour la période 2017-2019) de retombées économiques sur le territoire pour un euro d'apport de la CdC (cf. tableau).

En ce qui concerne le documentaire et la captation audiovisuels, il s'agit pour cette année 2020 comme en 2019 quasiment exclusivement de productions insulaires. Les retombées économiques prévisionnelles sur ce secteur sont également conséquentes avec 3 206 157 € (3 829 107 euros en 2019) pour 859 333 € de subventions, apport 1 euro CdC pour 2 euros du CNC déduit (1 289 000 € de subvention globale). Le bras de levier est de 3.73 € pour 1 euro CdC (3,78 euros en 2019).

Année du tournage	Titre de l'œuvre	Type d'œuvre	Société de production	Réalisateur	Aide à la production attribuée CDC	Part CNC 1 euro pour 2 euros	Subvention réelle CDC	Retombées économiques prévisionnelles	Nbre jours de tournage	Retombées économiques
2016	UNE VIE VIOLENTE	LM FICT	LES FILMS VELVET	Thierry DE PERETTI	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	1 008 701,00 €	41	1 161 943,00 €
2016	LAISSEZ BRONZER LES CADAVRES	LM FICT	TOBINA FILM	Hélène CATTET Bruno FORZANI	100 000,00 €	33 333,33 €	66 666,67 €	344 591,00 €	20	252 671,00 €
2016	MEURTRES A BASTIA	SERIE FICT	ALBERTINE PRODUCTIONS	Stéphanie MURAT	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	693 146,00 €	21	518 902,00 €
2016	HOTEL PARADISULA, BASTIA CITA DA PIGLIA	SERIE FICT	PASTAPROD	Philippe RAFFALLI , Pierre François CIMINO	160 000,00 €	0,00 €	160 000,00 €	472 520,88 €	45	558 691,59 €
2016	STUDIENTE	SERIE FICT	STELLA PRODUCTION	Dominique TIBERI	60 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	283 011,33 €	21	182 661,77 €
2017	BACK TO CORSICA	SERIE FICT	MOUVEMENT	Felicia VITTI	130 000,00 €	43 333,33 €	86 666,67 €	553 672,34 €	25	379 465,15 €
2017	JESSICA FOREVER	LM FICT	ECCE FILMS	Jonathan VINELet Caroline POGGI	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	259.178,00	24	529 589,00 €
2017	LA VIE OU LA PLUIE	TV FILM	OMNICUBE	Lavinie BOFFY	70 000,00 €	23 333,33 €	46 666,67 €	417 594,83 €	35	406 074,35 €
2017	OVER LA NUIT - Saison 1	SERIE FICT	MARETERRANIU	Julien MEYNET	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	870 850,00 €	27	893 252,00 €
2018	L'ILE	SERIE FICT	IMAGE ET COMPAGNIE	Julien TROUSSELIER	248 000,00 €	82 666,67 €	165 333,33 €	1 370 000,00 €	66	1 370 000,00 €
2018	BELLE-FILLE	LM FICT	MY FAMILY	Mélanie MARCAGGI	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	694 772,00 €	25	694 772,00 €
2018	LE TEMPS EST ASSASSIN	SERIE FICT	AUTHENTIC PROD	Claude Michel ROME	220 000,00 €	73 333,33 €	146 666,67 €	3 782 119,00 €	70	3 782 119,00 €
2018	OVER LA NUIT - Saison 2	SERIE FICT	MARETERRANIU	Julien MEYNET	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	1 162 532,00 €	27	1 162 532,00 €
2018	STUDIENTE - saison 2	SERIE FICT	STELLA PRODUCTIONS	Baptist AGOSTINI-CROCE Jean-Louis GRAZIANI	168 500,00 €	56 166,67 €	112 333,33 €	365 519,00 €	25	365 519,00 €
2018	ZEROSTERONE	WEB SERIE	LA DAME DE CŒUR	Nadja ANANE	83 200,00 €	27 733,33 €	55 466,67 €	133 120,00 €	12	133 120,00 €
2019	NAUFRAGES	LM FICT	OFFSHORE	Dominique LIENHARD	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	689 524,00 €	32	689 524,00 €
2019	ATTARABI ET MIKELATS	LM FICT	NOODLES PRODUCTION	Eugène GREEN	170 000,00 €	56 666,67 €	113 333,33 €	280 889,00 €	10	280 889,00 €
2019	MON LEGIONNAIRE	LM FICT	CHEVALDEUXTROIS	Rachel LANG	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	499 353,00 €	19	499 353,00 €
2019	LES COMETES	LM FICT	5 A 7 FILMS	Pascal TAGNATI	180 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €	307 323,50 €	35	307 323,50 €
2019	CAPITAINE MARLEAU	TV FILM	PASSIONFILMS	Josée DAYAN	140 000,00 €	46 666,67 €	93 333,33 €	672 122,00 €	16	672 122,00 €
2020	#PAESE	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO	360 000,00 €	120 000,00 €	240 000,00 €	1 111 573,48 €	37	1 111 573,48 €
2020	PERMIS DE CONSTRUIRE	LM FICT	MARVELOUS PRODUCTIONS	Eric FRATICELLI	230 000,00 €	76 666,67 €	153 333,33 €	1 745 770,00 €	47	1 745 770,00 €
2020	LA PETITE BANDE	LM FICT	LES FILMS PELLEAS	Pierre SALVADORI	230 000,00 €	76 666,67 €	153 333,33 €	1 953 098,00 €	49	1 953 098,00 €
				TOTAL :	3 999 700,00 €	1 279 900,00 €	2 719 800,00 €	19 411 802,36 €	729	19 650 964,84 €

Ces chiffres traduisent bien la vitalité de la production insulaire et un phénomène d'industrialisation des grosses sociétés de productions insulaires qui se tournent elles aussi vers la production de séries (fictions courtes, captations, documentaires) qui permettent de pérenniser leurs activités et leurs emplois et de faire travailler les intermittents dans les périodes où la Corse n'accueille pas de tournages du continent. Des projets d'agrandissements de plateaux existants, la création d'un audit de mixage professionnel ATMOS par la SARL KEEP COOL STUDIOS et la mise en place d'une structure de location de matériel de tournage sont en cours de réalisation.

Une résidence d'écriture soutenue par la Collectivité de Corse, dédiée principalement à l'écriture de longs métrages et de séries de fiction a vu le jour en Corse en 2019 dans le cadre de la Fabrica Culturelle « Casell'Arte » à Venaco. Cette résidence est certainement amenée à jouer un rôle dans l'attractivité du territoire. Elle a accueilli depuis son ouverture des réalisateurs comme Robin CAMPILLO, Claire BURGER, Gilles MARCHAND, Thierry de PERETTI, Naila GUIGUET...

Cette dynamique industrielle est confortée par la politique de la chaîne ViaStella en faveur de la coproduction de séries de documentaires et de captations. La chaîne locale Via Télé Paese joue également à sa mesure un rôle dans ce paysage notamment en ce qui concerne le préachat de courts métrages et la coproduction de documentaires.

Par ailleurs, le développement d'une plateforme SVOD sur le modèle de TËNK, portée par la SAS ALLINDI et soutenue par la CdC, permet depuis son lancement en 2020, grâce à une vraie politique d'éditorialisation, la mise en valeur du corpus

patrimonial d'études très riche sur la Corse et la Méditerranée, qui s'est construit à travers la production de documentaires et de fictions depuis une quinzaine d'années, d'autant que, depuis quelques années, les thématiques abordées sont plus en phase avec le monde contemporain et les interrogations et les problématiques qui traversent la société corse d'aujourd'hui. Cette plateforme a été ouverte en 2020.

Une convention triennale a été actée pour la période 2021-2023. La plateforme SVoD ALLINDÌ a obtenu en 2020, une aide sélective à la diffusion en vidéo à la demande (VàD) du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) à hauteur de 15 000 €. Par ailleurs, la SAS ALLINDI a obtenu l'agrément de la direction du Service de l'Audiovisuel du CNC comme diffuseur/coproducteur éligible au compte de soutien.

La fiction cinéma insulaire que ce soit dans le domaine du court-métrage ou du long métrage montre également, une excellente santé avec un nombre toujours plus nombreux de réalisateurs et réalisatrices insulaires dans les courts métrages, plusieurs projets intéressants de longs métrages en développement et des réalisateurs insulaires confirmés qui n'hésitent pas à réaliser des projets hors du territoire tout en continuant à développer des projets pour l'île.

A noter les tournages en 2020 et 2021 de projets sur le territoire portés par des réalisateurs confirmés d'origine insulaire comme Pierre SALVADORI et Catherine CORSINI mais qui tournaient habituellement sur le continent, une autre preuve de l'attractivité et de la crédibilisation du territoire en termes de terre de tournage.

En conclusion, la filière cinématographique et audiovisuelle corse, à travers un accueil de tournage (photothèque, techniciens, comédiens, logistique) qui se professionnalise et se structure, des sociétés insulaires qui prennent une dimension industrielle et s'adaptent aux nouveaux marchés, des sociétés de prestation techniques qui se développent et des réalisateurs et des producteurs qui commencent à se faire un nom dans les festivals continentaux, continue de montrer un visage très dynamique et mature, même si elle semble également arriver à une sorte de crête de l'activité économique en l'absence d'un projet industriel d'envergure et du fait des limites liés au territoire.

Budget prévu	50 000 €	Budget réalisé	48 342,16 €
CdC	50 000 €	CdC	48 342,16 €
CNC	0 €	CNC	0 €

ARTICLE 11.2 - LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

L'appel à projets « Industries culturelles et créatives de Corse » dans le cadre des régimes d'aides « Impresa Sì » et « Prossima » n'a pas eu lieu en 2020 du fait du contexte sanitaire.

Les régimes d'aides « Impresa Sì » et « Prossima » de l'ADEC (Agence de Développement Economique de la Corse) ont comme objectifs d'aider le développement économique et accompagner la professionnalisation des structures et de soutenir l'émergence et la structuration de projets innovants explorant de nouveaux modèles économiques autour de la technologie et la création. De nombreuses entreprises audiovisuelles de l'île ont pu en bénéficier.

Néanmoins, un projet de création d'un studio d'enregistrement et de mixage professionnel et de deux salles de montage son aux normes DOLBY ATMOS dédiés au cinéma porté par la SARL KEEP COOL STUDIOS a été soutenu par la

Collectivité de Corse à hauteur de 405 068 € dans le cadre du budget « Cinéma-Audiovisuel » de la direction de la Culture.

Budget prévu	100 000 €	Budget réalisé	405 068,00 €
CdC	100 000 €	CdC	405 068,00 €
CNC	0 €	CNC	0 €

ARTICLE 12 - FORMATION PROFESSIONNELLE RELATIVE AUX METIERS DE LA CREATION, DE LA PRODUCTION ET DE L'ACCUEIL DES TOURNAGES

Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, ont été créés à l'Université de Corse :

- en 2001, la licence professionnelle TAIS (Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques) qui a permis de constituer un véritable vivier de techniciens en Corse.

- en 2011, le DU CREATACC (Diplôme d'Université Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse) en partenariat avec le GREC (Groupe de recherches et d'essais cinématographiques). Ouvert aux étudiants de Bac +3, il permet à de jeunes producteurs réalisateurs et techniciens de se former tout en réalisant un premier film dans des conditions professionnelles. La Collectivité de Corse soutient les 6 films réalisés chaque année dans le cadre de son fonds d'aides au titre de l'aide à la première œuvre attribuant ainsi une subvention de 20 000 € à 22 000 € par film.

Dans le cadre de la formation continue, la Collectivité de Corse apporte également son soutien depuis plus d'une dizaine d'années à des actions de formation professionnelle relatives aux métiers de la réalisation et de l'écriture :

- L'association « Les Ateliers Varan » qui organisent depuis 10 années à Ajacciu des ateliers d'écriture et de réalisation documentaire ouverts aux réalisateurs du bassin méditerranéen intitulés "Regards méditerranéens". Un corpus de 10 films portant des regards originaux sur le territoire sort chaque année de cet atelier autour d'une thématique définie. Ces films sont diffusés dans les festivals insulaires sur Internet et parfois sur France3 Corse / ViaStella.
- L'association GREC (Groupe de recherche et d'essais cinématographiques), dans le cadre d'ateliers d'écriture de scénarii d'œuvres cinématographiques de fiction de courte durée, basé à Portivechju depuis quatre ans. Cet atelier s'est élargi depuis quelques temps à la réécriture de documentaires d'auteur.

Une réunion s'est tenue début 2021 avec l'Assurance Formation Des Activités du Spectacle – l'AFDAS, association qui se place aujourd'hui au cœur des stratégies emplois-formations notamment des intermittents de l'audiovisuel et du cinéma, permettant d'établir les premiers contours d'un CETOP Culture dans le but de mettre en œuvre une professionnalisation et une structuration des filières et des réseaux de techniciens et comédiens insulaires. Ce CETOP va être défini plus précisément après un état des lieux et une étude des besoins lancée par l'AFDAS à la demande de la CdC. Une enveloppe d'un montant de 428 000 € va être votée à cet effet en mai 2021 pour un plan de formation sur 3 ans. Un parcours de professionnalisation sous forme de modules autour de la filière son est à l'étude.

D'autres actions concernant l'écriture de séries et de longs métrages, les écritures émergentes ont été mise en œuvre dans le cadre de deux résidences soutenues par la CDC, « Providenza » et « Casell'Arte ». Un cycle de 3 ans de formation EURODOC pour le développement de documentaire dans une perspective

internationale, avec chaque année un groupe composé de projets en provenance d'îles de Méditerranée, a également été mis en place dans le cadre de la convention triennale avec l'association CORSICADOC. Cette formation se déroule en 3 sessions annuelles. Chaque année une des 3 sessions se déroule en Corse.

Budget prévu	55 000 €	Budget réalisé	65 000 €
CdC	55 000 €	CdC	65 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

TITRE II : SOUTIEN A LA DIFFUSION CULTURELLE, A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET AU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

ARTICLE 13 - ACTIONS DE DIFFUSION CULTURELLE

a) Soutien aux festivals

La Collectivité de Corse finance un certain nombre de festivals qui se déroulent sur le territoire régional :

A travers les festivals organisés, ces associations proposent une offre culturelle cinématographique plurielle et de qualité en complément de l'exploitation commerciale.

Ces festivals rencontrent, aussi bien sur Ajaccio que Bastia, un large public en progression constante. Bien qu'issues pour beaucoup du bénévolat, ces associations font montre d'un réel dynamisme, et participent à la vitalité de l'animation culturelle ressentie par le public qui participe chaque année plus nombreux à ces événements. Ils développent pour la plupart un volet en direction des publics scolaires et proposent des débats avec les réalisateurs professionnels et acteurs invités ainsi que pour deux d'entre eux, des ateliers et des rencontres professionnelles.

Une des tendances de ces manifestations est d'associer à la thématique de la programmation cinématographique, d'autres aspects comme la peinture, la littérature, le théâtre, la musique, la danse, la gastronomie, pour faire de ces festivals des lieux d'échanges vivants, festifs et diversifiés dans la découverte d'une culture.

Un effort a été fait ces dernières années sur la communication des événements, l'harmonisation des calendriers et la territorialisation des programmations de ces festivals, essentiellement basés sur Ajaccio et Bastia avec beaucoup d'actions significatives de délocalisation des projections.

Cette offre englobe à travers les dix-neuf associations soutenues :

- les cinématographies étrangères contemporaines (méditerranéennes, italiennes, espagnoles, britanniques, latino- américaines) ;
- les cinématographies en rapport avec certaines spécificités du territoire (festival du cinéma rural de Lama, festival du film de montagne) ;
- des cinématographies labellisées « art et essai » non diffusées par le réseau commercial ;
- le documentaire de création ;
- le court métrage ;
- Le film politique ;
- L'animation ;
- Les films sur la musique ;

Quatre de ces associations (ARTE MARE, KVA DIFFUSION, CORSICA.DOC et FESTIVAL DU FILM DE LAMA) qui mènent des actions structurantes pour le territoire en termes de politique cinématographique ont fait l'objet d'un conventionnement pluriannuel.

Malgré la crise sanitaire, la plupart des festivals ont pu se tenir en présentiel.

Des mesures ont été prises par la CdC pour la prise en compte de 100% des frais engagés par les structures ayant dû annuler leur manifestation.

Associations qui ont pu maintenir leur manifestation en raison de la crise sanitaire :

- L'association LATINITÀ pour l'organisation de la 23^{ème} édition du « Festival du Cinéma espagnol et latino-américain » à Aiacciu ;
- L'association CINE 2000 pour l'organisation de la 21^{ème} édition des festivals « Passion cinéma et Journées Montagne » à Aiacciu (la 2^{ème} édition du festival de la montagne et du pastoralisme Sinecime à Francardu a été annulée) ;
- L'association CORSICA.DOC pour l'organisation de la 14^{ème} édition du « Festival international du film documentaire « Corsica.Doc » à Aiacciu ;
- L'association RENCONTRES DU CINEMA ITALIEN pour l'organisation de la 32^{ème} édition du « Festival du cinéma italien » à Bastia ;
- L'association ARTE MARE pour l'organisation de la 38^{ème} édition du « Festivale di u filmu e di l'Arte Mediterranei » à Bastia ;
- L'association STUDIO ANIMATIONS pour l'organisation des manifestations « Les 33^{ème} Journées du cinéma espagnol et latino-américain », et « La 33^{ème} quinzaine du film britannique » à Bastia ;
- L'association DIFFUSION KVA pour l'organisation de la 13^{ème} édition des « Nuits MEDS – I Scontri di u filmu cortu » et de l'opération « Talents en court » à Aiacciu, Bastia, Furiani, Corti et Paris ;
- L'association ET POURTANT ÇA TOURNE pour l'organisation du festival « Des courts en Fête » à Isula Rossa ;
- L'association CINEMOTION pour l'organisation des festivals « Des Courts en Hiver », « Des courts en Fête » à Portichju ;
- L'association RENCONTRES CINEMA ET MUSIQUE « CINEMUSICA » pour l'organisation de la 3^{ème} édition du festival « L'Isula CineMusica » à Isula Rossa.
- L'association DFILMS pour l'organisation à Aiacciu, Bastia, Portivechju du festival « Addiction à l'œuvre »
- L'association SIROCCO pour l'organisation à Aiacciu, I Prunelli di Fium'Orbu, Portivechju, Carghjese des « Rencontres des cinémas arabes d'hier et d'aujourd'hui »

- L'association I TRA CORTI pour l'organisation en 2020 en Corse de la 22^{ème} édition du « Festival international du film très court »

Associations qui ont dû reporter en totalité ou en partie ou annuler leur manifestation en raison de la crise sanitaire :

- L'association CORSICA FILM FESTIVAL pour l'organisation de la 12^{ème} édition du « Festival du film britannique et irlandais » à Aiacciu ;
- L'association FESTIVAL DU FILM DE LAMA pour l'organisation de la 27^{ème} édition du « Festival du film de Lama » à Lama (une programmation en distanciel avec la plateforme ALLINDI) ;
- L'association POPULAIRE DES TUNISIENS EN CORSE pour l'organisation de la 4^{ème} édition du « Festival du Grand Maghreb » à Aiacciu ;
- L'association CINEM'ASSOCIU pour l'organisation de la 5^{ème} édition des « Rencontres du cinéma d'animation » à Bastia ;
- L'association VENTU DI MARE pour l'organisation de la 2^{ème} édition des rencontres interculturelles « Rhizomes - Les Petits Cailloux » à Calinzana ;
- L'association du FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POLITIQUE pour l'organisation de la 4^{ème} édition Festival international du film politique à Portivechju.

Budget prévu	566 000 €	Budget réalisé	566 000 €
CdC	566 000 €	CdC	566 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

b) Soutien à la diffusion des œuvres soutenues

La Collectivité de Corse soutient la diffusion des œuvres ayant bénéficié d'une aide de la Collectivité de Corse par des subventions aux associations organisant des programmations spécifiques dans le cadre de leurs manifestations ou leurs programmes d'activités :

- L'association Arte Mare (Bastia) qui organise des projections de films soutenus par la CDC (longs métrages, documentaires et courts métrages) dans le cadre de son festival et tout au long de l'année (coût 2020 : 14 598 €).
- L'association Diffusion KVA (Furiani) qui organise une projection de courts métrages corses soutenu par la CDC dans le cadre de son programme d'activités et son festival des Nuits MED avec des projections à Aiacciu, Bastia, Furiani, Corti, Paris (coût 2020 : 18 795 €).
- L'association Ciné 2000 (Aiacciu) qui propose chaque année dans le cadre de ses 2 manifestations « Ciné passion » (mars et octobre) et Sinecime une programmation de courts métrages et en fonction de l'actualité de longs métrages soutenus par la CDC (coût 2020 : 550 €).
- L'association Festival du Film de Lama (Lama) - qui propose chaque année dans le cadre de son festival une projection de courts métrages corses et par ailleurs une programmation de certains documentaires ou longs métrages soutenus (coût 2020 : 9 000 €).

Par ailleurs, la Cinémathèque de Corse au sein de la Collectivité de Corse (Portivechju et itinérance), permet de valoriser les films soutenus :

- En organisant des avant-premières de ces films avant leur diffusion officielle ;
- En projetant des films dans le cadre de programmation thématique, notamment concernant les courts métrages ;
- En inscrivant dans son catalogue de films de la Cinémathèque itinérante des films tous genres confondus (documentaires, courts métrages et longs métrages). La Cinémathèque négocie en amont les conditions de projections avec les producteurs et/ou distributeurs. Ces diffusions sont gratuites ou la Cinémathèque s'acquitte des droits afférents.

La somme totale consacrée au soutien à la diffusion des œuvres soutenues en 2020 s'élève à 42 943 €.

Le règlement des aides adopté le 28 avril 2018 permet également de soutenir les films dans le cadre d'une aide spécifique à la « diffusion des œuvres corse » afin de concourir à l'organisation d'un circuit d'avant-premières destiné au lancement d'une œuvre cinématographique (long métrage de fiction ou de documentaire) ou télévisuelle (unitaire ou série de fiction télévisuelle) en Corse, au minimum sur trois sites de diffusion.

Par ailleurs, une nouvelle aide intitulée « aide à la promotion de la culture corse » a été créée qui vise à accompagner les structures culturelles insulaires, et notamment les producteurs de contenus artistiques, à exporter les œuvres à l'extérieur de l'île afin d'en accroître le rayonnement (communication, déplacements, hébergement, coût d'inscription à un festival...). Ces dispositifs ont été utilisés en 2020 par deux sociétés mais les actions prévues ont été reportées en 2021 du fait de la crise sanitaire.

ASSOCIATION	TITRE	GENRE	REALISATEUR	PRESENCE REALISATEUR - INVITES AUTRES OBSERVATIONS
CINE 2000	ANOMALIE	CM	Jean-François CELLI	Jean-François CELLI (Réalisateur)
KVA	LES SAISONS SAUVAGES	CM	Nathalie Giraud	Nathalie Giraud (Réalisateur)- Equipe du film
KVA	LA NUIT EST LA	CM	Delphine Leoni	Delphine Leoni (Réalisateur) Equipe du film
KVA	LA VEUVE SAVERINI	CM	Loïc Gaillard	Loïc Gaillard (Réalisateur) Jonathan Hazan (Producteur)
KVA	HIGH DATING	CM	Jules Zingg	Jules Zingg (Réalisateur) Equipe du film
KVA	SUIS-LE GARDIEN DE MON FRERE	CM	Frédéric Farrucci	Frédéric Farrucci (Réalisateur) Christian Ruspini
KVA	SISU	CM	Frédéric Farrucci	Frédéric Farrucci (Réalisateur)
KVA	PAR LA GRACE DU DIABLE	CM	Dominique Maestrati	Dominique Maestrati (Réalisateur)
KVA	BEATRICE	CM	Rinatu Frassati	Rinatu Frassati (Réalisateur) JP Ricci (Acteur)
KVA	AIO ZITELLI	CM	JM Antonini	JM Antoni (Réalisateur) JP Ricci (Acteur)
KVA	GASOIL	CM	Léonard Accorsi	Léonard Accorsi (Réalisateur) Arnaud Brutin (Producteur)
KVA	BLEU-GRIS	CM	Laetitia Martinucci	Thématique sur l'eau Cinémathèque de Corse
KVA	POUR QUE RIEN NE CHANGE	CM	Francescu Artiy	Francescu Artiy (Réalisateur)
KVA	MODELES D'INTERACTION	CM	Florent Agostini	Florent Agostini (Réalisateur)
KVA	LA ISOLA	CM	Chloe Duval	Chloe Duval (Réalisateur)
KVA	FDP	CM	Stephan Regoli	Stephan Regoli (Réalisateur)
ARTE MARE	LES ETOILES BRILLEN AUSSI LA NUIT	CM	Anne de Giafferi	Anne de Giafferi (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	HIGH DATING	CM	Jules Zingg (non présent)	
ARTE MARE	ANOMALIE	CM	Jean François Celli	Jean François Celli (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	LA VEUVE SAVERINI	CM	Loïc Gaillard	Loïc Gaillard (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	ENTRE LA NUIT	CM	Océane Court Mallaroni	Océane Court Mallaroni (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	PAR LA GRÂCE DU DIABLE	DOC	Dominique Maestrati	Dominique Maestrati (Réalisateur)
ARTE MARE	FALCONETTI	DOC	Paul Filippi	Paul Filippi (Réalisateur)
ARTE MARE	APARTÉS	DOC	De Gaule Eid	De Gaule Eid (réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	DANS LES YEUX DE JULIETTE	DOC	Sophie BASSALER (non présente)	équipe du film
ARTE MARE	MA BLESSURE A L'AGE ADULTE	DOC	Matteo MOESCHLER	Matteo Moeschler (Réalisateur)
ARTE MARE	ROME N'EXISTE PAS	DOC	Sophie Gauthier	Sophie Gauthier (réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	LANGUE CORSE, L'ULTIME SURSAUT?	DOC	Lionel Dumas PERRINI et Maxime POLI	Lionel Dumas Perini (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	LES SAISONS SAUVAGES	CM	Nathalie GIRAUD (non présente)	
ARTE MARE	NOTRE INNOCENCE	CM	Tom PORTE	Tom Porte (Réalisateur)
ARTE MARE	ABISSU	CM	Matteo MOESCHLER	Matteo Moeschler (Réalisateur)
ARTE MARE	INCERTAINS VOYAGES	DOC	Anne De GIAFFERRI	Anne De Giafferi (Réalisateur)
ARTE MARE	LA NUIT VENUE	LM	Frédéric FARRUCCI	Frédéric FARRUCCI (Réalisateur) équipe du film
ARTE MARE	BELLE FILLE	LM	Méliane MARCAGGI	Méliane MARCAGGI (Réalisateur) + Actrice
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LA NUIT VENUE	LM	Frédéric FARRUCCI	Frédéric FARRUCCI (Réalisateur) Camelia JORDANA (Actrice)
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	CORSI-AMERICANI	DOC	Jean Dominique BERTONI	Jean Dominique BERTONI (Réalisateur)
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	TAVAGNA, LE CHŒUR DES HOMMES	DOC	Hélène AMETIS	Hélène AMETIS (Réalisateur)
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	CORSE DE CASES EN BULLES	DOC	David OLIVESI	David OLIVESI (Réalisateur)
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LES AILES DU MAQUIS	DOC	Tanguy STOEKLE et Marie AMIGUET (non présents)	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	QUASTANA, PORTRAIT DE CAMPAGNE	DOC	Julie PERREARD	Julie PERREARD (Réalisateur)
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	ABISSU	DOC	Matteo MOESCHLER	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	QUATORZE ANS	CM	Barbara CARLOTTI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	MON QUOTIDIEN	CM	Audrey LEJEUNE	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LES ETOILES BRILLEN AUSSI LA NUIT	CM	Anne de GIAFFERRI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	HIGH DATING	CM	JULES ZINGG	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	SEABIRD	CM	Arthur VERMOREL	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	NOTRE INNOCENCE	CM	TOM PORTE	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	O-MA	CM	Vincent LAUNAY-FRANCESCHINI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	ANOMALIE	CM	Jean-François CELLI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	ACCADUTA	CM	Maxime CHANTEL	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LES SAISONS SAUVAGES	CM	Nathalie GIRAUD	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	DISCIPLINAIRES	CM	Antoine BARGAIN	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	EN MEUTE OU EN SOLITAIRE	CM	Camille MARTIN DONATI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LA NUIT EST LA	CM	Delphine LEONI	En ligne sur la plateforme ALLINDI du fait de la crise sanitaire

Budget prévu	25 000 €	Budget réalisé	42 943 €
CdC	12 500 €	CdC	30 443 €

CNC	12 500 €	CNC	12 500 €
-----	----------	-----	----------

c) Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle relayées sur le territoire régional

Budget prévu	0 €	Budget réalisé	0 €
CdC	0 €	CdC	0 €
CNC	0 €	CNC	0 €

ARTICLE 14 - DISPOSITIFS REGIONAUX D'EDUCATION A L'IMAGE

A) LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA 2019/2020

Coordinateur Corse du Sud : Mme Jeanne-Paule de Rocca Serra - Association « InstaCultura »

Coordinateur Haute Corse : Mme Alexandra BELMONTE - Association « Studio Animations »

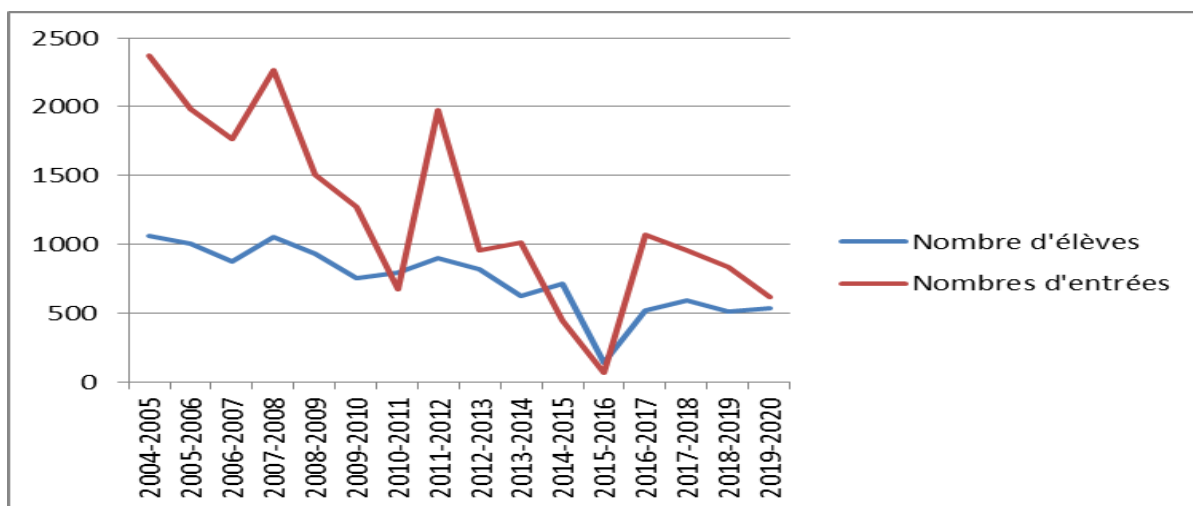
BILAN 2019/2020 :

a) Public :

Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » a été mis en place et est subventionné depuis 2002/2003. Ce dispositif disposait en Corse pour l'année 2019-2020, d'un effectif potentiel d'environ **7 062 élèves** sur **12 lycées**. A ce chiffre on peut ajouter 9 établissements régionaux d'enseignement adapté, agricole ou centres de formation d'apprentis. Le taux de pénétration du dispositif est de **7,59 %** (7,34 % en 2018-2019, 7,12 % en 2017-2018, 5,56 % en 2016-2017, 1,52 % en 2015-2016, 7,8 % en 2014-2015).

Cette année, il a concerné **536 élèves** (513 en 2018-2019, 592 en 2017-2018, 524 en 2016-2017, 140 en 2015-2016, 717 en 2014-2015, 627 en 2013-2014, 818 en 2012-2013, 904 en 2011-2012, 794 en 2010-2011, 757 en 2009-2010, 929 en 2008-2009, 1054 en 2007-2008, 879 en 2006-2007, 1002 en 2005-2006, 1061 en 2004/2005 et 177 en 2002/2003) et **26 classes** (25 en 2018-2019, 28 en 2017-2018, 26 en 2016-2017, 22 en 2015-2016, 29 en 2014-2015, 40 en 2013-2014, 40 en 2012-2013, 41 en 2011-2012, 35 en 2010-2011, 35 en 2009-2010, 47 en 2008-2009, 44 en 2007-2008, 37 en 2006-2007, 37 en 2005-2006) sur l'ensemble du territoire répartis au sein de **9 établissements** (9 en 2018-2019, 10 en 2017-2018, 11 en 2016-2017, 2 en 2015-2016, 11 en 2014-2015, 9 en 2013-2014, 12 en 2013-2013, 10 en 2011-2012, 10 en 2010-2011, 11 en 2009-2010, 13 en 2008-2009, 16 en 2007-2008, 13 en 2006-2007, 11 en 2005-2006).

La fréquentation a été de 621 entrées (832 en 2018-2019, 953 entrées en 2017-2018, 1071 en 2016-2017, 71 en 2015-2016, 450 en 2014-2015, 1017 en 2013-2014, 958 en 2012-2013, 1974 en 2011-2012, 677 en 2010-2011, 1271 en 2009-2010, 1510 en 2008-2009, 2266 en 2007-2008, 1776 en 2006-2007, 1980 en 2005-2006, 2370 en 2004/2005) réparties sur **16 séances** (30 en 2018-2019, 23 en 2017-2018, 21 en 2016-2017, 2 en 2015-2016, 10 en 2014-2015, 19 en 2013-2014, 9 en 2012-2013, 17 en 2011-2012, 17 en 2010-2011, 34 en 2009-2010, 36 en 2007-2008, 33 en 2005-2006 et 38 en 2004/2005).



b) Répartition :

Corse-du-Sud : 293 entrées (580 en 2018-2019, 512 en 2017-2018, 491 en 2016-2017, 29 en 2015-2016, 192 en 2014-2015, non renseignée en 2012-2013, non renseignée en 2010-2011, 2009-2010, 589 en 2008-2009, 1392 en 2007-2008, 1158 en 2006/2007, 1332 en 2005/2006 et 1652 en 2004/2005) pour **319 élèves inscrits** (354 en 2018-2019, 291 en 2017-2018, 234 en 2016-2017, 29 en 2015-2016, 458 en 2014-2015) répartis au sein de **6 établissements** (6 en 2018-2019, 6 en 2017-2018, 5 en 2016-2017, 1 en 2015-2016, 6 en 2014-2015).

Haute-Corse : 328 entrées (252 en 2018-2019, 441 en 2017-2018, 580 en 2016-2017, 42 en 2015-2016, 258 en 2014-2015, non renseignée en 2012-2013, non renseignée en 2010-2011, 2009-2010, 921 en 2008-2009, 874 en 2007-2008, 618 en 2006/2007, 648 en 2005/2006 et 718 en 2004/2005) pour **217 élèves inscrits** (159 en 2018-2019, 301 en 2017-2018, 290 en 2016-2017, 111 en 2015-2016, 269 en 2014-2015) répartis au sein de **3 établissements** (3 en 2017-2018, 6 en 2016-2017, 1 en 2015-2016, 5 en 2014-2015).

Cette année 5 salles de cinéma (6 en 2018-2019, 6 en 2017-2018, 6 en 2016-2017, 2 en 2015-2016) ont participé au dispositif :

Corse-du-Sud :

- AIACCIU : Ellipse
- AIACCIU : Espace Diamant
- PORTIVECHJU : Centre Culturel de Porto-Vecchio / Cinémathèque de Corse

Haute-Corse :

- BASTIA : Studio Cinéma
- CORTE : Alba

c) Programmation : 4 films ont été programmés au cours des 2 premiers trimestres + 1 film annulé au 3^{ème} trimestre dans les 2 départements (« La tortue rouge »)

Corse-du-Sud :

- « Certains l'aiment chaud »
- « Timbuktu »

Haute-Corse :

- « Les innocents »
- « Les combattants »

d) Politique tarifaire :

La participation financière est fixée à 2,50 € par élève et par séance.

e) Formation :

Les quatre films ont été programmés et ont donné lieu aux séances de prévisionnage suivies d'un stage de formation qui a pour objet d'aborder pour chaque film le contexte cinématographique du pays d'origine, le parcours du réalisateur, d'analyser le film, le genre, les thèmes, afin de permettre de prolonger en classe la réflexion autour des œuvres.

Les stages de formation et les séances ont été animés par Mme Colomba SANSONETTI-EID (enseignante cinéma) pour la Haute Corse. En Corse-du-Sud, les stages de formation et les séances ont été animés par M. Nicolas CONTEBARDO pour Ajaccio et Mme Marie-Anne SALLES pour Porto-Vecchio.

f) Commentaires :

Cette année scolaire 2019/2020 se caractérise par une reprise de la progression des inscriptions et de la fréquentation en Haute-Corse, après avoir reculé l'année précédente en raison du retrait de 3 lycées de Corte et d'Ile Rousse, non compensé comme espéré par la hausse des effectifs du Lycée Giocante de Bastia. En Corse du Sud, le nombre d'inscrits et surtout le nombre d'entrées sont en baisse compte tenu essentiellement de l'annulation des séances du 3^{ème} trimestre.

Le contexte particulier de 2020 et la fermeture des salles une partie de l'année a contraint les deux coordinations à proposer des alternatives à distance afin de maintenir à la fois le contact avec les établissements et les élèves, mais aussi avec la coordination nationale du dispositif. Elles se sont également employées à préparer les prochaines échéances (impression des fiches élèves, dossiers pédagogiques et supports de communication, mise à jour des sites internet afin de proposer des ressources en ligne ...)

Budget	prévu	2019/2020	Budget	réalisé	2019/2020
20 000,00 €			19 746,00 €		
CdC		11 000,00 €	CdC		10 746, 00 €
CNC		9 000 ,00 €	CNC		9 000,00 €

B) COLLEGE AU CINEMA 2019-2020

Coordinateur Corse-du-Sud : Mme Jeanne-Paule de Rocca Serra - Association « InstaCultura »

Coordinateur Haute-Corse : Mme Alexandra BELMONTE - Association « Studio Animations »

Le dispositif « Collège et cinéma » a été mis en place depuis 2002/2003.

BILAN 2019-2020

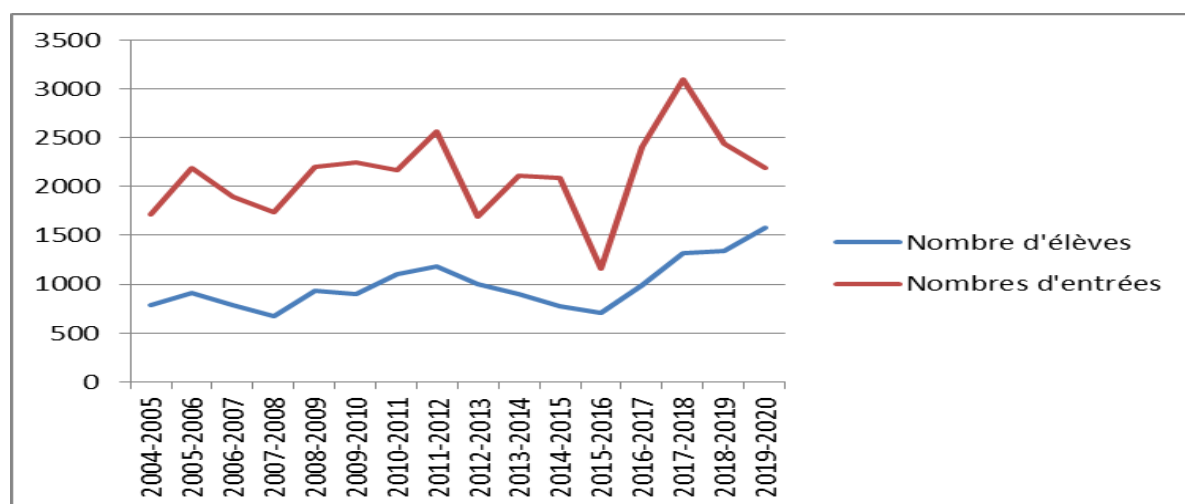
a) Public :

Le dispositif « Collège au Cinéma » a été mis et est subventionné en place en 2002/2003. Le dispositif disposait en Corse, pour 2019-2020, **d'un effectif potentiel**

de 13 347 élèves (13 276 en 2018-2019, 12 082 en 2017-2018 (12 942 en 2016-2017, 12 793 en 2015-2016, 13 031 en 2014-2015, 12 764 en 2013-2014, 12 970 en 2012-2013, 12 811 en 2011-2012) **sur un total de 31 collèges** (31 en 2018-2019, 31 en 2017-2018, 31 en 2016-2017, 31 en 2015-2016, 31 en 2014-2015, 31 en 2013-2014, 31 en 2012-2013, 31 en 2011-2012). **Le taux de pénétration du dispositif est de 11,78 %** (10,12 % en 2018-2019, 10,88 % en 2017-2018, 7,6 % en 2016-2017, 5,5 % en 2015-2016, 5,9 % en 2014-2015).

Pour cette année, le dispositif a concerné **21 collèges** (18 en 2018-2019, 16 en 2017-2018, 12 en 2016-2017, 10 en 2015-2016, 11 en 2014-2015, 11 en 2013-2014, 15 en 2012-2013, 15 en 2011-2012, 17, en 2010-2011, 9 en 2009-2010, 12 en 2008-2009, 7 en 2007-2008, 9 en 2006-2007, 10 en 2005-2006 et 8 en 2004-2005) pour **57 classes** (54 en 2018-2019, 59 en 2017-2018, 44 en 2016-2017, 35 en 2015-2016, 32 en 2014-2015, 35 en 2013-2014, 42 en 2012-2013, 49 en 2011-2012), 39 en 2010-2011, 40 en 2009-2010, 39 en 2008-2009, 27 en 2007-2008, 34 en 2006-2007, 34 en 2005-2006 et 36 en 2004-2005) et **1 573 élèves** (1 343 en 2018-2019, 1 315 en 2017-2018, 993 en 2016-2017, 704 en 2015-2016, 772 en 2014-2015, 901 en 2013-2014, 996 en 2012-2013, 1 185 en 2011-2012, 1 097 en 2010-2011, 896 en 2009-2010, 931 en 2008-2009, 671 en 2007-2008, 780 en 2006-2007, 905 en 2005-2006 et 787 en 2004-2005).

Le nombre total d'entrées est de 2 190 (2 433 en 2018-2019, 3095 en 2017-2018, 2408 en 2016-2017, 1 155 en 2015-2016, 2 086 en 2014-2015, 2 108 en 2013-2014, 1 685 en 2012-2013, 2 557 en 2011-2012, 2165 en 2010-2011, 2 241 en 2009-2010, 2 195 en 2008-2009, 1 737 en 2007-2008, 1 890 en 2006-2007, 2 189 en 2005-2006 et 1 713 en 2004-2005) **réparties sur 40 séances** (44 en 2018-2019, 40 en 2017-2018, 31 en 2016-2017, 21 en 2015-2016, 28 en 2014-2015, 30 en 2013-2014, 27 en 2012-2013, 34 en 2011-2012, 25 en 2010-2011, 27 en 2009-2010, 27 en 2008-2009, 17 en 2007-2008).



b) Répartition du public :

Corse-du-Sud : 900 élèves (698 en 2018-2019, 613 en 2017-2018, 373 en 2016-2017, 294 en 2015-2016, 263 en 2014-2015, 255 en 2013-2014, 383 en 2012-2013, 313 en 2011-2012, 120 en 2010-2011), **9 collèges** (8 en 2018-2019, 9 en 2017-2018, 5 en 2016-2017, 4 en 2015-2016, 3 en 2013-2014, 6 en 2012-2013, 5 en 2011-2012, 14 en 2010-2011), **28 classes** (31 en 2018-2019, 24 en 2017-2018, 18 en 2016-2017, 13 en 2015-2016, 10 en 2014-2015, 9 en 2013-2014, 12 en 2012-2013, 14 en 2011-2012, 14 en 2010-2011), **1 172 entrées** (1 237 en 2018-2019, 1 251 en 2017-2018, 1032 en 2016-2017, 445 en 2015-2016, 566 en 2014-2015, 589 en 2013-2014, 454 entrées en 2012-2013, 615 en 2011-2012, 61 en 2010-2011).

Haute-Corse : 673 élèves (645 en 2018-2019, 702 en 2017-2018, 620 en 2016-2017, 410 en 2015-2016, 509 en 2014-2015, 646 en 2013-2014, 613 élèves en 2012-2013, 872 en 2011-2012, 959 en 2010-2011), **12 collèges** (10 en 2018-2019, 7 en 2017-2018, 7 en 2016-2017, 6 en 2015-2016, 8 en 2014-2015, 8 en 2013-2014, 9 en 2011-2012, 10 en 2011-2012, 14 en 2010-2011), **29 classes** (23 en 2018-2019, 35 en 2017-2018, 26 en 2016-2017, 21 en 2015-2016, 22 en 2014-2015, 26 en 2013-2014, 25 en 2012-2013, 35 en 2011-2012, 32 en 2010-2011), **1 018 entrées** (1 196 en 2018-2019, 1 844 en 2017-2018, 1376 en 2016-2017, 770 en 2015-2016, 1 520 en 2014-2015, 1 519 en 2013-2014, 1 231 en 2012-2013, 1 942 en 201-2012, 2 104 en 2010-2011).

Cette année 8 salles de cinéma (9 en 2018-2019, 9 en 2017-2018, 9 en 2016-2017, 7 en 2015-2016) ont participé au dispositif :

Corse-du-Sud :

- AIACCIU : Palais des Congrès-Espace Diamant
- AIACCIU : Ellipse
- MARIGNANA : Salle Maestrali
- PORTIVECHJU : Centre Culturel de Porto-Vecchio / Cinémathèque de Corse

Haute-Corse :

- BASTIA : Studio Cinéma
- FURIANI : Le 7^{ème} art
- ILE ROUSSE : Le Fogata
- CORTE : L'Alba

c) Programmation :

4 films ont été programmés + 2 films annulés « Kes » et « Les enfants loups »

Corse-du-Sud :

- « L'aventure de Mme Muir »
- « Billy Elliot »

Haute-Corse :

- « Brendan et le secret de Kells »
- « Le voleur de bicyclette »

d) Politique tarifaire :

Le prix des places est fixé à 2,50 € (1 € étant pris en charge par la Collectivité de Corse).

e) Formation :

Les films programmés, ont fait l'objet d'un pré-visionnage pour les enseignants suivi d'une formation. En Corse du Sud les stages de formation et les séances des élèves ont été animés par M. Thierry DORANGEON pour Porto-Vecchio et Nicolas CONTEBARDO pour Ajaccio et Mme Colomba SANSONETTI-EID (enseignante cinéma) pour Bastia.

f) Commentaires :

Pour l'année scolaire 2019/2020, on note une progression du dispositif dans les deux départements en termes de nombre d'élèves et d'établissements inscrits, malgré un troisième trimestre très perturbé par la crise sanitaire.

Comme pour Lycéens et apprentis au cinéma, le contexte particulier a contraint les deux coordinations à proposer des alternatives à distance afin de maintenir à la fois le contact avec les établissements et les élèves, mais aussi avec la coordination nationale du dispositif.

Budget prévu 2019/2020	30 000,00 €	Budget réalisé 2019/2020	23 680,00 €
CdC	28 000,00 €	CdC	21 680,00 €
CNC	2 000,00 €	CNC	2 000,00 €

C) ECOLE ET CINEMA 2019-2020

Coordinateur Corse-du-Sud : Mme Jeanne-Paule de Rocca Serra - Association « Insta Cultura »

Coordinateur Haute-Corse : Mme Alexandra BELMONTE - Association « Studio Animations »

BILAN 2019-2020

a) Public :

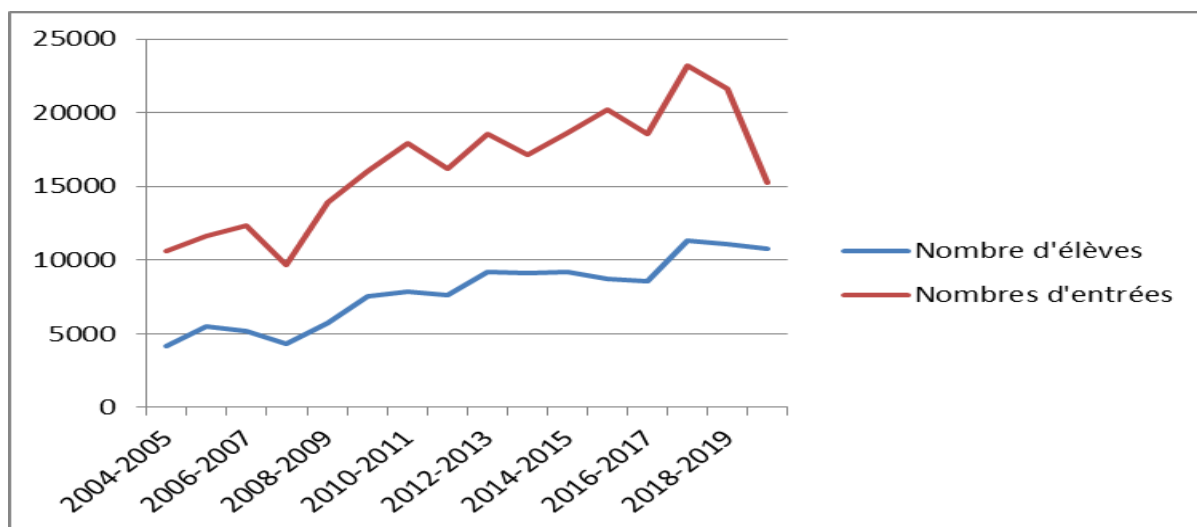
b)

Le dispositif « Ecole et cinéma » a été mis en place en 1997. Depuis 2011, il a été étendu à la Corse-du-Sud. Le dispositif disposait en Corse, pour 2019-2020, d'un **effectif potentiel de 25 279 élèves** (25 558 en 2018-2019, 24 489 en 2017-2018, 25 640 en 2016-2017, 26 309 en 2015-2016, 25 644 en 2014-2015, 25 270 en 2013-2014, 24 894 en 2012-2013, 24 794 en 2011-2012) sur un total de **257 écoles** (256 en 2017-2018, 256 écoles en 2016-2017, 254 en 2015-2016, 254 en 2014-2015, 260 en 2013-2014, 260 en 2012-2013, 258 en 2011-2012). **Le taux de pénétration du dispositif est de 45,57%** (43,29 % en 2018-2019, 46,25 % en 2017-2018, 33,53 % en 2016-2017, 33,06 % en 2015-2016, 35,79 % en 2014-2015).

Pour cette année, il a concerné **131 écoles** (101 en 2018-2019, 118 en 2017-2018, 93 en 2016-2017, 102 en 2015-2016, 99 en 2014-2015, 99 en 2013-2014, 101 en 2012-2013, 89 en 2011-2012, 101 en 2010-2011, 76 en 2009-2010, 50 en 2008-2009, 42 en 2007-2008, 78 en 2006-2007, 59 en 2005-2006 et 43 en 2004-2005) **pour 535 classes** (521 en 2018-2019, 486 en 2017-2018, 369 en 2016-2017, 384 en 2015-2016, 416 en 2014-2015, 418 en 2013-2014, 404 classes en 2012-2013, 341 en 2011-2012, 353 en 2010-2011, 316 en 2009-2010, 244 en 2008-2009, 193 en 2007-2008, 227 en 2006/2007, 208 en 2005-2006 et 201 en 2004-2005) et **10 763 élèves** (11 064 2018-2019, 11 325 en 2017-2018, 8 599 en 2016-2017, 8 699 en 2015-2016, 9 178 en 2014-2015, 9 149 en 2013-2014, 9 170 en 2012-2013, 7 593 en 2011-2012, 7 891 en 2010-2011, 7 256 en 2009-2010, 5 721 en 2008-2009, 4 336 en 2007-2008, 5 193 en 2006-2007, 5 474 en 2005-2006 et 4 319 en 2004-2005).

Le nombre total d'entrées est de 15 268 (21 620 en 2018-2019, 23 209 en 2017-2018, 18 544 en 2016-2017, 20 207 en 2015-2016, 18 674 en 2014-2015, 17 113 en 2013-2014, 18 546 en 2012-2013, 16 210 en 2011-2012, 17 967 en 2010-2011, 16 017 en 2009-2010, 13 921 en 2008-2009, 9 656 en 2007/2008, 12 323 en 2006/2007, 11 622 en 2005-2006 et 10 589 en 2004-2005) **réparties sur 124**

séances (175 en 2018-2019, 182 en 2017-2018, 153 en 2016-2017, 164 en 2015-2016, 171 en 2014-2015, 157 en 2013-2014, 164 en 2011-2012, 149 en 2010-2011, 143 en 2009-2010, 147 en 2008-2009, 142 en 2007-2008, 156 en 2006/2007, 143 en 2005/2006 et 118 en 2004/2005).



b) Répartition du public :

Corse-du-Sud : 4 880 élèves (4 938 en 2018-2019, 4 896 en 2017-2018, 4 613 en 2016-2017, 4 732 en 2015-2016, 4 941 en 2014-2015, 5 082 élèves en 2013-2014, 4 556 en 2012-2013, 4 361 en 2011-2012, 4 838 en 2010-2011, 3 957 en 2019-2010, 2 743 en 2008-2009, 1 221 en 2007-2008, 2561 en 2006-2007) **pour 6 836 entrées** (8 628 en 2018-2019, 10 669 en 2017-2018, 10 572 en 2016-2017, 10 321 en 2015-2016, 10 139 en 2014-2015, 8 779 en 2013-2014, 9 937 en 2012-2013, 9 153 en 2011-2012, 11 015 en 2010-2011, 9 084 en 2009-2010, 6 041 en 2008-2009, 3 168 en 2007-2008).

Haute-Corse : 5 883 élèves (6 126 en 2018-2019, 6 429 en 2017-2018, 3 985 en 2016-2017, 3697 en 2015-2016, 4 237 en 2014-2015, 4 067 en 2013-2014, 4 620 en 2012-2013, 3 232 en 2011-2012, 3 093 en 2010-2011, 3 299 en 2009-2010, 2 978 en 2008-2009, 3 115 en 2007-2008, 2 632 en 2006-2007) **pour 8 432 entrées** (12 992 en 2018-2019, 12 540 en 2017-2018, 7 982 en 2016-2017, 9 886 en 2015-2016, 8 535 en 2014-2015, 8 334 en 2013-2014, 8 609 en 2012-2013, 7 057 en 2011-2012, 6 682 en 2010-2011, 6 933 en 2009-2010, 7 250 en 2008-2009, 6 488 en 2007-2008).

Cette année, 11 salles (9 en 2018-2019, 10 en 2017-2018, 10 en 2016-2017, 11 en 2015-2016) de cinéma ont participé au dispositif :

Corse-du-Sud :

- AIACCIU : Palais des Congrès-Espace Diamant
- AIACCIU : Ellipse
- MARIGNANA : Maistrale
- PRUPIA : Théâtre
- PORTIVECHJU : Centre Culturel de Porto-Vecchio / Cinémathèque de Corse
- LECCI : Galaxy

Haute-Corse :

- FURIANI : Le 7^{ème} Art
- BASTIA : Studio Cinéma
- ABBAZIA : Excelsior Cinéma
- l'ISULA : Le Fogata
- CORTE : L'Alba

c) Programmation :

4 films ont été programmés en Corse du Sud + 3 annulés, 7 en Haute-Corse + 2 annulés.

Corse-du-Sud :

- « Un conte peut en cacher un autre » (cycle 2)
- « Ma vie de courgette » (cycle 3)
- « Ponyo sur la falaise » (cycle 2)
- « Le tableau » (cycle 3)

Haute-Corse :

- « La petite fabrique de nuages » (cycle 1)
- « Le chien jaune de Mongolie » (cycle 2)
- « Pierre et le loup » (cycle 3)
- « Maison sucrée, jardin salé » (cycle 1)
- « Mon voisin Totoro » (cycle 2)
- « La tortue rouge » (cycle 3)
- « Petites z'escapades » (cycle 1)

d) Politique tarifaire :

Le prix des places est fixé à 2,50 €.

e) Formation :

Comme l'an passé, les nouveaux calendriers scolaires et la priorité donnée aux mathématiques et au français rendent difficile l'organisation des séances de pré-visionnement et de formation. En Haute-Corse, cet impact a été fort puisque ni pré-visionnement, ni formation n'ont pu être organisés.

En Corse du Sud, les formations pour les enseignants d'Ajaccio et de Porto-Vecchio n'ont pas eu lieu. En revanche 10 interventions pédagogiques d'environ 1h30, animées par monsieur Thierry DORANGEON à Porto-Vecchio et M. Michel LUCIANI à Ajaccio ont été organisées après la projection des films.

f) Commentaires :

« Ecole et Cinéma » garde un niveau d'inscription et de fréquentation convenables malgré une gestion difficile du dispositif liée aux nouveaux rythmes scolaires. Comme pour les deux autres dispositifs, la crise sanitaire a eu un impact fort sur le 3^{ème} trimestre. Le contact a toutefois été maintenu avec la coordination nationale du dispositif par l'organisation de réunions à distance.

Le problème de l'organisation des séances de pré-visionnement et de formation dans le cadre des nouveaux calendriers scolaires reste entier.

Des échanges réguliers ont lieu avec M. Bruno STISI, IA-IPR (Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional), afin de tenter d'apporter des réponses à ces difficultés.

Pas de problèmes signalés au niveau du transport des élèves, grâce notamment à la prise en charge par les coordinations de certains déplacements.

Budget prévu 2019/2020	50 000,00 €	Budget réalisé	2019/2020
CdC	48 000,00 €	CdC	51 774,00 €
CNC	2 000,00 €	CNC	2 000,00 €

TITRE III : SOUTIEN A L'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE

ARTICLE 16 - LE SOUTIEN POUR UN PARC DENSE, MODERNE ET DIVERSIFIE AIDES AUX SALLES DE CINEMA 2020 :

La numérisation menée par la CdC et le CNC de l'ensemble des projections des salles de cinéma, fermées et de plein-air insulaires, a permis une forte relance de l'exploitation cinématographique insulaire. Cette révolution technologique, induisant outre une qualité de projection optimale, une grande souplesse dans la gestion des copies et de la programmation ainsi qu'une réduction importante des coûts de transport, a permis de plus un enrichissement de l'offre cinématographique.

Cette relance a été accentuée par l'ouverture fin 2014 du complexe cinématographique de dernière génération (6 salles et de 1 182 places) L'ELLIPSE, géré par la SARL MSG CINÉMA et soutenu par le CNC et la CdC, dont le succès de fréquentation (312 391 entrées en 2015, 365 434 en 2016, 370 196 en 2017) ne se dément pas. Sur l'année 2017, L'ELLIPSE a programmé 355 films différents sur 9 930 séances dont 177 films classés Art et Essai sur 2140 séances.

En 2016, le projet de modernisation du cinéma LE REGENT, dans le cadre de la réouverture de cet établissement bastiais a été soutenu à hauteur de 100 000 €. Une subvention équivalente à celle accordée par le CNC, après la mission organisée dans ce but et autour du parc des salles de la ville par le service de l'exploitation cinématographique du CNC fin janvier 2015, a également été un facteur de la relance de la fréquentation bastiaise.

En 2017, avec l'actualisation de l'aide à la création d'établissement cinématographique, un projet de complexe cinématographique sous l'enseigne « CINEMA GALAXY » à Lecci de 4 salles et de 619 places, a été aidé à hauteur de 467 500 € par la CdC et soutenu à hauteur de 450 000 € par le CNC. Ce cinéma a ouvert en juillet 2019.

Un autre projet de ce type « LE CUBE » localisé à Bastia et porté par l'exploitant du cinéma « LE REGENT » est actuellement en cours d'élaboration venant compléter l'équipement de l'île en complexe cinématographique de dernière génération.

L'examen de ce dossier prévu en 2020 a été reporté en 2021. Un financement à hauteur de 1 000 000 € a été demandé à la CdC.

Du côté d'Aiacciu, l'exploitant du complexe ELLIPSE a également en projet d'ouvrir fin 2020 un complexe de 3 petites salles en centre-ville sur le site de l'ancien cinéma

« LE LAETITIA ». Il a été aidé en 2019 à hauteur de 300 000 € par la Collectivité de Corse.

Ces projets permettraient de finaliser l'équipement en salles fermées de l'île. Le chantier des prochaines années sera consacré à l'itinérance dans l'intérieur de l'île où une vraie appétence se fait sentir au vu des initiatives déjà mises en œuvre.

Depuis 2013 le nombre d'entrées et les recettes guichets en Corse ont plus que doublé, s'établissant pour 2019 à 728 000 entrées pour 4,762 millions d'euros de recettes guichets et un prix moyen du billet de 6.51 € pour la Corse du Sud et 6.60 € pour la Haute-Corse en baisse par rapport à 2018. Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'exploitation cinématographique entre 2005 et 2019. Les années 2015 et 2017 avec les chiffres record de l'Ellipse et la réouverture du Régent (88 118 entrées en 2016) ont vu s'accroître la progression de la fréquentation et des recettes de l'exploitation insulaire sur cette période. Les chiffres de l'année 2019 montrent une nouvelle hausse (12,7 % - la plus forte du territoire national) du fait de la politique de programmation du Régent à Bastia qui a pris sa pleine vitesse de croisière et de l'ouverture du Galaxy à Portivechu.

La crise sanitaire a brisé cet essor. Nous sommes en attente des chiffres 2020 publiés par le CNC en septembre dans sa géographie du cinéma pour une analyse de la fréquentation mais le bilan de l'association des exploitants de cinéma de Corse (ASSEC) nouvellement créée montre une baisse du chiffre d'affaires des salles fermées de l'ordre de 71,66 %. Un fonds de soutien aux salles de cinéma fermées de 370 000 € a été mis en place en 2021 pour accompagner la réouverture de ces établissements.

		Population en millions	Entrées en millions	Recettes guichets en millions d'euros	Recettes moyennes par entrées en euros	Séances en milliers	Communes équipées	cinémas actifs	Ecrans actifs	Fauteuils	Art et Essais
Corse du Sud	2019	0,153	0,455	2,962	6,51	15	7	11	19	4589	2
Haute Corse	2019	0,175	0,273	1,8	6,6	10	8	9	14	2712	1
Corse du Sud	2018	0,153	0,4	2,611	6,53	12	6	10	15	3970	2
Haute Corse	2018	0,175	0,244	1,642	6,72	10	8	9	14	2712	1
Corse du Sud	2017	0,153	0,435	2,875	6,61	12	7	12	18	4564	2
Haute Corse	2017	0,175	0,257	1,732	6,75	9	8	8	14	2712	1
Corse du Sud	2016	0,149	0,445	2,978	6,69	14	8	14	20	5824	2
Haute Corse	2016	0,171	0,248	1,686	6,81	9	7	8	13	2438	1
Corse du Sud	2015	0,145	0,409	2,723	6,66	14	7	13	19	5727	1
Haute Corse	2015	0,171	0,204	1,35	6,63	8	7	8	13	2438	1
Corse du Sud	2014	0,141	0,201	1,463	7,26	6	7	13	19	5698	1
Haute Corse	2014	0,164	0,189	1,205	6,38	5	7	7	10	2139	1
Corse du Sud	2013	0,141	0,151	1,105	7,32	5	6	11	12	4251	1
Haute Corse	2013	0,164	0,184	1,189	6,44	5	7	7	10	2149	1
Corse du Sud	2012	0,141	0,161	1,194	7,4	5	8	12	13	4319	1
Haute Corse	2012	0,164	0,19	1,239	6,33	4	7	7	10	2149	1
Corse du Sud	2011	0,136	0,179	1,369	7,64	5	8	11	12	4168	1
Haute Corse	2011	0,158	0,218	1,432	6,58	6	8	9	15	3384	2
Corse du Sud	2010	0,136	0,163	1,233	7,54	5	8	12	14	4665	1
Haute Corse	2010	0,158	0,228	1,466	6,43	6	8	9	15	3465	1
Corse du Sud	2009	0,136	0,149	1,131	7,57	5	8	11	13	4367	0
Haute Corse	2009	0,158	0,202	1,233	6,1	6	8	9	15	3465	1
Corse du Sud	2008	0,136	0,128	0,987	7,69	5	8	11	13	4367	0
Haute Corse	2008	1,158	0,175	1,053	6	6	8	9	15	3490	1
Corse du Sud	2007	0,119	0,138	0,989	7,17	5	8	11	14	4008	1
Haute Corse	2007	0,142	0,159	0,968	6,09	6	8	9	15	3490	3
Corse du Sud	2006	0,119	0,131	0,822	6,26	7	8	11	14	4008	1
Haute Corse	2006	0,142	0,167	1,021	6,11	7	8	8	14	3040	4
Corse du Sud	2005	0,119	0,142	0,83	5,84	8	8	11	14	4008	1
Haute Corse	2005	0,142	0,146	0,884	6,08	8	7	8	14	3108	3

Budget prévu		Budget réalisé	
CdC 2020	1 000 000,00 €	CdC 2020	0,00 €
CNC 2019	268 272,00 €	CNC 2019	268 272,00 €

ARTICLE 16.4 - LE SOUTIEN AUX RESEAUX DE SALLES

En 2019, à Santa Lucia di Muriani a été organisée la première édition des rencontres professionnelles « Ciné Stelle » avec l'ensemble des exploitants de l'île, la Collectivité de Corse et les distributeurs de films du continent. Ces rencontres autour de plusieurs thématiques d'actualités ont été organisées par l'association Office de Tourisme Intercommunal de la Costa Verde pour des raisons logistiques.

Cette manifestation qui n'a pas eu lieu en 2020, sera dorénavant pilotée en coordination avec l'association des exploitants de cinéma de Corse (ASSEC).

L'édition 2021 a été reportée en septembre dans l'idée de faire un point d'étape de l'exploitation cinématographique de l'île et d'accompagner sa relance.

Budget prévu	20 000 €	Budget réalisé	0 €
CdC	20 000 €	CdC	0 €
CNC	0 €	CNC	0 €

TITRE IV : ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE

ARTICLE 18 - ACTIONS DE COLLECTE, DE CONSERVATION, DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE

PREAMBULE

La Cinémathèque régionale, créée en 2000, est hébergée au sein de l'espace culturel « Jean-Paul de Rocca Serra » copropriété de la commune de Porto-Vecchio et de la Collectivité de Corse, regroupant la Cinémathèque de Corse et le Centre Culturel de Porto-Vecchio. Un syndicat mixte assume la gestion du fonctionnement de l'immeuble, et la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien et de réparation.

Pour mener à bien ses missions la Cinémathèque de Corse dispose d'espaces de stockage dotés de rayonnages mobiles et compacts, des magasins pourvus de mobilier à plans, du matériel de numérisation pouvant traiter la plupart des formats existants, des capacités de diffusion étendues au numérique en 2015, un centre de documentation, une salle de cinéma de 129 places, des espaces d'expositions.

Le patrimoine conservé rassemble une collection propre à la Collectivité de Corse, celle de l'association « la Corse et le Cinéma » qui est le principal déposant ainsi que d'autres fonds issus de dépôts professionnels ou amateur. Le patrimoine est constitué d'une collection non films (16 000 affiches, 50 000 tirages photographiques et 10 000 documents divers : press-book et photos) et d'une collection films composée d'environ 25 000 bobines comprenant un peu plus de 8 000 copies/titres de films.

Cet établissement culturel a été administré en délégation de service public confiée à l'association « la Corse et le Cinéma » depuis sa création, puis a fait l'objet d'une reprise en régie en avril 2013. L'établissement est depuis 2019 assimilé à une Direction adjointe qui relève de la Direction de la Culture de la Collectivité de Corse. Donnant ainsi au nouveau directeur, recruté en mai 2019, plus de latitude dans le pilotage de la structure.

L'activité de la Cinémathèque de Corse est axée autour de trois missions principales :

- L'enrichissement, la conservation et l'inventaire du fonds patrimonial (archivage, numérisation).
- La valorisation du fonds patrimonial et la diffusion de la culture cinématographique.
- La mise en œuvre d'actions pédagogiques auprès du jeune public et du public scolaire.

La Cinémathèque adhère à de diverses institutions nationales et internationales : FIAF (Fédération Internationale des Archives du Film) ; FCAFF (Fédération des Cinémathèques et des Archives de Films de France) ; ANEPCCAV (Association Nationale des Enseignants et Partenaires Culturels des Classes Cinéma et Audiovisuel) ; Association Inédits, association européenne (images amateurs) ; AFRHC (Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma) ; CHR (Comité d'Histoire de la Radiodiffusion) ; Agence du Court Métrage.

La Cinémathèque de Corse entretient un partenariat privilégié avec l'association « La Corse et le Cinéma », fondatrice de la Cinémathèque et principal déposant au sein de la structure. L'association bénéficie dorénavant d'un bureau au sein du bâtiment,

suite à la signature fin 2019 d'une convention de mise à disposition d'un local entre la Collectivité de Corse et l'association. L'association contribue ainsi à une meilleure connaissance des collections et participe régulièrement à l'organisation d'événements basés sur le patrimoine cinématographique ayant trait à la Corse.

1) ACQUISITIONS DE L'ANNEE

Non film : Les acquisitions de l'année ont été particulièrement nombreuses et variées avec **77** affiches, **885** photos et **1** plaquette publicitaire couvrant une très large période de 1910 à 2020.

En 2020, outre les acquisitions consacrées à l'enrichissement du patrimoine cinématographique régional, une attention particulière a été portée aux documents ayant trait aux différentes représentations de Napoléon Bonaparte au cinéma, en vue notamment des événements organisés dans le cadre du bicentenaire de la mort de l'empereur en 2021. La Cinémathèque a par exemple acquis les affiches et/ou plaquettes publicitaires italiennes des films Napoleone a Sant'Elena de Renato Simoni (1943) et de Campo di Maggio (Les cent jours) de Forzano Givaniccho (1935). Des photographies d'exploitation de La fille de Napoléon de Frédéric Zelnik (1922), de l'Aiglon de Victor Tourjansky (1931) ou d'Il corriere del imperatore de Luigi Maggi (1910) ont également été acquises.

A noter également les dépôts volontaires effectués par deux réalisateurs corses emblématiques :

- Marie-Jeanne Tomasi avec des photographies de ses films Ava basta et Quelques jours en automne ;
- Dominique Degli Esposti avec des costumes et accessoires de son film Brusgiature.

Les dépôts volontaires et réguliers des réalisateurs corses constituent pour la Cinémathèque une importante source d'enrichissement de ses collections.

Film : En 2020, les collections se sont enrichies de **11** dépôts (hors dépôt légal régional) représentant **71** éléments : **51** bobines pellicule de films amateurs et **20** éléments professionnels (argentique, vidéo, fichiers numériques), sans compter l'important dépôt de Dominique Degli Esposti qui représente environ **une centaine d'éléments** (films, rushes, essais ...) en cours d'inventaire.

Par ailleurs, **63** œuvres sur support numérique ont été reçues. Celles-ci sont entrées au titre du dépôt de films soutenus par la Collectivité de Corse (Dépôt légal régional). Ces œuvres se répartissent de la manière suivante : **35** documentaires, **8** courts-métrages, **15** fictions longues ou séries et **5** captations ou vidéo art.

2) PROGRES ET DIFFICULTES DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION

Une issue favorable se dessine quant aux difficultés liées à la conservation des films argentiques. En effet, les opérations relatives au clos et couvert du bâtiment et à sa mise en conformité aux normes BBC ont commencé. Une maîtrise d'œuvre a été choisie à l'automne 2020 et a débuté les différentes phases préalables aux travaux planifiés en 2021. Ces travaux de grande ampleur qui concernent l'ensemble du bâtiment, y compris ses espaces extérieurs (reprofilage et étanchéité du parvis), auront un impact fort sur l'organisation de la Cinémathèque pendant au moins un an, que ce soit en termes d'occupation des locaux par le personnel ou d'accès au public.

Restauration : Dans le cadre des missions de conservation du patrimoine cinématographique, des travaux de restauration ont été entrepris principalement sur les archives non film : En 2020 la cinémathèque a ainsi fait procéder à des travaux de restauration et d'entoilage d'une dizaine d'affiches de films se rapportant au patrimoine régional.

Capacités de stockage numérique des œuvres : Un travail est en cours afin d'améliorer et rationaliser le stockage numérique des œuvres. Des investissements ont été réalisés en 2020 et se poursuivront en vue d'augmenter sensiblement les capacités et la sécurité informatiques avec des systèmes permettant une redondance des données (serveurs NAS / RAID) et une sauvegarde automatique sur bandes LTO.

3) CATALOGAGE DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Non-film : La Cinémathèque régionale collabore au catalogue collectif Cinédoc, géré par la Cinémathèque Française. Les collections d'affiches et de photographies sont consultables en ligne sur le site Ciné-Ressources.net. Le travail de saisie sur les fonds de photographies, affiches, périodiques et autres documents s'est poursuivi au cours de l'année 2020.

Film : L'inventaire des films professionnels est réalisé avec une base interne à la Cinémathèque de Corse. Elle permet une saisie élémentaire : titre, format, nombre de bobine, localisation de la copie. Le film amateur fait l'objet des demandes de recherche les plus nombreuses. Malgré l'absence d'outil informatique dédié, une analyse documentaire effectuée de manière approfondie permet de fournir lors de la consultation un conducteur détaillé et une assistance personnelle aux chercheurs.

Base de données : Depuis 2019, l'établissement dispose d'un accès en consultation à la base nationale LISE, étape vers une intégration à la plateforme GARANCE en 2021 mise en œuvre par le CNC et dédiée au patrimoine cinématographique film et non-film. Cet outil est partagé avec la Cinémathèque française, la Cinémathèque de Toulouse et d'autres partenaires. Des échanges d'informations ont régulièrement lieu avec les gestionnaires de la plateforme GARANCE afin de préparer son déploiement. Des sessions de formation pour le personnel de la Cinémathèque de Corse sont prévues en 2021.

4) PROGRAMMATION DE FILMS, EXPOSITIONS, PUBLICATIONS ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Programmation et diffusion : Comme pour la plupart des structures culturelles, la crise sanitaire que nous traversons a eu des conséquences lourdes en matière de diffusion publique avec l'annulation ou le report d'une grande partie des événements prévus. Seuls quelques événements ont pu se tenir en début d'année 2020 et durant la période de juillet à octobre Ceux-ci sont mentionnés plus loin (cf. partie 7.)

Valorisation :

Mise à disposition d'éléments des collections : Comme chaque année des éléments des collections film et non film ont fait l'objet de cession, de prêt ou de mise à disposition soit au bénéfice de sociétés de production dans le cadre de productions cinématographiques/télévisuelles, de manifestations ou d'expositions dans différents lieux.

Non film : Dans le cadre de l'hommage rendu en février à Marie-José Nat, marraine de la Cinémathèque décédée en octobre 2019, la Cinémathèque de Corse en partenariat avec l'association La Corse et le Cinéma ont organisé à Porto-Vecchio

une exposition d'affiches retraçant la carrière de l'actrice. Affiches pour la plupart signées par l'affichiste Michel Landi et déposées à la Cinémathèque de Corse.

En septembre, à l'occasion de la première édition du salon Artoteca de Bastia, la Cinémathèque de Corse en partenariat avec l'association La Corse et le Cinéma, a proposé une large exposition d'affiches de Michel Landi, en sa présence.

Pédagogie : La Cinémathèque supervise les dispositifs nationaux d'éducation à l'image en région Corse : Ecoles Collèges et Lycées au cinéma pour laquelle la coordination départementale est confiée à deux associations. Partenaire des classes cinéma en Corse, l'établissement intervient dans la formation sur les films au programme du baccalauréat et propose des intervenants spécialisés. La Cinémathèque accueille, tout au long de l'année, le jeune public, dans le temps scolaire et extra-scolaire : de la maternelle au Lycée, les enfants participant aux nouvelles activités périscolaires et ceux des Centres de loisir. Un atelier cinéma participant au dispositif « Cinéma, cent ans de jeunesse » piloté par la Cinémathèque Française a été reconduit en 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire, ces dispositifs ont pris des formes différentes au cours de l'année 2020, avec notamment des interventions ou des ateliers à distance.

5) BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

Budget : En 2020, le budget de fonctionnement de la Cinémathèque (hors grosses dépenses liées à la masse salariale, assurances des collections et locaux) s'est monté à 75 000 €. Les salaires des agents de la cinémathèque sont pris en charge sur le budget global de la Collectivité de Corse et gérés par la Direction des ressources humaines.

L'investissement fluctue d'année en année selon les besoins (équipements, enrichissement des collections, actions de sauvegarde et de conservation ...). En 2020, celui-ci s'est monté à 27 300 € pour l'établissement, auxquels se sont ajoutés 21 000 € pour l'équipement des classes Cinéma-Audiovisuel des 3 Lycées dont la Cinémathèque est le partenaire.

Ressources humaines : L'équipe de la Cinémathèque est actuellement constituée de 13 personnes couvrant un large spectre de compétences essentielles à l'accomplissement des missions de l'établissement : techniciens, documentalistes, personnels administratifs et financier, programmatrice et directeur.

A noter : Après 3 publications infructueuses du poste de responsable du patrimoine en interne à la Collectivité de Corse, le processus de recrutement s'est accéléré avec une publication externe en décembre et la réception de très bons dossiers de candidature. Ceci devrait conduire à une prise de fonctions de l'agent d'ici à l'automne 2021. Le rôle du responsable du patrimoine sera déterminant dans la mise en œuvre du projet de développement de l'établissement.

6) RELATIONS PARTENARIALES LOCALES ET INTERNATIONALES

Adhésion/Affiliation : AFRHC - Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma / Agence du Court Métrage / Ailes du Désir (Les) / ANEPCCAV / CHR - Comité d'Histoire de la Radiodiffusion/FIAF - Fédération Internationale des Archives du Film / FCAFF - Fédération des Cinémathèques et Archives du Film de France / Inédits, Association Européenne / Documentaire sur Grand Ecran/ Images en Bibliothèques.

Activités de programmation et de documentation : Cinémathèque Française / Archives Françaises du Film-Centre national du cinéma et de l'image animée / Cinémathèque de Toulouse / institut Jean Vigo.

Des partenariats institutionnels et associatifs en Corse :

CinéMotion : Festival cinéma et poésie Des Courts en hiver et cycle de cinéma italien / Amnesty International : journée avec la section Corse d'Amnesty (mars) / Festival des cinémas du Maghreb / Semaine de la Critique et ACID Cannes : reprise des sélections / ACID Cannes / Corsica.doc : reprise d'une partie de la sélection / Festival ARTE MARE de Bastia / Festival du film de Lama / GREC : ateliers / Festival Nuits Méditerranéennes / Sorru in Musica : ciné-concert à Vico ... Il s'agit d'une liste non exhaustive, à laquelle s'ajoutent des actions conduites avec des directions et services internes à la Collectivité de Corse et de nombreux autres partenariats (communes, associations, centres culturels insulaires...) dans le cadre de la Cinémathèque Itinérante et des actions de diffusion Régionale.

7) TEMPS FORTS / EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE

Comme indiqué précédemment, l'année 2020 a été marquée par des annulations et reports de nombreux événements en raison de la crise sanitaire.

Outre la programmation de quelques ciné-goûters pour les enfants et projections dans la salle de la Cinémathèque lors des périodes de réouverture au public, certaines opérations avec invités ont toutefois pu se dérouler en début d'année et durant la période de juillet à octobre 2020.

- Au 1^{er} trimestre : Hommage à Marie-José Nat avec des projections et une exposition d'affiches de films représentatifs de sa carrière ; Cycle consacré au cinéma Yakuza en présence du réalisateur Yves Montmayeur ; Projection du documentaire consacré à l'écrivain Jérôme Ferrari en présence du réalisateur Sébastien Bonifay ; Soirée thématique autour des violences conjugales, en présence de Mylène Jacquet, Présidente de l'association Savannah et projection du documentaire du même titre en présence du réalisateur Francescu Artily ;
- Au 3^{ème} trimestre : Diverses projections itinérantes du catalogue dans les villages de l'île pendant l'été ; En juillet, 13^{ème} édition du Festival de courts métrages Les Nuits Med à la Cinémathèque en présence d'invités et accueil du dispositif Talents en Court ; En août, Ciné-Concerts à Vico et Porto-Vecchio dans le cadre du festival Sorru in Musica, avec la projection du film L'appel du Sang de Louis Mercanton, restauré par Lobster et accompagné par une création musicale originale de Didier Benetti ; En septembre, projections en plein air à Ajaccio de Nefta football club d'Yves Piat et Vhs Kahloucha de Nejib Nelkadhi dans le cadre des Rencontres des Cinémas Arabes d'Hier et d'Aujourd'hui / Sirocco ; Projection dans les Jardins de l'Hôtel de Région du film Il était une forêt de Luc Jacquet, en présence de Francis Hallé botaniste et biologiste, co-auteur du film ; Projections de films sur le thème de l'art au cinéma et exposition d'affiches à l'occasion d'Artoteca Salon d'Art Actuel à Bastia ; Reprise de la sélection de la 59^{ème} Semaine de la critique-Cannes en présence de l'équipe de la Semaine et des réalisateurs ;
- Au 4^{ème} trimestre : En octobre, cycle Histoire du cinéma-Histoires de cinéma avec la projection de grands classiques restaurés (Fellini, Godard ...) ; Soirée thématique sur la Hammer Films Productions, animée par Nicolas Stanzick et projection du film de Roy Ward Baker, Les cicatrices de Dracula.

8) RESTAURATION DE FILMS

Pas de travaux de restauration de films entrepris en 2020

Seules des affiches ont bénéficié de travaux de restauration (cf. supra).

Budget prévu	100 000 €	Budget réalisé	102 300 €
CdC	100 000 €	CdC	102 300 €
CNC	0 €	CNC	0 €

TITRE I : SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION	PREVISIONNEL AVENANT 2020			REALISE 2020			PREVISIONNEL 2021		
ARTICLE 4 - Soutien à l'émergence et au renouveau des talents									
4.1- Le déploiement de l'opération Talents en Court									
minimum de cinq mille euros (5 000 €), le CNC accompagne financièrement l'effort de la Région dans la limite de 5 K€ par territoire régional et par an	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	5 000,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	36 098,00 €	41 098,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €
4.2- Le soutien sélectif à l'écriture et au développement									
une subvention forfaitaire globale annuelle	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €	0,00 €	372 000,00 €	372 000,00 €	0,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €
4.3 – Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence									
1€ du CNC pour 2€ de la collectivité destinée à accroître l'intervention financière de la Région dans ce domaine dans la limite de soixante-quinze mille euros (75 000 €) par an	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	4 000,00 €	8 000,00 €	12 000,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	7 500,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €	12 000,00 €
ARTICLE 5 – Aide à l'écriture, au développement et à la production de projets d'œuvres pour les nouveaux médias									
une subvention annuelle forfaitaire	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ARTICLE 6 - Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée (fongibilité article 8 : + 50 000 € / avenant 2020)									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	186 667,00 €	373 333,00 €	560 000,00 €	186 667,00 €	619 333,00 €	806 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	450 000,00 €
ARTICLE 7 - Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	270 000,00 €	540 000,00 €	810 000,00 €	270 000,00 €	640 000,00 €	910 000,00 €	216 666,67 €	433 333,33 €	650 000,00 €
ARTICLE 8 - Aide à la production d'œuvres audiovisuelles (fongibilité article 6 : -50 000 € / avenant 2020)									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	513 333,00 €	1 026 667,00 €	1 540 000,00 €	443 000,00 €	886 000,00 €	1 329 000,00 €	603 333,33 €	1 206 666,67 €	1 810 000,00 €
ARTICLE 9 – Soutien à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	100 000,00 €	680 000,00 €	780 000,00 €	100 000,00 €	646 024,00 €	746 024,00 €	100 000,00 €	680 000,00 €	780 000,00 €
ARTICLE 11.1 – Accueil des tournages et soutien à la Commission régionale du film									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	48 342,16 €	48 342,16 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
ARTICLE 11.2 – Le soutien au développement de la filière									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	405 068,00 €	405 068,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
ARTICLE 12 – Formation professionnelle relative aux métiers de la création, de la production et de l'accueil des tournages									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €
TITRE II : SOUTIEN A LA DIFFUSION CULTURELLE, A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET AU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS									
ARTICLE 13 – Actions de diffusion culturelle									
a) Soutien aux festivals	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	566 000,00 €	566 000,00 €	0,00 €	566 000,00 €	566 000,00 €	0,00 €	566 000,00 €	566 000,00 €
b) Soutien à la diffusion des œuvres soutenues	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	12 500,00 €	12 500,00 €	25 000,00 €	12 500,00 €	30 443,00 €	42 943,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	25 000,00 €
c) Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle relayées sur le territoire régional	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ARTICLE 14 – Dispositifs régionaux d'éducation à l'image									
Lycéens et apprentis au cinéma	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	9 000,00 €	11 000,00 €	20 000,00 €	9 000,00 €	10 746,00 €	19 746,00 €	9 000,00 €	11 000,00 €	20 000,00 €
Collège au cinéma	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	2 000,00 €	28 000,00 €	30 000,00 €	2 000,00 €	21 680,00 €	23 680,00 €	2 000,00 €	28 000,00 €	30 000,00 €
Ecole et cinéma	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	2 000,00 €	48 000,00 €	50 000,00 €	2 000,00 €	51 774,00 €	53 774,00 €	2 000,00 €	48 000,00 €	50 000,00 €
TITRE III : SOUTIEN A L'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE									
ARTICLE 16 – Le soutien pour un parc dense, moderne et diversifié									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 418 176,00 €	1 418 176,00 €
ARTICLE 16.4 – Le soutien aux réseaux de salles									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
TITRE IV : ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE									
ARTICLE 18 – Actions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine cinématographique									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	102 300,00 €	102 300,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
ARTICLE 19 – Plan de numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique (facultatif)									
	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL	CNC	CDC	TOTAL
	1 104 500,00 €	4 913 500,00 €	6 018 000,00 €	1 032 667,00 €	4 505 808,16 €	5 538 475,16 €	1 104 500,00 €	5 341 676,00 €	6 446 176,00 €

BILAN	2020 / 1er comité			2020 / 2ième comité			2020 / 3ième comité			2020 / 4ième comité			2020 / total			avenant 2020	réalisé 2020	Prévisionnel avenant financier 2021 CNC			avenant 2021 CNC
	Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet	Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet	Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet	Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet	Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet			Nbre aidés	Montant total des aides	Moyenne par projet	
FONDS D'AIDES 2020																					
PREVISIONNEL 2021																					
TOTAL AIDE A LA CREATION	10	108 000 €		10	76 500 €		13	68 500 €		14	119 000 €		47	372 000 €		280 000 €	372 000 €	35	280 000 €		280 000 €
Aide à l'écriture Court Métrage	2	6 000 €	3 000 €	0	0 €	0 €	2	6 000 €	3 000 €	3	9 000 €	3 000 €	7	21 000 €	3 000 €	CDC: 280 000 €	372 000 €	4	12 000 €	3 000 €	CDC: 280 000 €
Aide à l'écriture Long Métrage	0	0 €	0 €	2	12 000 €	6 000 €	0	0 €	0 €	4	24 000 €	6 000 €	6	36 000 €	6 000 €	CNC: 0 €	0 €	5	30 000 €	6 000 €	CNC: 0 €
Aide à l'écriture Série	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	1	6 000 €	6 000 €	1	6 000 €	6 000 €			0	0 €	0 €	
Aide à l'écriture Documentaire	2	7 000 €	3 500 €	3	10 500 €	3 500 €	5	17 500 €	3 500 €	0	0 €	0 €	10	35 000 €	3 500 €			8	28 000 €	3 500 €	
TOTAL:		13 000 €			22 500 €			23 500 €			39 000 €			98 000 €					70 000 €		
Développement Animation	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €			0	0 €	0 €	
Développement Court Métrage	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	1	10 000 €	10 000 €	1	10 000 €	10 000 €			2	10 000 €	5 000 €	
Développement Long Métrage	3	55 000 €	18 333 €	1	20 000 €	20 000 €	1	10 000 €	10 000 €	2	25 000 €	12 500 €	7	110 000 €	15 714 €			4	80 000 €	20 000 €	
Développement Série	1	20 000 €	20 000 €	1	10 000 €	10 000 €	1	10 000 €	10 000 €	1	15 000 €	15 000 €	4	55 000 €	13 750 €			2	30 000 €	15 000 €	
Développement Documentaire	2	20 000 €	10 000 €	3	24 000 €	8 000 €	4	25 000 €	6 250 €	2	30 000 €	15 000 €	11	99 000 €	9 000 €			10	90 000 €	9 000 €	
TOTAL:		95 000 €			54 000 €			45 000 €			80 000 €			274 000 €					210 000 €		
TOTAL AIDE AU COURT METRAGE	7	260 000 €		6	226 000 €		5	190 000 €		4	130 000 €		22	806 000 €		560 000 €	806 000 €	17	450 000 €		450 000 €
Aide à la Production Court-Métrage	7	260 000 €	37 143 €	6	226 000 €	37 667 €	5	190 000 €	38 000 €	4	130 000 €	32 500 €	22	806 000 €	36 636 €	CDC: 373 333 €	619 333 €	12	450 000 €	37 500 €	CDC: 300 000 €
Aide à la Production Animation	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	CNC: 186 667 €	186 667 €	0	0 €	0 €	CNC: 150 000 €
TOTAL:		260 000 €			226 000 €			190 000 €			130 000 €			806 000 €					450 000 €		
TOTAL AIDE AU PROGRAMME AUDIOVISUEL	10	323 000 €		15	583 000 €		6	199 000 €		7	224 000 €		38	1 329 000 €		1 540 000 €	1 329 000 €	46	1 810 000 €		1 810 000 €
Aide à la Production Documentaire	9	303 000 €	33 667 €	11	373 000 €	33 909 €	3	89 000 €	29 667 €	7	224 000 €	32 000 €	30	989 000 €	32 967 €	CDC: 1 026 667 €	886 000 €	35	1 080 000 €	30 857 €	CDC: 1 206 667 €
TOTAL:		303 000 €			373 000 €			89 000 €			224 000 €			989 000 €		CNC: 513 333 €	443 000 €		1 080 000 €		CNC: 603 333 €
Aide à la Production de Série Documentaire	0	0 €	0 €	1	90 000 €	90 000 €	1	60 000 €	60 000 €	0	0 €	0 €	2	150 000 €	75 000 €			2	250 000 €	125 000 €	
TOTAL:		0 €			90 000 €			60 000 €			0 €			150 000 €					250 000 €		
Aide à la Production de Série de Fiction	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €			1	360 000 €	360 000 €	
TOTAL:		0 €			0 €			0 €			0 €			0 €					360 000 €		
Aide à la Production Téléfilm	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €			0	0 €	0 €	
TOTAL:		0 €			0 €			0 €			0 €			0 €					0 €		
Aide à la Capture Récréation	1	20 000 €	20 000 €	3	120 000 €	40 000 €	2	50 000 €	25 000 €	0	0 €	0 €	6	190 000 €	31 667 €			8	120 000 €	15 000 €	
TOTAL:		20 000 €			120 000 €			50 000 €			0 €			190 000 €					120 000 €		
				dont 1 série de 6			dont 1 série de 3					(2 séries)									
TOTAL AIDE AU LONG METRAGE	0	0 €		3	710 000 €		1	200 000 €		0	0 €		4	910 000 €		810 000 €	910 000 €	5	650 000 €		650 000 €
Aide à la production Long Métrage	0	0 €	0 €	3	710 000 €	236 667 €	1	200 000 €	200 000 €	0	0 €	0 €	4	910 000 €	227 500 €	CDC: 540 000 €	640 000 €	4	650 000 €	162 500 €	CDC: 433 333 €
TOTAUX AVENANT	27	691 000 €		34	1 595 500 €		25	657 500 €		25	473 000 €		111	3 417 000 €		270 000 €	270 000 €	103	3 190 000 €		216 667 €
Aide a la musique	2	5 000 €	2 500 €	3	12 500 €	4 167 €	2	8 000 €	4 000 €	1	10 000 €	10 000 €	8	35 500 €	4 438 €			7	33 500 €	4 786 €	
Aide à la Diffusion	2	8 000 €	4 000 €	2	8 500 €	4 250 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	4	16 500 €	4 125 €			6	26 500 €	4 417 €	
Aide à la première œuvre D.U. CREATACC	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	0	0 €	0 €	6	128 000 €	21 333 €			6	128 000 €	21 333 €	
TOTAUX		704 000 €			1 616 500 €			665 500 €			483 000 €		129	3 597 000 €		3 190 000 €	3 417 000 €		3 378 000 €		3 190 000 €
													SANS D.U.CREATACC	123	3 469 000 €						CDC: 2 220 000 €
																CNC: 970 000 €	2 517 333 €				CNC: 2 220 000 €
																970 000 €	899 667 €				CNC: 970 000 €

49	1	1ER CT 2020	SARL	ALIBI PRODUCTION	20200	BASTIA	2.14 Aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle	CM FICT	29	BRANDO (LA SOIF)	Clément CARVIN	37 527,00 €	37 527 €	79,94%	30 000 €	
50	2	1ER CT 2020	SARL	HAIKU FILMS	75012	PARIS	2.14 Aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle	CM FICT	27	L'ECHAPPEE	Siham BELGNAOUI	76 033,00 €	25 177 €	39,46%	30 000 €	
51	3	2IEME CT	SARL	VENTS CONTRAIRES	75018	PARIS	2.14 Aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle	CM FICT	20	IN FESTA	Hélène GUIDICELLI	102 590,00 €	47 205 €	35,09%	36 000 €	
52	4	3IEME CT 2020	SAS	PREMIER SOUFFLE PRODUCTIONS	75011	PARIS	2.14 Aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle	CM FICT	20	L'ETOILE DU BERGER	Paolo MATTEI	45 202,00 €	34 973 €	66,37%	30 000 €	
53	5	4IEME CT 2020	SAS	ORFEU PRODUCTIONS	75 019	PARIS	2.14 Aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle	CM FICT	15	SAUVAGE	Nicolas DEVIENNE et Mathieu CROUZET / Nicolas DEVIENNE	82 400,00 €	27 674 €	36,41%	30 000 €	156 000 €
54	1	1ER CT 2020	SARL	FILMO2	13235	MARSEILLE	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	22	DONNA BELLA	Sylvain ROBINEAU	89 436,10 €	41 921 €	44,72%	40 000 €	
55	2	1ER CT 2020	SAS	LA MANSARDE CINEMA	75010	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	20	ROSALIE & CESAR	Joan BORDERIE	51 335,00 €	32 435 €	77,92%	40 000 €	
56	3	1ER CT 2020	SARL	INJAM PRODUCTION	75011	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	25	CORSICALAND : KURT STORY	Gérard GUERRIERI	80 865,21 €	28 312 €	49,47%	40 000 €	
57	4	1ER CT 2020	SAS	DUNK FILMS	75018	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	18	MA BICHE	Alexandra NAOUM	84 804,00 €	43 631 €	47,17%	40 000 €	
58	5	1ER CT 2020	SAS	SEQUENCES-CLES PRODUCTIONS	75019	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	30	DE CHAIR ET DE SANG	Toussaint MARTINETTI	92 960,00 €	69 720 €	43,03%	40 000 €	
59	6	2IEME CT	SAS	ALTA ROCCA FILMS	75010	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	22	SOUVENIR D'UNE APRES MIDI D'ÉTÉ	Benoit BOUTHORS	60 328,34 €	31 390 €	58,02%	35 000 €	
60	7	2IEME CT	SARL	PIANO SANO FILMS	75009	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	25	SANGUE NERO	Camille PATRICE	114 864,03 €	72 408 €	34,82%	40 000 €	
61	8	2IEME CT	SARL	BIZIBI	75003	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	20	JOHNNY, JOHNNY !	Angélique MULLER	85 125,20 €	42 850 €	46,99%	40 000 €	
62	9	2IEME CT	SARL	ACIS PRODUCTIONS	75010	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	30	LES ENFANTS DE L'ÉTÉ	Basile CREMER	77 160,00 €	32 339 €	51,84%	40 000 €	
63	10	2IEME CT	SARL	MELOCOTON FILMS	75018	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	15	LA POULE NOIRE	Marion CLAUZEL	102 977,77 €	52 504 €	33,99%	35 000 €	
64	11	3IEME CT 2020	SARL	ACIS PRODUCTIONS	06000	NICE	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	DOC AUT	70	PRIMA MATERIA	Thibaud OSCAR	67 031,07 €	26 330 €	59,67%	40 000 €	
65	12	3IEME CT 2020	SARL	CINED PRODUCTION	20231	VENACU	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	25	LOLA	Silvia STADEROLI et Marie MURCIA	50 330,00 €	50 330 €	79,48%	40 000 €	
66	13	3IEME CT 2020	SARL	PARADE PRODUCTION	20000	AJACCIU	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	10	ARABACCIU	Alexandre OPPECINI	50 804,00 €	43 305 €	78,73%	40 000 €	
67	14	3IEME CT 2020	SAS	LES PRODUCTIONS SPLENDENS	92200	NEUILLY SUR SEINE	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	18	BLEUE	Ornella PACCHIONI	94 648,00 €	41 914 €	42,26%	40 000 €	
68	15	4IEME CT 2020	SAS	OMNICUBE	20 600	BASTIA	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	15	A MALATA	Frédéric PIERETTI	60 584,00 €	56 714 €	66,02%	40 000 €	Titre 1 - Article 6
69	16	4IEME CT 2020	SARL	MERAPI PRODUCTIONS	92 120	MONTRouGE	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	30	SUR LE CHEMIN	Frédéric BOUQUET GRILLI	118 980,00 €	53 643 €	16,81%	20 000 €	Avenant 2020 : 560 000 €
70	17	4IEME CT 2020	SARL	THE FRENCH CONNECTION	75010	PARIS	2.15 Aide à la production de courts et moyens métrages et de documentaires d'auteur	CM FICT	15	SACRE MOTEUR	Lucie CLAYSSSEN et Antoine MICHELET	50 000,00 €	35 266 €	80,00%	40 000 €	650 000 € 806 000 €

109	1	2IEME CT	SAS	ISLA PRODUCTIONS	20000	AJACCIO	5.3 Aide à la production de long-métrage	LM FICT	90	UN VIAGGIO A TEULADA	Nicola CONTINI Emmanuele MILASI Lara FREMDER	1 597 400,00 €	480 422 €	15,65%	250 000 €		
110	2	2IEME CT	SARL	MARVELOUS PRODUCTIONS	75016	PARIS	5.3 Aide à la production de long-métrage	LM FICT	100	PERMIS DE CONSTRUIRE	Eric FRATICELLI	6 200 147,00 €	2 023 472 €	3,71%	230 000 €		Titre 1 - Article 7
111	3	2IEME CT	SAS	LES FILMS PELLEAS	75003	PARIS	5.3 Aide à la production de long-métrage	LM FICT	100	LA PETITE BANDE	Pierre SALVADORI Benoît GRAFFIN	8 873 979,00 €	1 953 098 €	2,59%	230 000 €	Avenant 2020 :	810 000 €
112	4	3IEME CT 2020	SAS	CARTER BELI PICTURES	75015	PARIS	5.3 Aide à la production de long-métrage	LM FICT	90	DES NŒUDS D'ACIER	Antoine SANTANA	1 061 315,00 €	369 186 €	18,84%	200 000 €	910 000 €	910 000 €
113	1	1ER CT 2020	SARL	CINED	20231	VENACU	2.12 Aide à la musique de films	CM	20	FORÊT	Guérande MOLLET	3 600,00 €	NC	69,44%	2 500 €		
114	2	1ER CT 2020	SARL	KORROM	20000	AIACCIU	2.12 Aide à la musique de films	DOC	52	LEON LOGAR	Jean-Baptiste ANDREANI	5 000,00 €	NC	50,00%	2 500 €		
115	3	2IEME CT	SAS	FILM GRAND HUIT	75010	PARIS	2.12 Aide à la musique de films	CM FICT	20	LES CHAMPS MAGNETIQUES	Romain DAUDET-JAHAN	7 087,06 €	NC	35,28%	2 500 €		
116	4	2IEME CT	SARL	ALIBI PRODUCTION	20200	BASTIA	2.12 Aide à la musique de films	CM FICT	29	BRANDO	Clément CARVIN	8 000,00 €	NC	62,50%	5 000 €		
117	5	2IEME CT	SARL	ANDOLFI	75020	PARIS	2.12 Aide à la musique de films	CM FICT	15	ENTRE	Océane COURT MALLARONI	9 508,00 €	9 580 €	52,59%	5 000 €		
118	6	3IEME CT 2020	SAS	ORFEU PRODUCTIONS	75019	PARIS	2.12 Aide à la musique de films	CM FICT	15	NUIT VERTE	Marie Léa REGALES Jean Mathieu MASSONI	5 770,00 €	NC	69,32%	4 000 €		
119	7	3IEME CT 2020	SARL	CHJACHARELLA PRODUCTIONS	20600	BASTIA	2.12 Aide à la musique de films	CM FICT	15	L'INVITATION AU VOYAGE	Valécien BONNOT-GALLUCCI	5 715,00 €	NC	69,99%	4 000 €		
120	8	4IEME CT 2020	SARL	LE FILM D'ART	75 006	PARIS	2.12 Aide à la musique de films	DOC	52	BEATRICE THIRIET, UN VOYAGE MUSICAL	Jérôme DIAMANT-BERGER	23 828,00 €	NR	41,97%	10 000 €	35 500 €	
121	1	1ER CT 2020	SARL	INTERVISTA PROD	20090	AIACCIU	3.10 Aide à la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles corses	DOC	52	RN 193	Lionel DUMAS PERINI	7 634,00 €	5 582 €	45,85%	3 500 €		
122	2	1ER CT 2020	SARL	INTERVISTA PROD	20090	AIACCIU	3.10 Aide à la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles corses	DOC	52	LANGUE CORSE, LE REBOND ASSOCIATIF	Maxime POLI Lionel DUMAS-PERINI	10 123,00 €	7 392 €	44,45%	4 500 €		
123	3	2IEME CT	SARL	JHR FILMS	75020	PARIS	3.10 Aide à la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles corses	LM DOC	72	VIRILE.S	Julie ALLIGNE	13 222,00 €	NC	37,82%	5 000 €		
124	4	2IEME CT	SARL	JHR FILMS	75020	PARIS	3.10 Aide à la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles corses	CM FICT	25 34	APRES SOUVENIR INDUBLIABLE D'UN AMI	Wissam CHARAF	8 500,00 €	NC	41,18%	3 500 €	16 500 €	52 000 €

3 469 000 €